

écrivains
cinéastes
et
artistes
ivoiriens
aperçu bio-bibliographique



NOUVELLES EDITIONS AFRICAINES ABIDJAN-DAKAR
RIAT D'ETAT CHARGE DES AFFAIRES CULTURELLES DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

ÉCRIVAINS, CINÉASTES & ARTISTES IVOIRIENS
APERÇU BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

Cet ouvrage a été réalisé sous l'égide du Secrétariat d'Etat chargé
des Affaires Culturelles de la République de Côte-d'Ivoire

Richard BONNEAU

ÉCRIVAINS, CINÉASTES & ARTISTES IVOIRIENS

APERÇU BIO-BIBLIOGRAPHIQUE



NOUVELLES ÉDITIONS AFRICAINES
ABIDJAN-DAKAR

*SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DES AFFAIRES CULTURELLES
DE LA RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE*

Maquette de couverture conçue et réalisée par **Nguyen Ngoc My**.
Poids baoulé (photo Institut d'Ethnosociologie, Université d'Abidjan.
Coll. **Niangoran Bouah**).

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés
pour tous pays.

© **Nouvelles Editions Africaines**
ABIDJAN-DAKAR, 1973

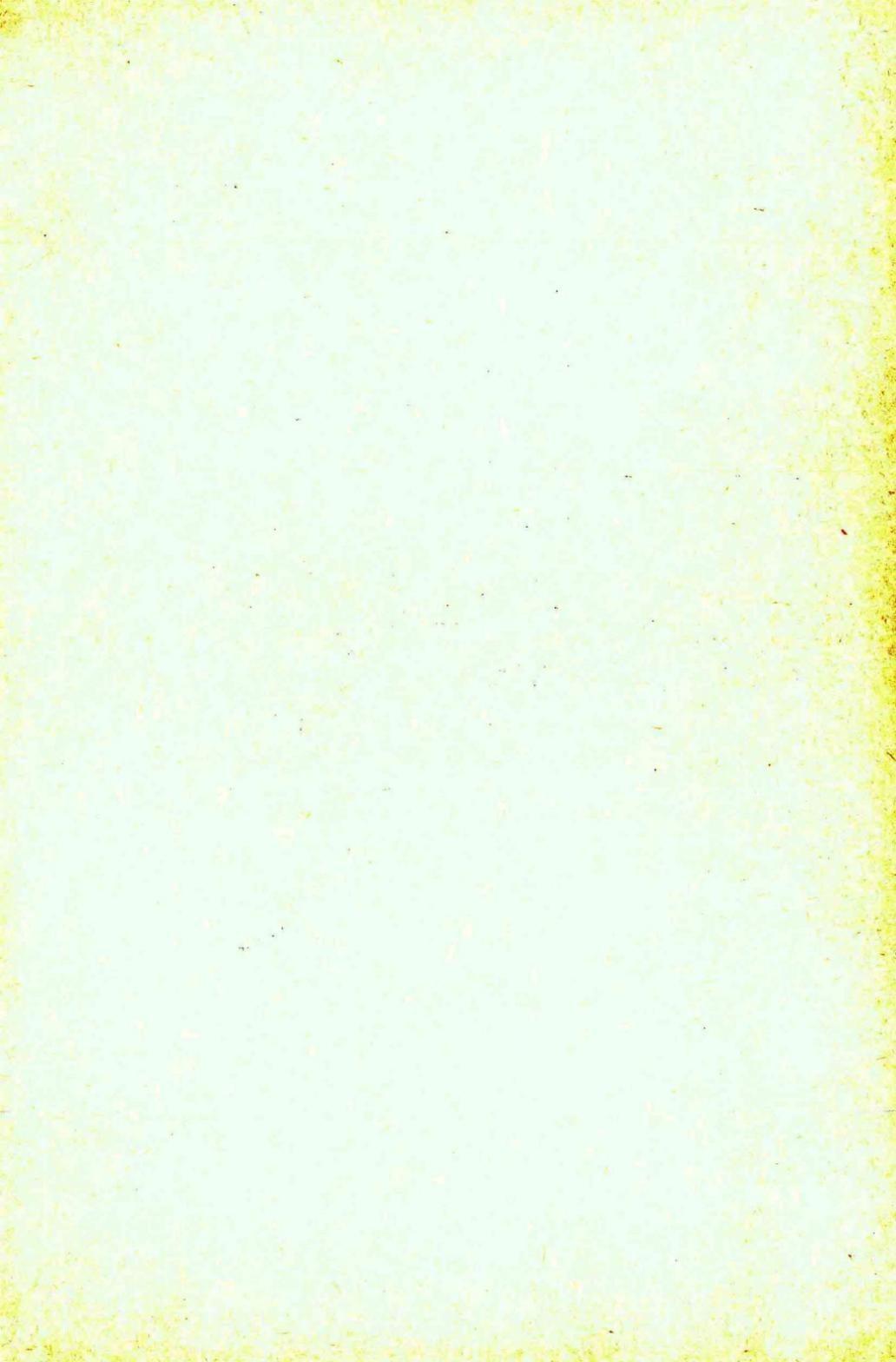
PRÉFACE

*Tous ceux qu'intéresse la culture ivoirienne contemporaine se réjouiront de la parution de l'ouvrage que vient de réaliser Monsieur **Bonneau** sous l'égide du Secrétariat d'Etat chargé des Affaires Culturelles et qui réunit, pour la première fois, des renseignements jusqu'à présent dispersés ou inexistants.*

Le simple amateur, le curieux et le chercheur feront la connaissance de chaque créateur à travers une biographie brève mais précise, très souvent éclairante sur sa personnalité et la genèse de son œuvre. Celui qui désirera aller plus avant trouvera ensuite les références bibliographiques nécessaires pour approfondir sa découverte.

*Il convient donc de remercier et de féliciter très vivement Monsieur **Bonneau** pour cet ouvrage qui représente une somme considérable de travail, de patience, de méthode et surtout d'intérêt actif et chaleureux pour la culture ivoirienne. Réalisé par un coopérant français dans le cadre des activités d'un jeune Ministère consacré à la préserver, l'animer et l'enrichir, édité par les Nouvelles Editions Africaines nées récemment d'une volonté commune ivoiro-sénégalaise, il représente un symbole, modeste certes, mais significatif de ce que peut réaliser l'union des volontés pour la meilleure connaissance, de ce qui, selon André **Malraux**, fait « de l'homme autre chose qu'un accident de l'univers ».*

Guy Nairay



AVANT-PROPOS

Peut-on parler d'une littérature, d'un cinéma, voire d'un art spécifiquement ivoiriens ? Sans doute est-il encore trop tôt pour se prononcer : le but de ce modeste ouvrage n'est d'ailleurs pas de montrer en quoi les créations littéraires et artistiques ivoiriennes se différencient des autres productions africaines : notre ambition est simplement de donner un aperçu de l'apport des Ivoiriens dans ces divers domaines culturels.

A notre connaissance, aucun inventaire bio-bibliographique systématique n'avait encore été fait pour la Côte-d'Ivoire : il s'agissait de combler une lacune. Nous avons donc pris pour exemple — suivant les précieux conseils de M. Robert **Cornevin** : qu'il en soit ici vivement remercié — un ouvrage déjà existant : le *Dictionnaire bio-bibliographique du Dahomey**, édité par l'IRAD, comportant la vie et l'œuvre de nombreuses personnalités originaires du Dahomey ou ayant passé une partie de leur vie en ce pays.

Dès le départ, nous avons pris pour limite le secteur culturel : l'ouvrage pourra être éventuellement complété ultérieurement par une liste des personnalités juridiques, politiques et administratives vivant en Côte-d'Ivoire. Partant de cette idée, nous nous sommes efforcé de remonter le plus loin possible dans le passé en ce qui concerne les productions ivoiriennes ; c'est ainsi que l'on trouvera une fiche sur Edouard **Aka Bilé**, précurseur du théâtre ivoirien d'expression française : nous remercions particulièrement M. **Amon d'Aby** qui nous a fourni les précieux renseignements le concernant.

Pour les écrivains, nous avons pris pour critère la publication de plaquettes, même polycopiées, à condition qu'elles aient été réellement diffusées — ou jouées, s'il s'agit d'œuvres dramatiques — c'est ainsi que l'on rencontre les noms de Gabriel **Atta Koffi**, Moussa **Kourouma**, le conteur **Okro Essoh Nomel**, Gaston **Demand Goh** ou encore Bernard **Zadi Zaourou**, dont les œuvres ne sont pas imprimées.

Pour ce qui est des artistes, les critères étaient plus délicats à trouver ; nous avons essayé de proposer au lecteur un échantillonnage aussi représentatif que possible des tendances actuelles de l'art ivoirien contemporain. Enfin, nous avons jugé utile de joindre à cette liste les noms de quelques-uns de ceux dont la vie est intimement liée à la Côte-d'Ivoire : Charles **Combes**, Eugène **Dervain** et Amadou **Koné**, Ivoiriens naturalisés ou sur le point de l'être, sans oublier les « Ivoiriens de cœur » : Sidiky **Dembélé**, Malien, Grand

* *Dictionnaire bio-bibliographique du Dahomey* : Porto-Novo, IRAD, 1969. — 184 p. (tome 1).

Prix Littéraire de la Côte-d'Ivoire en 1960 et Pierre **Du Prey de la Ruffinière**, auteur de plusieurs ouvrages consacrés à ce pays.

Comment avons-nous procédé ? Les informations bibliographiques données dans ce livre ont été scrupuleusement vérifiées, par recoupement, chaque fois qu'il ne nous a pas été possible d'avoir en main l'œuvre ou l'article cité. Pour les renseignements concernant la vie de chaque écrivain, cinéaste ou artiste, nous avons retenu le principe de l'entretien personnel, suivi de la correction, par l'auteur lui-même, de la fiche le concernant.

Chaque fiche comprend la biographie de l'intéressé et son œuvre, dans l'ordre chronologique, suivie d'une liste d'interviews et d'articles généraux traitant de son œuvre en général ou de lui-même : nous les avons regroupés sous le titre « Connaissance de l'auteur ».

Nous donnons ensuite un aperçu des critiques concernant chacune des œuvres de l'écrivain ou de l'artiste : les articles critiques sont classés à leur tour selon l'ordre alphabétique de leurs auteurs : pour cette partie de l'ouvrage, nous avons fait porter nos efforts sur les critiques publiées en Côte-d'Ivoire même.

Cet *Aperçu bio-bibliographique des Ecrivains, Cinéastes et Artistes Ivoiriens* devait être, dans notre esprit, un document de référence en même temps qu'un outil de travail pour le chercheur ; ce livre s'adresse au journaliste, à l'enseignant, au lycéen ou à l'étudiant tout autant qu'au lecteur simplement curieux et intéressé par la culture africaine en général, ivoirienne en particulier.

Abidjan, le 15 mai 1973.

R. BONNEAU

AKA BILÉ (Édouard)

(1912-1935)

Aka Bilé, de son vrai nom : **Assémien Aka**, est né vers 1912 à Ewossèbo, près de Krinjabo.

Père : **Bosso** Assémien, cultivateur (Ewossèbo).

Mère : **N'Zebo** Alloubra, ménagère, originaire d'Assouba.

En 1924, accompagnée de son fils, la mère **Alloubra**, malade, se rend à Bingerville auprès de son cousin Paul **Amon Bilé**, interprète administratif du cercle des lagunes. Ce fonctionnaire prend en charge la mère et l'enfant, qu'il met l'année suivante à l'école de village de Bagba (Bingerville). C'est sous le nom de **Bilé Aka** au lieu de **Assémien Aka** qu'il le fait inscrire, indiquant par là sa volonté de se substituer désormais au vrai père pour tout ce qui touche à l'éducation de son « neveu ».

En raison de l'habitude administrative qui consiste à faire suivre le nom du prénom, **Bilé Aka** devient **Aka Bilé** sur les listes alphabétiques.

L'interprète **Amon Bilé** est muté trois ou quatre ans plus tard à Abidjan, chef-lieu du Cercle des Lagunes. Il y emmène tout naturellement sa cousine Alloubra et le jeune Édouard **Aka**. Celui-ci continue ses études à l'école régionale d'Abidjan (locaux de l'actuel Collège Moderne du Plateau).

En octobre 1931, il est reçu au concours d'entrée à l'École Primaire Supérieure ou Groupe Scolaire Central de Bingerville en même temps que **Amon Koutoua (Amon d'Aby)**, **Animan** Amonlin, Ignace **Diplo**, etc. Cette école est alors dirigée par M. Rousseau, surnommé « Gongoye » par les élèves. En décembre de la même année ou courant 1932, « Gongoye » est remplacé à la tête de l'EPS par M. Charles **Béart** qui arrive pour la première fois en Afrique Noire.

En 1932-1933, Aka **Bilé** et **Animan** Amonlin improvisent, dans les conditions que l'on sait, la première scène de théâtre. Charles **Béart** en profite pour faire construire par ses élèves un vrai théâtre de verdure.

Admirablement doué pour la comédie, excellent dans tous les genres, Aka **Bilé** improvise avec une remarquable aisance des pièces et des rôles. L'EPS de Bingerville lui doit entre autres *L'Impôt au village* et *Tailor, l'électricien*. Il a tenu avec un égal succès des rôles

dans certaines pièces du répertoire classique français (Toinette dans *Le malade imaginaire*).

Aka **Bilé** est mort en décembre 1935 à Kotolo, petit village djimini de la sous-préfecture de Dabakala, où il s'était rendu en traitement en compagnie de sa mère (informations communiquées par M. **Amon d'Aby**).



AKÉ LOBA

Fils d'**Abougnan Aké**, notable ébrié, **Aké Loba**, dixième d'une famille de quatorze enfants, est né à Abobo-Baoulé le 15 mars 1927. Elevé en milieu rural, le jeune **Aké Loba** ne fréquentera l'école qu'à l'âge de onze ans. Expérience difficile pour l'enfant qui se heurte à un instituteur tyrannique. En 1939, il est envoyé à Grand Bassam chez un oncle qui l'inscrit à l'Ecole Primaire Publique de la ville dirigée par un enseignant dont les principes pédagogiques étaient fondés sur l'utilisation abusive de la chicote. **Aké Loba** s'enfuit, retourne à Abobo-Baoulé et reste au village jusqu'en 1947.

Cette même année, son père l'envoie en France, pour apprendre l'agriculture. D'abord employé un an dans une ferme bretonne, près de Quimper, il passe six mois en Beauce et se fixe finalement à Paris en 1948. Employé dans une maison de commerce où il restera quinze ans, il est tour à tour planton, comptable (1956), caissier puis occupe un poste de responsabilité ; profitant de ses moments de loisirs et avec l'aide d'un prêtre breton, **Aké Loba** poursuit parallèlement ses études et obtient son baccalauréat complet en 1958, puis suit les cours de l'Institut de Recherches Diplomatiques de Paris (1959-61).

Revenu en Côte d'Ivoire au moment des Indépendances, il entre aux Affaires Etrangères et est nommé Secrétaire d'Ambassade à Bonn, en Allemagne, de 1961 à 1965, puis Conseiller d'Ambassade à Rome (1965-70). **Aké Loba** est actuellement Directeur de Cabinet de Monsieur Germain **Coffi Gadeau**, Ministre d'Etat. Il a su concilier sa carrière diplomatique avec son activité littéraire. Il a obtenu le *Grand Prix Littéraire d'Afrique Noire d'expression française* avec son premier roman : *Kocumbo, l'étudiant noir* (1961) et a prononcé dans diverses universités (Cologne, Rome, Strasbourg), plusieurs conférences ayant pour thème : « le Noir et le savoir » ou « l'Ecrivain noir ». **Aké Loba** est également poète (plusieurs de ses poèmes ont été publiés dans le quotidien ivoirien *Fraternité Matin*). Il est marié et père de quatre enfants. Une partie de son œuvre a été traduite en Allemand. Il a obtenu le *Prix Littéraire Houphouët-Boigny* en 1969 avec son roman *Les Fils de Kouretcha*.

ŒUVRE :

— *Kocumbo, l'étudiant noir*. — Paris, Flammarion, 1960. — 269 p.

— *Les fils de Kouretcha*. — Nivelles, éd. de la Francité, 1970. — 172 p. (coll. Romans contemporains).

— *Les dépossédés*. Roman. — Nivelles, éd. de la Francité, 1973. — 228 p. (Coll. Romans contemporains).

POÉSIE :

— « Interférence ». — *France Eurafrique*, n° 161, avril 1965. — p. 35.

— « Triton ». — *Eburnéa*, n° 14, juin 1968. — p. 18.

— « La faute ». Poème. — *Eburnéa*, n° 17, sept. 1968. — p. 42.

— « Ton regard à toi, l'inconnue ». Poème. — *Fraternité Matin*, n° 1972 ; 15 juin 1971. — p. 8.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

— Anonyme. — « **Aké Loba** ». — *Fraternité Hebdo*, n° 724, 2 mars 1973. — Supplément gratuit, n° 7, pp. 16-18.

— **Fallet (Pierre)**. — « **Aké Loba** ou le couronnement d'un récidiviste ». *Eburnéa*, n° 31, déc. 1969. — pp. 8-9.

— **Kamissoko (Gaoussou)**. — « Entretien avec **Aké Loba** ». — *Fraternité Matin*, n° 1763, 6 octobre 1970. — p. 7.

CRITIQUES :

Sur *Kocumbo, l'étudiant noir* :

— **Bonneau (Richard)**. — « *Kocumbo, l'étudiant noir* ». — *Eburnéa*, n° 59, mai 1972. — pp. 34-35.

— **Boschère**. — « *Kocumbo, l'étudiant noir* ». — *Présence Africaine*, n° XXX, février-mars 1960. — p. 108.

— **Pageard (Robert)**. — « *Kocumbo, l'étudiant noir* ». — In *littérature négro-africaine*. — Paris, le livre africain, 1972 (1^{re} édition 1966). — pp. 110-111.

Sur *les fils de Kouretcha* :

— **Bonneau (Richard)**. — « Les fils de Kouretcha ». — *Eburnéa*, n° 49, juillet 1971. — pp. 34-35.

Akissi (Jacqueline). Voir **Atta Koffi (Gabriel)**.



AMÉDÉE PIERRE

Fils de **Vassa Nahounou**, fonctionnaire préposé aux Douanes, **Amédée Pierre** est né à Pataïdé (Tabou) le 30 mars 1937. Il fréquente d'abord l'Ecole Primaire Publique de Tabou (1945-1947), puis celle d'Adiaké (1947-1949) avant d'être pris en charge par son oncle, planteur à Daloa, qui le ramène dans son pays d'origine.

Son père, affecté à Abidjan en 1950, le rappelle dans la capitale afin de pouvoir le surveiller dans ses études. Il perd sa mère la même année. Inscrit à l'Ecole Catholique Saint-Jean Bosco de Treichville, il entre, après l'obtention de son Certificat d'Etudes Primaires, au Collège Classique d'Abidjan (devenu depuis Collège d'Orientation du Plateau) et continue ses études jusqu'en classe de troisième.

Parallèlement, il commence à suivre les cours de solfège de MM. **Chic** et Pierre **Sarborg**, professeurs à l'Ecole de Musique de la RAN (Régie Abidjan-Niger). Il constitue avec son camarade **Christophe Digbeu**, le duo *Patrice et Mario africains*, s'inspirant des noms de deux chanteurs français en vogue à l'époque.

En 1957, **Christophe Digbeu** part comme boursier en France. **Amédée Pierre** rejoint un parent, Agent Technique de Santé à Daloa, et est affecté au Service des Grandes Endémies comme infirmier bénévole de 1957 à 1959. C'est pendant son séjour dans cette ville qu'il apprend à jouer de la guitare en accompagnant son cousin **Robert Biali Gueï** qui interprétait des chansons folkloriques en bété.

En 1959, il est muté à Dimbokro et, en conséquence, est obligé d'abandonner son cousin. Il ne reste que deux mois à son poste, renonce au métier d'infirmier et décide de tenter sa chance dans la chanson en gagnant Abidjan, la guitare à la main.

Dès son arrivée dans la capitale, il réunit quelques amis, avec l'aide de son cousin **Norbert Gbétibo** et forme l'*Ensemble Amédée Pierre*. La première soirée donnée au Centre Culturel de Treichville remporte un énorme succès. Dès lors, pendant dix années, il va faire des tournées dans tout le pays, à la tête de son ensemble.

En 1970, invité à Monrovia pour animer les fêtes d'anniversaire du Président **William Tubman**, il passe un mois au Libéria ; l'année suivante, il répond à une invitation des Etudiants ivoiriens à Paris et joue à l'Olympia Taverne, puis sillonne la France pendant trois mois. On le voit ainsi à Longjumeau, Périgueux, Romans, Aix-en-Provence,

Marseille et dans le Nord, à Lille ; il est même invité en Belgique et se produit à Bruxelles.

Amédée Pierre chante en français, en lingala et en anglais ; il compose également des chansons en kroumen, sa langue natale, en bété, en méo, et en gouro ; à travers ses chansons, il évoque l'amour, l'injustice, la mort. Son plus grand succès est intitulé *Lorougnon Rabet*, chanson bété dans laquelle il rappelle que la mort n'attend jamais celui qu'elle veut emporter. **Amédée Pierre**, « Brassens » ivoirien, s'inspire principalement du folklore de son terroir natal. Ses chansons abordent les problèmes de la vie quotidienne, tout en restant empreintes de fraîcheur et de simplicité.

CONNAISSANCE DE L'ARTISTE :

— Anonyme. — « Pleins feux sur **Amédée Pierre** ». — *Eburnéa*, n° 25, mai 1969. — pp. 2-4.

— Anonyme. — « **Amédée Pierre** sur le chemin de l'Olympia ». — *Bingo*, n° 224, septembre 1971. — pp. 56-58.

— **Babi (René)**. — « **Amédée Pierre** vers les hautes cimes de la musique ». — *Eburnéa*, n° 59, mai 1972. — pp. 38-39.

— **Babi (René)**. — « Aux sources de la culture populaire avec **Amédée Pierre** ». — *Fraternité Matin*, n° 2245, 9 mai 1972. — p. 7.

— **Babi (René)**. — « *Les pleurs de Miono Lobo* : le premier chant d'**Amédée Pierre** ». — *Fraternité Matin*, n° 2250, 16 mai 1972. — p. 8.

— **Babi (René)**. — « *Lorougnon Rabet* : un poignant chant de mort ». — *Fraternité Matin*, n° 2255, 23 mai 1972. — p. 7.

— **Babi (René)**. — « **Amédée Pierre** et le télégramme ». — *Fraternité Matin*, n° 2261, 30 mai 1972. — p. 8.

— **Babi (René)**. — « Dis-moi ce que tu chantes, je te dirai qui tu es... **Amédée Pierre** et les musiciens ivoiriens ». — *Fraternité Matin*, n° 2279, 20 juin 1972. — p. 8.

— **Babi (René)**. — « Le chant ivoirien **Yohou Digbeu Amédée Pierre**, ambassadeur de la langue bété ». — *Bingo* (Dakar), n° 242, mars 1973. — pp. 74-75, 78-80.

AMOI (Fatho)

(Renseignements non communiqués).

ŒUVRE :

— « Adieux ». — Poème. — *Bingo* (Dakar), n° 33, octobre 1955. — p. 29.

— « *Mon beau pays d'Ivoire* ». — S.L., Marc Pessin et Paul Desalmand, éditeurs, 1967. — 63 p.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

— **Bonneau (Richard)**. — « *Mon beau Pays d'Ivoire*, poèmes de **Fatho Amoi** ». — *Eburnéa* (Abidjan), n° 69, mars 1973. — pp. 29-31.



AMON D'ABY (François-Joseph)

Fils d'**Amon Koutoua**, chef du village d'Aby, François-Joseph **Amon d'Abby** est né à Aby (cercle d'Assinie) en 1913, en pays agni du Sanwi, à la frontière de l'actuel Ghana. Inscrit à l'école élémentaire d'Assinie en octobre 1924, il passe les cinq premiers mois de sa scolarité « à courir après les crabes de la savane de Sagbadou ». Son père, indigné, le rappelle au village et entreprend son éducation, l'initiant à la chasse, à la pêche, à la culture du cacaoyer et à la médecine traditionnelle.

En mai 1926, sur l'insistance de sa mère, il est envoyé à l'école d'Aboisso. Un ami de son père, **Emou Koffi**, traitant appollonien, le prend en charge. Pendant six années, le jeune **Amon** est éduqué selon le système pratiqué en Gold Coast : lever et coucher à des heures précises, suppression des sorties en dehors des dimanches et jours de fête : « de turbulent et babillard, il devint timide et silencieux ».

Admis à l'Ecole Primaire Supérieure de Bingerville en 1932, il y rencontre **Bernard Dadié**, entré l'année précédente ; **Robert Animan** et **Edouard Aka Bilé** font partie de sa promotion. C'est pendant son séjour à l'EPS, dirigée par Charles **Béart**, qu'il s'initie au théâtre et interprète de nombreuses saynètes.

Reçu au concours d'entrée à l'Ecole William-Ponty de Gorée en 1934, il en sort trois ans plus tard, diplômé de la Section Administrative. Il participe aux manifestations théâtrales de fin d'année et interprète les rôles du vieux roi mourant **Amon N'Douffou** dans *Assémien Déhilé, roi du Sanwi* de son ami **Bernard Dadié** en 1936 et d'**Aka Lambert** (devenu plus tard **Jean Norbert**) dans les *Prétendants Rivaux* en 1937. A sa sortie de l'Ecole William-Ponty, il est invité à l'Exposition Internationale de Paris, joue au théâtre des Champs-Élysées et visite la France pour la première fois.

En décembre 1937, il est nommé Archiviste Stagiaire aux Archives et à la Bibliothèque du Gouvernement Général ; il a pour collègue le voltaïque François **Bouda** et le malien **Madeira Keita**, futurs ministres dans leurs pays respectifs. En juin 1938, il est promu chef du service des Archives de la Côte-d'Ivoire, dès son retour à Abidjan, poste qu'il occupera sans interruption jusqu'en octobre 1959.

Membre de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (section de Trechville) de 1938 à 1942, il commence à écrire des pièces, sans cesser

de jouer et crée avec Germain **Coffi Gadeau**, ancien « Pontin » lui aussi (promotion 1932-1935), le *Théâtre Indigène de la Côte-d'Ivoire* (T.I.C.I.)

Le noyau constitutif de l'équipe comprend en dehors des deux fondateurs : **Zébangou Pohi**, Fulgence **Séka**, Joseph **Manlan**, Georges **Amanlan Kassi**, François **Tano**, Ani **Tanon**, Michel **Zouzou**, Germain **Kouadio**, Frédéric **Assi**, Fily **Sissoko** ; la troupe ne possédant pas d'actrices, ces rôles sont dévolus à Joseph **Manlan** et **Amanlan Kassi**.

Encouragée par les Gouverneurs **Bressolles**, **Crocicchia**, **Deschamps**, **Réy** et **Latrille**, la troupe fait de nombreuses représentations à Abidjan, et des tournées dans l'intérieur du pays.

Elle bénéficie des conseils éclairés d'un archiviste contractuel : André **Franceschi** et d'un militaire de carrière, artiste peintre amateur : l'adjudant Pierre **Achille**, bientôt élu « conseiller technique » du T.I.C.I. par les comédiens eux-mêmes.

En 1946, les activités de la troupe cessèrent : l'heure était à la politique. Revenant alors au sport, qu'il pratiqua à l'Ecole Primaire Supérieure de Bingerville en qualité de dirigeant, **Amon d'Aby** réunit autour de lui une demi-douzaine de jeunes gens et fonde en 1951 le premier journal sportif de Côte-d'Ivoire : *La Semaine Sportive*. C'est une feuille ronéotypée qui paraît chaque samedi. Présidée par **Amon d'Aby**, l'équipe journalistique groupe les Ivoiriens Jean **Bléhoué**, Jacques **Louma**, Kouamé **Assane**, le Sénégalais **Thiam Bodiel** et le Togolais **Yénou Dovi**. *La Semaine Sportive* paraît de 1951 à 1953.

En 1953, François-Joseph **Amon d'Aby**, Germain **Coffi Gadeau** et Bernard **Dadié**, cette fois, créèrent le CCFCI (*Cercle Culturel et Folklorique de la Côte-d'Ivoire*) présidé par M^e **Acka**. François-Joseph **Amon d'Aby** écrit quatre nouvelles pièces pour cette troupe qui remporte la coupe des Centres Culturels de Côte-d'Ivoire et d'AOF en 1955 et 1956 et fait une tournée à travers la France la même année.

En octobre 1959, François-Joseph **Amon d'Aby** part pour la France et suit le stage de l'Institut des Hautes Etudes d'Outre-Mer de Paris. De retour en Côte-d'Ivoire en juillet 1961, diplômé de l'HEOM ainsi que du CHEAM (Centre des Hautes Etudes Administratives sur l'Afrique et l'Asie Modernes), il est admis dans le cadre des Administrateurs Civils et nommé Inspecteur des Affaires Administratives.

Depuis 1966, M. **Amon d'Aby** cumule les fonctions de Directeur des Archives Nationales et d'Inspecteur Général des Affaires Administratives. Son œuvre comprend à la fois des pièces dramatiques et des ouvrages d'ethno-sociologie.

Membre de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques, de la Société française d'Histoire d'Outre-Mer et de l'Institut International des Civilisations différentes, M. **Amon d'Aby** est, également membre correspondant de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer. Il est Chevalier des Arts et Lettres, de l'Etoile Noire du Bénin, Officier du Mérite Français ; Officier de l'Ordre National de Côte-d'Ivoire et Commandeur du Mérite de l'Education Nationale.

ARTICLES :

— « Regrets et réjouissances funèbres ». — *Notes africaines*, n° 21, janvier 1944. — p. 9.

— « De la séparation des Frères **Bya, Tanoé et Eholié** ». — *Notes africaines*, n° 23, juin 1944. — pp. 9-10.

— « Les Bonna, tribu du rameau achanti ». — *Notes africaines*, n° 23, juin 1944. — pp. 13-14.

— « Note sur l'ancienne Société Agni du Sanwi : mariage des rois ». — *Notes africaines*, n° 23, juin 1944. — p. 16.

— « Le Cercle Culturel et Folklorique de la Côte-d'Ivoire, gagnant de la Coupe Théâtrale 1956, a effectué une tournée en France ». — *Traits d'Union*, n° 15. — pp. 105-116.

ŒUVRE :

Pièces écrites pour la JOC :

— *La Conversion des habitants de Yabi*. — 1938. — Inédit.

— *Le Mando*. — 1938. — Inédit.

— *Un mariage difficile*. — 1939. — Inédit.

— *Noël ! Noël ! Jésus est né !* — 1940. — Inédit.

— *Wodjé le karamoko*. — 1940. — Inédit.

— *Joseph vendu par ses frères*. — 1941. — Inédit.

— *Le Supplice de Jeanne d'Arc*. — 1942. — Inédit.

Pièces écrites pour le Théâtre Indigène de la Côte-d'Ivoire :

— *L'Entrevue de Bondoukou*. — 1939. — Inédit.

— *Boussatié*. — 1940. — Inédit.

— *La mort de la Princesse Alloua*. — 1941. — Inédit.

AUTRES ŒUVRES :

— *La Côte-d'Ivoire dans la cité africaine*. — Paris, G.P. Maisonneuve et Larose, 1951. — 208 p.

— *Kwao Adjoba ou procès du régime matriarcal en basse Côte-d'Ivoire* : drame en trois actes et huit tableaux, suivi d'une étude sur la primauté des droits du père dans le système dit matriarcal des Agni-Ashanti. — Paris, les Paragraphes Littéraires, 1956, 51 p. — Epuisé.

— *La Couronne aux enchères*, drame social en trois actes et six tableaux. — Paris, les Paragraphes Littéraires, 1957. — 47 p. — Epuisé.

— *Le problème des chefferies traditionnelles en Côte-d'Ivoire*. — Paris, Jemmapes, 1958. — 47 p.

— *Attitude de l'aninisme face à l'islam et au christianisme*. — Manuscrit inédit présenté au CHEAM, 1958.

— *Croyances religieuses et coutumes juridiques des Agni de la Côte-d'Ivoire*. — Paris, G.P. Maisonneuve et Larose, 1960. — 184 p.

— *Vie administrative en Loire-Atlantique*. — Mémoire de stage en trois volumes. — Paris, 2, avenue de l'Observatoire, 1961. — 525 p. dactylographiées.

— (En collaboration avec **Bernard Dadie** et **G. Coffi-Gadeau**). — *Le Théâtre Populaire en République de Côte-d'Ivoire* (œuvres choisies). — Abidjan, CCFI, 1965. — 230 p.

— *La mare aux crocodiles (contes et légendes populaires de Côte-d'Ivoire)*. — Nouvelles Editions Africaines (Abidjan-Dakar), 1973.

— (En collaboration avec **L. Lefèvre**). — *Guide de l'Inspecteur des Services Administratifs, 1973*, multigr.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

— **Bonneau (Richard)**. — « François-Joseph **Amon d'Aby**, dramaturge ivoirien ». — *Afrique Littéraire et Artistique*, n° 27, février 1973. — pp. 10-20.

— **Decraène (Philippe)**. — « Un théâtre populaire en Côte-d'Ivoire : F.-J. **Amon d'Aby** ». — *Le Monde*, 19 août 1971.

— **Nantet (Jacques)**. — « **Amon d'Aby** ». — *Panorama de la littérature noire d'expression française*. — Paris, Fayard, 1972. — pp. 68-69.

— **Tao (Issiaka)**. — « F.-J. **Amon d'Aby** : le héros dramatique est particulièrement contagieux ». — *Fraternité Matin*, n° 668, 21 février 1967. — p. 7.

CRITIQUES :

Sur la Côte-d'Ivoire dans la cité africaine :

— **Mauny (R.)**. — « La Côte-d'Ivoire dans la cité africaine ». — Bull. de l'IFAN, XIV, 2, 1952. — p. 721.

Sur le problème des chefferies traditionnelles en Côte-d'Ivoire :

— **Holas (B.)**. — « Le Problème des chefferies traditionnelles en Côte-d'Ivoire ». — Bull. de l'IFAN, XXI, B, 1-2, 1959. — pp. 253-255.

Sur Kwao Adjoba :

— **Achille (Pierre)**. — « *Kwao Adjoba*, pièce de F.-J. **Amon d'Aby**, met en scène un drame de la cupidité ». — *Abidjan Matin*, 17 janvier 1955.

— **Achille (Pierre)**. — « Vers un théâtre authentiquement africain : *Kwao Adjoba* de F.-J. **Amon d'Aby**. — *Afrique Nouvelle*, mercredi 26 janvier 1955.

— **Ekra (Matthieu)**. — « Première de *Kwao Adjoba*, drame de F.-J. **Amon d'Aby** ». — *Traits d'Union*, n° 5, octobre-novembre-décembre 1954. — pp. 74-77.

— **Kamissoko (Gaoussou)**. — « *Kwao Adjoba*, une pièce de F.-J. **Amon d'Aby**, présentée par le CCFCI ». — *Fraternité Matin*, n° 686, 14 mars 1967. — p. 7.

Sur la Couronne aux enchères :

— **Bonneau (Richard)**. — « *La Couronne aux enchères* ». — *Eburnéa*, n° 61, juillet 1971. — pp. 38-39 et 48.

Sur la Coupe théâtrale des Centres Culturels d'AOF :

— Anonyme. — « La Côte-d'Ivoire enlève la Coupe théâtrale des Centres Culturels d'AOF ». — *Paris-Dakar*, n° 5934, 25 juillet 1955. — pp. 1-2.

— Anonyme. — « Après la magnifique victoire de la troupe du Cercle Culturel ». — *Abidjan-Matin*, 27 juillet 1955.

— Anonyme. — « La Côte-d'Ivoire l'emporte de justesse sur le Niger ». — *Paris-Dakar*, n° 6237, 23 juillet 1956. — pp. 1-2.

— **Achille (Pierre)**. — « Devant un public attentif et conquis,

la troupe théâtrale du Cercle Culturel a remporté, dans l'Indénié, un franc succès ». — *Abidjan-Matin*, 16 novembre 1955. — pp. 1-2.

— **Achille (Pierre)**. — « En quart de finale du Concours Fédéral des Troupes de Théâtre : la Côte-d'Ivoire l'emporte sur la Guinée ». — *Abidjan-Matin*, n° 1452, 29 mai 1956. — p. 1.

Sur la tournée du CCFCI à travers la France (1956) :

— **Amon d'Aby (F.-J.)**. — « Le Cercle Culturel et Folklorique de la Côte-d'Ivoire, gagnant de la Coupe Théâtrale 1956, a effectué une tournée en France ». — *Traits d'Union* (Dakar), n° 15. — pp. 105-116.

— Anonyme. — « Le Cercle Folklorique de la Côte-d'Ivoire ». — *Midi Libre* (Béziers), mardi 18 décembre 1956.

— **Baignères (Claude)**. — « Au Théâtre de l'Etoile : Folklore de la Côte-d'Ivoire ». — *Le Figaro*, 7 décembre 1956.

— **D.M.** — « De la Côte-d'Ivoire à l'Etoile ». — *Combat*, 7 décembre 1956.

— **H.D.** — « A Villeurbanne : chants et danses de la Côte-d'Ivoire ». — *Le Progrès de Lyon*, mercredi 12 décembre 1956.

— **Heller**. — « Chants et danses de la Côte-d'Ivoire d'une vivante curiosité ». — *Le Petit Varois (La Marseillaise)*, 16 décembre 1956.

— **Landowski (W.L.)**. — « Une soirée avec le Cercle Culturel et Folklorique de la Côte-d'Ivoire ». — *Le Parisien Libéré*, 6 décembre 1956.

— **Sarraute (Claude)**. — « Comédies-Ballets de la Côte-d'Ivoire ». — *Le Monde*, 6 décembre 1956.

— **R. (Y. de)**. — « Le CCFCI et ses danseurs à Toulon ». — *La République* (Toulon), 14 décembre 1956.

— **Tassart (M.)**. — « Comédies-Ballets de la Côte-d'Ivoire ». — *Franc-Tireur*, 6 décembre 1956.



ANOMA KANIE (Léon Maurice)

Né à Grand-Bassam, le 17 juillet 1920, sa carrière a débuté dans le journalisme. Des articles, des poèmes, des contes, etc., publiés dans divers périodiques et journaux le révèlent au monde des Lettres et au public parisien.

En 1951, il publie *Les Eaux de Comoé*, recueil d'une soixantaine de poèmes aux Editions du Miroir, 33, rue du Dragon à Paris. Cet ouvrage épuisé est actuellement introuvable.

En 1953, il achève un roman *Le Fils de l'Homme Noir* dont il diffuse des extraits dans des anthologies et revues. A la publication de *l'Enfant Noir* de son ami **Camara Laye**, il remanie de fond en comble *Le Fils de l'Homme Noir* qu'il intitule *Bouzouma* du nom de l'héroïne de son roman, qui est encore inédit. Il achève dans la même période :

- *Quand les bêtes parlaient aux hommes* (Contes africains) et
- *La Blanche devenue Noire* (Ballet).

Revenu en Côte-d'Ivoire en 1961, il publie des poèmes plus récents dans *Abidjan-Matin*, *Fraternité Hebdo* et *Fraternité Matin*, compose une pièce moderne pour encourager les débuts des élèves de l'Ecole d'Art Dramatique d'Abidjan, d'où sa pièce, *Le Mariage Interdit* pour laquelle il passe des soirées à leur apprendre la déclamation, la diction et comment jouer. Pour les mêmes élèves, il termine *La Grande Samoko* (une tragicomédie en trois actes et prose poétique) ainsi qu'une nouvelle, *Les Confidences de Monique Assey* sous le pseudonyme de Monique **Assey**.

Nommé, en 1966, Ambassadeur de Côte-d'Ivoire en Israël et à Chypre, il rassemble ses meilleurs poèmes sous le titre : *Les Sanglots du Balaton*.

Toutes ces œuvres sont demeurées inédites parce qu'il semble qu'après ses nombreuses aventures avec eux, **Anoma Kanie** se méfie un peu des éditeurs véreux. Ce qui importe pour lui, c'est que des amis puissent goûter ses œuvres d'une façon sincère, dans des réunions intimes. Il aime à dire que « **Baudelaire** n'a pas eu beaucoup d'œuvres, mais qu'une seule de lui, nous suffit pour le consacrer poète éternel » ; ses deux poètes préférés étant **José Maria de Hérédia** et **Baudelaire**.

M. **Anoma Kanie** est membre de la Société des Gens de Lettres de France, de la Société des Auteurs, du Pen Club International, membre et Gouverneur de l'Institut International de Recherches Sociologiques de Tel Aviv avec sa communication académique : *L'Avenir de l'Archéologie dans les pays en voie de développement*. Il a obtenu le diplôme d'honneur de l'Académie Populaire de Littérature et Poésie en 1953, le Prix du Jasmin d'Argent en 1965 ; il est également diplômé d'honneur de l'Institut International de Recherches Sociologiques de Tel Aviv (1970).

Journaux et périodiques ayant publié **Anoma Kanie** ou auxquels il a collaboré :

- « Climats », hebdomadaire parisien (1949-1951)
- « Lettres et Poésie » (1951-1954)
- « Afrique Nouvelle » (Dakar, 1954-1955)
- « Abidjan-Matin » (1961)
- « Fraternité Hebdo » et « Fraternité Matin » (1961-1965)
- « Présence Africaine » (revue, 1948, 1954-1959)
- « L'Information d'Israël » (1962, 1967, 1968)
- « L'Observateur Diplomatique » (1967-1970)
- « France-Eurafrique » (1964, 1965, 1970)
- « Traits d'Union » (1955)
- « Marginale » (1967)
- « La Tour de Feu » (1952-1961)
- « Point et Contrepoint » (1952-1961)
- « Europe » (1947-1949)
- « Le Musée Vivant » (1955)
- « Poésie Vivante » (1965)

ŒUVRE :

- « Les hommes invisibles, les femmes du Bon Dieu ». Contes. — *Présence africaine*, n° 12, 4^e trim. 1951. — pp. 202-205.
- *Les Eaux du Comoë*. — Paris, éd. du Miroir, 1951. — 64 p.
- « Les Egocentriques ». Poème. — *Présence africaine*, n° 14, 4^e trim. 1953. — p. 191.
- « Le Ciel et la Terre », « La poinçonneuse noire », « L'araignée ». — *Traits d'Union* n° 6, janvier-février 1955. — pp. 48-50.
- « La calebasse sur l'eau ». Conte africain. — *Afrique Nouvelle*, n° 523, 13 septembre 1955.
- « A présent, tu es immortel » (A tous les Ecrivains). Poème. — *Le Jasmin d'Argent*, Toulouse, 1965. — p. 19.
- « La poésie en Côte-d'Ivoire ». — *France-Eurafrique*, n° 161, avril 1965. — pp. 33-37 ; *France-Eurafrique* n° 162, mai 1965. — pp. 39-41.
- « Noël Noir », « Tout ce que tu m'as donné ». Poèmes. — *Marginales*, revue bimestrielle des idées et des lettres (Bruxelles), 22^e année, n° 114, juillet 1967. — pp. 28-30.
- « Afrique pressée ». Poème. — *Information d'Israël*, 24 novembre 1967. — p. 4.

— « Noël Noir ». Poème. — *Ivoire-Dimanche*, n° 98, 24 décembre 1972. — p. 17.

— « Libiatié », « Educachon ». — *Ivoire-Dimanche*, n° 99, 31 déc. 1972. — p. 17.

— « L'archéologie pourrait permettre d'apprendre beaucoup sur le passé de l'Afrique ». — *France-Eurafrique*, n° 227, juillet 1971. — pp. 36-39.

— *L'Avenir de l'archéologie dans les pays sans écriture ou en voie de développement*. — Tel Aviv, Institut de Recherches Sociologiques Internationales, 1971. — 16 p.

— *Le mariage interdit*. Théâtre. — Inédit.

— *La grande Samoko*. Théâtre. — Inédit.

CRITIQUE :

Sur « *Les Eaux du Comoë* » :

— Anonyme. — « *Les Eaux du Comoë* ». — *Lettres et Poème*, n° 10, sept-oct. 1952.

— **Janon (René)**. — « *Les Eaux du Comoë* ». — *La Dépêche quotidienne d'Alger*, 6 juin 1951.

— **Dam (René)**. — « *Les Eaux du Comoë* », n° 5, août-septembre 1951.

— **Mougenor (Fr.)**. — « Une poésie belle parce que noire ». — *Les dernières nouvelles d'Alsace*, n° 224, 29 septembre 1951. — p. 16.

Sur « *Le mariage interdit* » :

— Anonyme. — « A l'Ecole d'Art Dramatique : les anciens élèves se préparent à donner une représentation du *Mariage interdit* d'**Anoma Kanie** ». — *Fraternité Matin*, n° 364, 19-20 février 1966. — p. 4.

— **Atta Koffi**. — « Déjà interprétée par les élèves de l'E.N. d'Art Dramatique : *Le mariage interdit* pose-t-il vraiment le problème de la femme ivoirienne moderne ? ». — *Fraternité Matin*, n° 385, 16 mars 1966. — p. 4.



ASSOI ADIKO (Célestin Virgile)

Célestin-Virgile **Assoi Adiko** est né à Afféri (préfecture d'Adzopé), le 24 avril 1935. De 1943 à 1948, il fréquente les Ecoles Primaires d'Afféri et d'Akoupé, puis entre au Collège de Bingerville où il reste jusqu'à son BEPC (1948-1952). Admis à l'Ecole Normale d'Instituteurs de Dabou, il passe son baccalauréat Sciences Expérimentales en 1955.

Après une année d'études supérieures à l'Ecole des Lettres de Dakar, sanctionnée par l'obtention du CELG, il part en France et passe une licence d'histoire et de géographie à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Poitiers (1956-1959). De 1959 à 1960, il prépare le CAPES en même temps qu'un diplôme d'Etudes Supérieures et la même année, un certificat d'Economie Politique et Sociale. Monsieur **Assoi Adiko** est agrégatif.

Professeur-adjoint au Lycée de Châtellerauld de 1958 à 1960, il assume cumulativement les fonctions de Délégué Permanent de la Côte-d'Ivoire auprès de l'UNESCO et de Conseiller Culturel à l'Ambassade de Côte-d'Ivoire à Paris (1960-1961). Nommé professeur au Lycée Technique d'Abidjan en février 1961, il est membre actif de la réforme des programmes scolaires et occupe ensuite de 1963 à 1964 un poste de documentaliste au Service d'Etudes et de Recherches Pédagogiques pour les pays en voie de développement (Vanves, rue d'Ulm).

Revenu en Côte-d'Ivoire, il est nommé professeur au Collège Moderne de Garçons de Bingerville, puis au Lycée Classique d'Abidjan. De 1967 à 1968, il est Chargé de Recherches au Ministère de l'Information et s'occupe de la rédaction de « Aspects des départements et sous-préfectures de Côte-d'Ivoire ».

Directeur de l'Institution Ouezzin-Coulibaly, de 1969 à 1971, **Assoi Adiko** est actuellement Conseiller Pédagogique en histoire et géographie. Il est Officier de l'Etoile Noire du Bénin, Président de l'Association Ivoirienne des Gens de Lettres (AIGLE) et Membre de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques. Il a obtenu le deuxième prix des Poètes et Artistes de France (section Côte-d'Ivoire) et le premier prix du grand concours de « Poésie en Dix » en 1970.

ŒUVRE :

— *Histoire des Peuples Noirs*, avec la collaboration d'**André Clé-rici**. — Abidjan, CEDA, **1963**. — 192 p.

— « Peuples akan et civilisations béniniennes ». — Paris, Institut Pédagogique National, Service de Recherches Pédagogiques pour les pays en voie de développement, **1964**. — 49 p. *Coopération pédagogique*, n° 5, janvier-février **1964**.

— *Encyclopédie africaine et malgache* (monographie de la Côte-d'Ivoire). — Paris, Larousse, **1964**. — 32 p.

— *L'Épopée de la Reine Abla Pokou*. Théâtre. — Abidjan, Imp. Commerciale, **1971**. — 40 p.

— *Les frères siamois*. Théâtre. — Inédit.

— *Les deux pôles*. Théâtre. — Inédit.

— *La Princesse Yennega*. Théâtre. — Inédit.

— *Rayons multiples*. Poèmes. — Inédit.

— *Le rêve*. Théâtre. — Inédit.

— *L'écorce et le tronc*. Roman. — Inédit.

ARTICLES :

— « Introduction à la conférence UNESCO sur l'avenir de l'enseignement supérieur en Afrique ». — Tananarive (Madagascar), document UNESCO.

— « Lettres aux jeunes ivoiriens ». — *Fraternité Matin*, n° 840, 19 septembre **1967**. — p. 8.

— « Civilisations de Côte-d'Ivoire ». — *Fraternité Matin*, n° 846, 26 septembre **1967**. — p. 7 ; *id.* n° 858, 10 octobre **1967**. — p. 7 ; *Eburnéa*, n° 29, octobre **1969**. — pp. 26-29.

— « Civilisations de Côte-d'Ivoire ». — *Fraternité Matin*, n° 969, 20 février **1968**. — p. 7 ; *id.* n° 975, 27 février **1968**. — p. 7 ; *id.* n° 981, 5 mars **1968**. — p. 7.

CONFÉRENCES :

— La Prédélinquance juvénile liée à l'exode des jeunes ruraux vers les villes (Yopougon-Kouté).

— Les « Cousins » et « Neveux » dans l'Economie Moderne (F.M.).

— L'Enseignement de la Démocratie aux jeunes (Yopougon-Kouté).

— Mission de la Jeunesse Intellectuelle dans nos villages (F.M.).

— Conditions et vertus du dialogue (Daloa-Bouaké-Yamoussoukro).

— L'Africain et la vie affective (Fraternité Saint-Dominique).

— Fonctions de la danse dans la société traditionnelle africaine (Bouaké).

— Adaptation de la jeunesse africaine aux changements sociaux et économiques en Afrique (La W.A.Y. à Lomé).

— Education, facteur de développement (Bouaké).

— Les Responsables de l'Éducateur (CC. Treichville).

— Evolution culturelle et artistique de la Côte-d'Ivoire (CC. Treichville).

— Rôle de la jeunesse dans les pays en voie de développement (Bouaké, Yamoussoukro).

— L'Oralité dans les civilisations africaines (Club-UNESCO-Dabou).

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

— **Kamissoko (Gaoussou)**. — « **Assoi Adiko** (1^{er} prix du concours de poésie *Fraternité Matin*) : Je n'ai fait qu'exprimer l'élan de mon cœur ». — *Fraternité Matin*, n° 1722, 18 août 1970. — p. 7.

CRITIQUES :

Sur « L'Épopée de la Reine Abla Pokou » :

— **Bonneau (Richard)**. — « L'épopée de la Reine Abla Pokou de C.V. **Assoi Adiko** ». — *Eburnéa* (Abidjan), n° 65, novembre 1972. — pp. 22-24.

ASSOUAN (Roger)

(Renseignements non communiqués).

ŒUVRE :

— « Retour ». Poème. — *Présence africaine*, n° XXXVII, 2^e trim. **1961**. — p. 88.

— « Regard », « Demain », « Solitude ». — In « Nouvelle somme de poésie du Monde noir ». — *Présence Africaine*, n° 57, 1^{er} trim. **1966**. — pp. 58-60.



ATTA KOFFI (Gabriel)

Fils de Koffi **Tano**, planteur et chef d'un village agni dont il fut le fondateur, Gabriel **Atta Koffi** (frère jumeau de Raphaël **Atta Koffi**, auteur du *Trône d'or*) est né à Brouko le 27 mars 1942.

Il fréquente l'Ecole Primaire Publique de Bondoukou (1949-1955) puis l'Ecole Militaire Préparatoire de Saint-Louis du Sénégal où il poursuit ses études jusqu'en classe de seconde (1956-1961).

De retour en Côte-d'Ivoire en 1961, il travaille comme reporter au journal *Abidjan Matin* jusqu'en 1964. C'est pour lui l'occasion de faire de nombreux déplacements : voyages en Italie, en Grande-Bretagne, au Etats-Unis, à Formose et au Japon en 1962. A son retour, il est invité par les ambassades d'Israël et d'Allemagne à publier les reportages sur leurs pays respectifs.

En octobre 1964, il réussit le concours d'entrée au Centre de Formation des Journalistes, dont il sort diplômé deux ans plus tard. Il est affecté au journal *Fraternité Matin* de janvier 1966 à octobre 1968. Il commence alors une série de publications populaires sous forme polycopiée (collection *Dragax*) qu'il écrit sous divers pseudonymes : **Séry Gaston**, Jacqueline **Akissi**, Kacou **Amrofi**. **Gabriel Atta Koffi** est rédacteur à *Fraternité Hebdo* depuis 1969. Il a tenu une chronique littéraire régulière dans *Fraternité Matin* (1966-1968) et a publié divers articles sur les problèmes de la création dramatique en Afrique.

ŒUVRE :

— « Déjà interprétée par les élèves de l'E.N. d'Art Dramatique, *Le mariage interdit* d'A. **Kanie** pose-t-il vraiment le problème de la femme ivoirienne moderne ? ». — *Fraternité Matin*, n° 385, 16 mars 1966. — p. 4.

— « La diction française : écueil des acteurs noirs ». — *Fraternité Matin*, n° 686, 14 mars 1967. — p. 7.

— « Comment créer une tradition théâtrale en Côte-d'Ivoire ? ». —

(*) Tous les articles signés « **Atta Koffi** » sont de **Gabriel Atta Koffi** ; son frère jumeau, Raphaël, signe les siens : **R. Atta Koffi**.

Fraternité Matin, n° 758, 13 juin 1967. — p. 7 ; *Fraternité Matin*, n° 770, 27 juin 1967. — p. 7 ; *Fraternité Matin*, n° 782, 11 juillet 1967. — p. 7.

— « Française ou l'être difficile ». Nouvelle. — *Fraternité Matin*, n°s 930, 936, 948, 954, 5 janvier-2 février 1968.

— « Les acteurs africains et la diction française ». — *France-Eurafrique*, n° 204, mars 1969. — pp. 43-44.

— « La passion funeste d'Achille Amoicon ». Nouvelle. *Eburnéa*, n° 11, mars 1968. — pp. 50 ; *Eburnéa*, n° 12, avril 1968. — pp. 48-50 ; *Eburnéa*, n° 13, mai 1968. — pp. 49-50.

— « La linguistique au secours de l'histoire et des migrations ». — *France-Eurafrique*, n° 225, mai 1971. — pp. 38-39.

Œuvres publiées sous le pseudonyme de Jacqueline Akissi :

— *Le bal de Lorougnon Crésus ou la voleuse de mari*. — SLND (D.L 1969). — 27 cm, 48 p., multigr.

Œuvres publiées sous le pseudonyme de Koikou Amrofi :

— « La vengeance du roi Kouamnan ». Drame historique en 3 actes. — *Fraternité Matin*, n° 680, 686, 692, 702, 708, 714, 696, 7 mars-18 avril 1967.

Œuvres publiées sous le pseudonyme de Gaston Séry :

— *Dragax retrouve les 50 millions*. — SLND. — 27 cm, multigr.

— *Dragax « tombe » Hortense Gadi*. — SLND (D.L. 1969). — 27 cm, 24 p., multigr.

— *Commissaire K contre dragax*. — SLND. — 27 cm, multigr.

— *Dragax drague la fille yéyé*. — SLND. — 27 cm, multigr.

CRITIQUES :

Sur « Française ou l'être difficile » :

— **Abdramane Coulibaly**. — « A propos de Française ou l'être difficile ». — *Fraternité Matin*, n° 933, 9 janvier 1968. — p. 7.



ATTA KOFFI (Raphaël)

Né le 27 mars 1942 à Boukro, en pays agni-Bounna, Raphaël **Atta Koffi** est le frère jumeau du journaliste Gabriel. En novembre 1949, il est envoyé à l'École Primaire de Bondoukou où il reste jusqu'à l'obtention de son CEPE en 1956.

Il entre ensuite en 6^e au Collège Moderne du Plateau à Abidjan, et passe son BEPC en 1960. Encouragé par son professeur de français, Raphaël **Atta Koffi** commence à écrire très tôt (l'une de ses nouvelles est publiée dans le mensuel *Bingo* dès 1960).

Vivant dans des conditions matérielles difficiles, il retourne au village et obtient en 1961 un emploi de commis à la Caisse de Compensation. Reçu à un concours professionnel en 1965, il devient contrôleur itinérant, poste qu'il occupe présentement à la CNPS (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale).

Raphaël **Atta Koffi** a écrit à dix-neuf ans un roman publié à compte d'auteur, et trois pièces de théâtre. Il a également rédigé de nombreux articles dans *Fraternité Hedbo* et en particulier une série d'études sur le groupe akan et sur « l'esclavage et ses conséquences ». Il a remporté le quatrième prix au concours théâtral de l'ORTF (1967-1968) avec sa pièce : *Le trône d'or*, intitulée initialement : *Yangouman*.

ŒUVRE :

— « Un accouchement difficile ». — *Bingo* (Dakar), n° 87, avril 1960. — p. 49.

— *Les dernières paroles de Koimé*. — Paris, Nouvelles Editions Debresse, 1961. — 144 p. (épuisé).

— *Yangouman*. Théâtre. — *Fraternité Matin*, n°s 752-758, 770, 776, 782, 794, 800, 805, 816, 822, 834, 840, 846, 876, 905, 6 juin-5 décembre 1967.

— *Le Trône d'or*. Pièce en cinq actes. — Paris, ORTF-DAEC, 1969. — 111 p. (Répertoire théâtral africain, 6).

— « Réflexion sur les groupes akan ». — *Eburnéa*, n° 25, mai 1969. — pp. 30-32.

— *Mouton de case*. Théâtre. — Inédit.

— *La poursuite infernale*. Théâtre. — Inédit.

— *L'employé de la corne*. Roman. — Inédit.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

— Anonyme. — « Faites connaissance avec nos poètes et artistes : **Raphaël Atta Koffi** ». — *Fraternité Matin*, n° 1214, 10 décembre 1968. — p. 7.

— Anonyme. — « *Le trône d'or* d' **Atta Koffi** : quatre questions à l'auteur ». — *Fraternité Matin*, n° 1972, 15 juin 1971. — p. 8.

CRITIQUES :

Sur *le trône d'or* :

— Anonyme. — « Le 26 au C.C. de Treitchville : *le trône d'or* d'**Atta Koffi** ». — *Fraternité Matin*, n° 1970, 12-13 juin 1971. — p. 4.

— Anonyme. — « *Le trône d'or* d'**Atta Koffi** aux C.C. de Treichville ». — *Fraternité Matin*, n° 1982, 26-27 juin 1971. — Guidorama, p. 1.

— **Bonneau (Richard)**. — « *Le trône d'or* de Raphaël **Atta Koffi** ». — *Eburnéa* (Abidjan), n° 58, avril 1972. — pp. 34-35.

— F.L.K. — « **Kourouma Moussa** : une révélation dans *Le trône d'or* ». — *Fraternité Matin*, n° 1988, 3-4 juillet 1971. — Guidorama, p. 1.



BAKABA (Sidiki)

Issu d'une famille malinké originaire d'Odienné, Sidiki **Bakaba** est né à Abengourou le 13 juin 1949. C'est dans cette ville qu'il commence ses études primaires (1955-1960) qu'il poursuit à Abidjan tout en suivant les cours de l'Ecole d'Art Dramatique dirigés par Mesdames **Jagu-Roche** et **Diop**.

A treize ans, il interprète son premier rôle dans *un nommé Judas*, puis on le voit jouer dans différentes pièces montées par cette école : *Papa Bon Dieu* de Louis **Sapin**, *les Fourberies de Scapin*, *Un client sérieux*, *Le mariage interdit* de Léon Maurice **Anoma Kanie**, etc.

D'abord étudiant, puis Assistant-Professeur d'expression corporelle à l'Institut National des Arts d'Abidjan (1966-1970), il participe à plus de deux cents représentations dans *Monsieur Thôgô-Gnini* de Bernard **Dadié**, pièce qui représentera la Côte-d'Ivoire au Festival Panafricain d'Alger en 1969 ; l'année suivante, il met en scène *en attendant Godot* de Samuel **Becket**, en collaboration avec Bienvenu **Neba**.

En 1970, il obtient une bourse et suit les cours de l'Université Internationale de Théâtre de Paris où il se perfectionne dans les domaines de la mise en scène et de l'animation culturelle et joue parallèlement dans plusieurs pièces radiophoniques à l'ORTF. Il participe également à des représentations théâtrales telles que *les anges meurtriers* de **C. Cruise O'Brien** au TNP, *Mythus et Sexus*, pièce d'avant-garde, au théâtre du Lucernaire, *le Morne de Massa-Bielle*, qui traite du problème antillais et, en juillet 1971, *Béatrice du Congo* de Bernard **Dadié**, dans une mise en scène de Jean-Marie **Serreau**, animateur du théâtre de la Tempête, d'abord au Festival d'Avignon, puis aux « Nuits de Bourgogne » à Dijon.

Rentré en Côte d'Ivoire en 1972, il est, depuis le mois de septembre de la même année, Professeur d'expression corporelle à l'Ecole Nationale de Théâtre d'Abidjan. Il a interprété le rôle du griot Djéliba dans *Tougnantigui ou le diseur de vérité* d'Ahmadou **Kourouma** et celui du roi dans *Clameurs nègres* de **Souleymane Koly**. On lui doit également la mise en scène d'une improvisation collective : *C'est quoi même ?* présentée au théâtre de la Cité à Abidjan en février 1973.

ŒUVRE :

— *C'est quoi même ?* Improvisation collective. — Inédite. — 1973.

CONNAISSANCE DE L'ARTISTE :

— **Ano (N.)**. — « Aujourd'hui : le comédien **Sidiki Bakaba** ». — *Fraternité Matin*, n° 2406, 21 novembre 1972. — p. 7.

— **Anoman (Serge)**. — « Je te dénonce **Sidiki Bakaba** ». — *Fraternité Matin*, n° 2475, 13 février 1973. — p. 7.

— **Bakaba (Sidiki)**. — « Communiquer avec le public ». — *Fraternité Matin*, n° 1602, 24 mars 1970. p. 7.

— **K.G.** — « **Sidiki Bakaba** à Paris ». — *Ivoire Dimanche* du 14 février 1971. — p. 9.

— **Yacé (André Joseph)**. — « Entretien avec **Sidiki Bakaba** : le comédien ne peut être lui même que chez lui... ». — *Fraternité Matin*, n° 2134, 28 décembre 1971. — p. 7.

CRITIQUES :

— **Bationo (Michel)**. — « Un public traqué ». — *Fraternité Matin*, n° 2463, 30 janvier 1973. — p. 9.

— **Bi Ballo**. — « Un tour de force ». — *Fraternité Matin*, n° 2463, 30 janvier 1973. p. 9.

— **Bi Ballo**. — « *C'est quoi même ?* Fantaisie et réalité ». — *Fraternité Matin*, n° 2469, 6 février 1973. — p. 7.

— **Bonneau (Richard)**. — « *C'est quoi même ?* : une improvisation collective de **Sidiki Bakaba** ». — *Afrique Littéraire et Artistique*, n° 28, avril 1973. — pp. 69-75.

— **Ebony (Noël)**. — « *C'est quoi même ? ça explose... !* ». — *Ivoire Dimanche*, n° 103, 28 janvier 1973. — p. 18.

— **Kouassi (Guy)**. — « Le 24 janvier au théâtre de la Cité : *C'est quoi même ?*. — *Fraternité Matin*, n° 2451, 16 janvier 1973. — p. 7.

— **Kouassi (Guy)**. — « *C'est quoi même ?* Telle est la question ». — *Fraternité Matin*, n° 2457, 23 janvier 1973. p. 8.

— **Kouassi (Guy)**. — « Au-delà du choc ». — *Fraternité Matin*, n° 2463, 30 janvier 1973. — p. 9.

— **Panon (Xavier)**. — « **Sidiki Bakaba** et le théâtre ». — *Eburnéa*, n° 69, mars 1973. — p. 35.



BERTÉ (Mamadou)

Mamadou **Berté** est né en 1942 à Kamberké, petit village sénoufo situé à quarante kilomètres de Tingrela (Côte-d'Ivoire). Il passe son enfance au village jusqu'à l'âge de six ans, puis fréquente l'E.P.P. de Kadiolo (1948-1954) au Mali, alors Soudan français, et achève ses études primaires à Anyama, dans la banlieue nord d'Abidjan.

Admis au Collège-Treich Laplène de Bingerville après l'obtention de son CEPE (1956), il en sort quatre ans plus tard titulaire du BEPC et entre en seconde technique économique au Lycée Technique d'Abidjan (1960-1963) où il reste jusqu'en terminale. En 1963, il se présente au concours de recrutement pour le Studio Ecole de l'ORTF à Maisons-Lafitte (Seine-et-Oise).

Pendant deux années, il a pour instructeurs des journalistes et producteurs célèbres tels que Georges **Suffert**, Claude **Imbert**, Robert **Beauvais** et José **Arthur** qui l'initient à toutes les techniques de la radio : programmation, sondage d'opinion, enquêtes, réalisation, animation, journalisme et écriture radiophonique. Il en sort deux ans plus tard animateur de programmes.

Nommé Producteur à la RTI (Radio-Télévision Ivoirienne) en 1965, il crée, une année plus tard le magazine d'information *La Terre au soleil*, destiné aux populations rurales, et participe à la création de la « Coupe Nationale du Progrès » en 1968, ce qui l'amène à faire de nombreux déplacements dans toute la Côte-d'Ivoire et même à l'étranger où il participe à des rencontres internationales ; il se rend ainsi au Dahomey, au Rwanda, en Italie et en France, à l'Union Européenne de Radiodiffusion, avenue Kléber à Paris.

Mamadou **Berté** a connu dès son enfance le théâtre villageois ; le milieu rural sert d'ailleurs de toile de fond à ses deux premières pièces. Il monte pour la première fois sur les planches en 1955, alors qu'il est au CM2 de l'EPP d'Anyama et interprète une saynète dans laquelle il tient le rôle du Président **Ouezzin Coulibaly**.

Alors qu'il est en classe de quatrième à Bingerville, en 1959, il a écrit les dialogues et participe à la mise en scène d'une pièce intitulée *Attobra* (histoire d'un jeune homme qui enfreint les interdits coutumiers et se fait empoisonner).

En 1960, il s'inscrit à l'Ecole d'Art Dramatique de Madame **Jagu-Roche** et suit des cours d'interprétation. C'est en 1968, à son retour

de stage de l'ORTF qu'il écrit sa première pièce : *La Colère de Baba* (qui relate un conflit entre agriculteurs et éleveurs), et remporte le troisième prix au concours théâtral inter-africain organisé par l'ORTF.

Une année plus tard, il écrit *La Sorcière du village*, jouée la même année par la troupe **Icare**, dans une mise en scène de Moussa **Kourouma**.

Mamadou **Berté** a fait un second stage à l'ORTF en 1971-1972. Il est diplômé chef de production et dirige de nouveau le service des programmes de la Radio Ivoirienne depuis le mois de décembre 1972.

Au cours de ce dernier stage, il a écrit pour l'ORTF une pièce radiophonique intitulée : *Un masque de trop* destinée à la série « Théâtre de l'étrange ».

ŒUVRE :

— *La colère de Baba*. Pièce primée lors du concours théâtral inter-africain **1967-1968**. — Paris, ORTF-DAEC, **1969**. — 63 p. (Répertoire Théâtre Africain, 5).

— *La sorcière du village*. Théâtre. — Inédit.

— *Un masque de trop*. Théâtre. — Inédit.

CRITIQUE :

Sur *la sorcière du village* :

— Anonyme. — « *La sorcière du village* ». — *Fraternité Matin*, n° 1385, 5-6 juillet **1969**. — P. 1 (guodorama).

— Anonyme. — « La troupe *Icare* a fait un bon travail ». — *Fraternité Matin*, n° 1567, 10 février **1970**. — p. 2.

— **Kpokpa (Alexis)**. — « La troupe *Icare* en attraction au Foyer Municipal les 7 et 8 mars ». — *Fraternité Matin*, n° 1586, 5 mars **1970**. — p. 4.

Sur *la colère de Baba* :

— **Bonneau (Richard)**. — « *La colère de Baba* ». — *Eburnéa* (Abidjan), n° 52, février **1972**. — pp. 35-37.



BITTY (Moro)

Fils de Kokora **Bitty**, chef de canton à Tiassalé, Moro **Bitty** est né à Tiassalé le 24 août 1941. D'abord inscrit à l'Ecole Primaire Publique de cette ville (1949-1954), il termine ses études primaires à Toumodi en 1955. Admis au concours d'entrée en sixième, il entre au Cours Secondaire Protestant de Dabou l'année suivante, puis à celui d'Abidjan jusqu'en classe de seconde (1959-1962).

Dès 1959, il commence à faire du théâtre à l'Ecole d'Art Dramatique de Christiane **Diop** et de Madame **Jagu-Roche**. C'est ainsi qu'il joue dans *Papa Bon Dieu* de Louis Sapin, dans *Le Médecin malgré lui* et *L'Avare* de Molière. En 1962, il travaille comme secrétaire des Greffes et est mis — malgré lui, tient-il à préciser — à la disposition des services de la prison civile.

L'année suivante, il obtient une bourse d'études, réussit le concours d'entrée de la rue Blanche, brûle les étapes en sortant deuxième à la sélection dès la deuxième année, alors que l'enseignement de l'école se fait habituellement en trois ans. En 1964, il participe à Salzbourg (Autriche) à la création du *Roi Christophe* d'Aimé **Césaire**, dans une mise en scène de Jean-Marie **Serreau**, Directeur de la troupe *Le Toucan*.

En 1965, il passe avec succès le concours d'entrée au Conservatoire et obtient l'examen de sortie deux années plus tard. Après avoir interprété divers rôles dans le *Roi Christophe* au théâtre de l'Odéon à Paris, puis au Festival Mondial des Arts Nègres de Dakar en 1966, il fait des tournées un peu partout en Europe, visitant l'Italie, la Yougoslavie et la Roumanie.

Après avoir présenté *Les chiens* de Tom **Bruhin** au théâtre d'Aubervilliers, dans une mise en scène de Robert **Garant**, il est invité à participer au Festival d'Automne de Varsovie et monte *La maison de Bernardin* de Frédéric **García Lorca** dans la capitale polonaise (1966).

En 1967, toujours avec Jean-Marie **Serreau**, il crée *Une Saison au Congo* d'Aimé **Césaire**, au théâtre de l'Est Parisien. En novembre de la même année, il rentre en Côte-d'Ivoire et est nommé Assistant-Professeur à l'Ecole de théâtre de l'Institut National des Arts d'Abidjan ; dès son arrivée, il joue dans *Trois Prétendants*, un *mari* du Camerounais Guillaume **Oyono-M'Bia**.

L'année suivante, il monte *Amédée ou comment s'en débarrasser* et, en collaboration avec Michel **Launay**, il met en scène une autre pièce de **Ionesco** : *La leçon*, dans laquelle il tient le rôle du professeur, et aide la jeune troupe du Lycée Technique d'Abidjan à monter *L'Europe inculquée* du Congolais Antoine **Metembe**.

Il tient ensuite le rôle du président du Tribunal dans *Monsieur Thôgô-Gnini* de Bernard **B. Dadié**, mis en scène par Georges **Toussaint**. Après une tournée dans les principales capitales de l'Afrique francophone et dans les villes de l'intérieur du pays, la pièce est présentée au Festival panafricain d'Alger en 1969.

En janvier 1971, il joue *Toussio* de Gaston **Demand Goh**, mis en scène par Jean **Favarel**, puis *Les Sofas* de Bernard **Zadi**, *La Tête*, adaptation du roman de Pierre **Basson**, et *La Tribu* de Jean Hubert **Sibney**.

Depuis le mois d'octobre 1972, il assume les fonctions de Directeur de l'Ecole Nationale de Théâtre et a assuré la mise en scène de *Tougnantigui ou le diseur de vérité* d'Ahmadou **Kourouma**.

Bonny Aka (Michel). Voir Thew Adjé (M.).



COFFI GADEAU (Germain)

Issu d'une famille de planteurs baoulé, Germain **Coffi Gadeau** est né en 1915 à Gbomizambo (sous-préfecture de Tiébissou). Elevé jusqu'à l'âge de dix ans en milieu rural, il est admis à l'Ecole Primaire de Tiébissou en 1924, puis à l'Ecole Régionale de Bouaké en 1929 et à l'Ecole Primaire Supérieure de Bingerville où il prépare le concours d'entrée à l'Ecole Normale William-Ponty de Gorée, au Sénégal. Reçu en 1932, il en sort trois ans plus tard, diplômé de la Section Administrative.

Affecté à Abidjan en qualité de comptable des Trésoreries, il restera vingt ans à son poste sans interruption. Germain **Coffi Gadeau** débuta dans la carrière théâtrale en 1938 comme comédien et secrétaire général du *Théâtre Indigène de Côte d'Ivoire* (TICI) qu'il venait de créer avec François Joseph **Amon d'Aby**.

Il tint successivement les rôles du « premier vieillard » dans *Assémien Déhylé, roi du Sanwi* de Bernard **Dadié**, d'Aplogan dans *Sokame*, tragédie écrite par les anciens élèves dahoméens de Ponty, et d'Akafo, le père dans *les Prétendants Rivaux*.

Conscient de la nécessité de renouveler le répertoire de la troupe, Germain **Coffi Gadeau** écrivait dès 1939 une première reconstitution historique : *Kondé Yao*, qui relate un épisode du passé des Gbomis, tribu baoulé. Malgré le succès de cette pièce, il abandonne ce genre pour la comédie-farce et compose l'année suivante *Nos femmes* : « comme j'y avais brocardé le plus vieux métier du monde, les lettres anonymes lourdes de menaces se multiplièrent, et dans la rue il n'était pas rare que je me fasse injurier ».

Impressionné par la réaction inattendue suscitée par sa pièce, il écrit, quelques mois plus tard *Nos maris*, devenu *Mon mari*, dans le but de calmer les esprits. La pièce qui n'est pas, à proprement parler, la réplique exacte de *Nos femmes* obtint néanmoins un grand succès auprès du public.

En 1942, Germain **Coffi Gadeau** écrit *Les Recrutés de Monsieur Maurice*, pièce dans laquelle il remet en cause le principe même du travail forcé. La pièce fut censurée sous le gouvernement de Vichy, mais put être présentée un an plus tard, après le changement de régime, sous un titre plus anodin : *Le Chant du retour*.

Quelque peu effrayé, cependant, par la hardiesse de ses propos,

le dramaturge écrit la même année *Les Anciens combattants*, pièce reproduisant les doctrines légionnaires prêchées à l'époque, et présente une reconstitution historique : *Le Mariage de Sogona* (1943), épisode de la vie de **Samory**.

Dès 1945, Germain **Coffi Gadeau** milite aux côtés du jeune planteur ivoirien Félix **Houphouët-Boigny** pour la libération de l'Afrique. Il participe activement à la création du PDCI (Parti Démocratique de la Côte-d'Ivoire) dont il demeura Secrétaire Général à l'organisation jusqu'au 28 août 1963. En 1938, il fonde avec F.J. **Amon d'Aby** et Bernard **Dadié** la troupe théâtrale dite « théâtre Indigène de la Côte-d'Ivoire » qui deviendra en 1953 la Troupe Théâtrale du Cercle Culturel et Folklorique de la Côte-d'Ivoire et remportera en 1955 et 1956 la Coupe des Centres Culturels de l'AOF. Déclarée hors-concours de ces centres culturels, elle obtiendra le Diplôme du Meilleur Ensemble Traditionnel au Théâtre des Nations, battant ainsi trente-trois concurrents européens, asiatiques et américains en 1960.

Dès 1955, parallèlement à ses activités culturelles, Germain **Coffi Gadeau** poursuit une carrière politique : Conseiller Territorial (1947 à 1957), puis Député et Président de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale (1957 à 1960) ; au moment des Indépendances, il est appelé aux plus hautes fonctions par le Chef de l'Etat qui lui confie le Ministère de l'Intérieur (janvier 1961-septembre 1963). Contrôleur d'Etat (1968), puis Président du Bureau Exécutif du Conseil Ivoirien des Chargeurs (1969), Président du Conseil d'Administration de l'Office Central de la Mécanographie, Monsieur **Coffi Gadeau** assume les fonctions de Ministre d'Etat depuis le 9 juin 1971. Il est membre de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques, Officier des Arts et Lettres, Grand Officier de l'Ordre National de la République de Côte-d'Ivoire et Commandeur de la Légion d'Honneur de la République Française. Sportif confirmé, Germain **Coffi Gadeau** a été Président du Stade d'Abidjan jusqu'en septembre 1963, Président de la Fédération Ivoirienne de Foot-ball pendant douze ans et Président de l'Office National des Sports dès sa création jusqu'en septembre 1963.

ŒUVRE :

- **Kondé Yao (1939)**.
- *Nos femmes (1940)*.
- *Mon mari (1942)*.
- *Les Recrutés de Monsieur Maurice (1942)* devenu *le Chant du retour (1943)*.
- *Les Anciens Combattants (1942)*.
- *Le Mariage de Sogona (1943)*.
- *Yaou-N'da (1954)*.
- *Adjo-Bla ou le Puits d'Adjo (1963)*.
- F.J. Amon d'Aby, Bernard Dadié, G. Coffi Gadeau. — *Le Théâtre Populaire en République de Côte-d'Ivoire* (Œuvres choisies. — Abidjan, Cercle Culturel et Folklorique de la Côte-d'Ivoire, BP 315. — 1965. — 230 p.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

- **F.J. Amon d'Aby**. — *La Côte-d'Ivoire dans la Cité Africaine*. — Paris, Larose, 1951. — 208 p.
- **Philippe Decraene** : « Coffi Gadeau » : Un tempérament de comédien. — *Le Monde* du 19 août 1971.



COMBES (Charles Alphonse)

Né à Paris le 30 septembre 1891 dans le sixième arrondissement, Charles Alphonse **Combes** commence ses études primaires à l'Ecole Alsacienne et achève ses humanités dans la capitale ; il fréquente la Faculté de Médecine de Paris tout en commençant à présenter ses toiles et sculptures au Salon des Indépendants présidé par Paul **Signac**.

Sportif, il fut à la veille de la première guerre mondiale, le premier passager de l'aéronaute Charles **Dolfus** et obtient son brevet de pilote civil. Mobilisé, d'abord comme médecin militaire auxiliaire en 1914, il est bientôt affecté dans l'Aviation. Gravement blessé au cours d'un combat et réformé, il rassemble ses économies et monte une usine de pièces détachées d'avion. Parallèlement à ces activités, il s'occupe, aux côtés de l'abbé **Violet**, d'œuvres sociales auxquelles il consacre jusqu'à son dernier sou.

Attiré par l'Afrique, il décide de quitter la France et arrive à Bingerville, alors capitale de la Côte-d'Ivoire, en 1925. Dès l'année suivante, il fait la connaissance d'un jeune médecin africain : Félix **Houphouët-Boigny** qui venait d'être affecté à Guiglo ; de cette rencontre devait naître une amitié sincère entre les deux hommes.

De 1928 à 1932, il s'installe à Toumodi, puis dans la région de Danané où il est profondément marqué par les mœurs et les coutumes des Yacoubas, puis il redescend vers la Basse Côte et commence à former ses premiers élèves à M'batto, près de Bingerville, et se fixe finalement dans l'éphémère « capitale » où il ouvre un atelier de peinture et sculpture, et donne des cours de dessin à l'Ecole Primaire Supérieure.

Charles **Combes** fut probablement l'un des premiers organisateurs de troupes de ballets africains qui sillonnent le pays et font connaître les danses ivoiriennes dans toute l'Afrique Occidentale, de 1930 à 1935. Ses toiles et sculptures sont remarquées aux Foires-Expositions d'Abidjan en 1934 et 1935. Grâce à sa notoriété personnelle, l'école prend rapidement de l'importance et devient l'un des hauts lieux touristiques de la Basse Côte.

Lorsque la Côte-d'Ivoire accède à son indépendance, il opte pour la nationalité ivoirienne et continue à secourir les jeunes en difficulté. Nommé Directeur de l'Ecole Nationale d'Art de Bingerville, il est élevé, en 1962, à la dignité de Commandeur de l'Ordre National

Ivoirien et, en 1965, au grade de Commandeur de l'Ordre du Mérite de l'Education Nationale. Ses œuvres décorent de nombreux bâtiments publics de la capitale (Assemblée Nationale, Chambre de Commerce, Bloc Ministériel, etc.). Charles **Combes** est décédé le 6 octobre 1968.

La rencontre entre Maître **Combes** et l'Art ivoirien a profondément contribué à enrichir le patrimoine artistique de ce pays. Humaniste, peintre, sculpteur et écrivain, Charles **Combes** a su interpréter l'Afrique, ses danses, ses us et coutumes avec son cœur et son talent. On lui doit de nombreuses statues et bas-relief stylisés à l'extrême d'une puissance de suggestion et d'une maîtrise peu communes. On peut voir une cinquantaine de bois sculptés et quelques-unes de ses toiles au petit musée aménagé en son honneur dans les bâtiments de l'Ecole Nationale d'Art de Bingerville.

ŒUVRE :

— « Le masque ivoirien ». — *Fraternité Hebdo*, n° 10, 26 janvier 1959.

— « Souvenirs » (Cahiers de Maître **Combes**). — Librairie de France Abidjan.

— « Souvenirs ». — *Eburnéa* (Abidjan), n° 14, juin 1968. — pp. 46-50 ;

— *id.* n° 15, juillet 1968. — pp. 48-50 ; *id.* n° 17, septembre 1968. — pp. 47-50 ;

— *id.* n° 18, octobre 1968. — pp. 47-50 ; *id.* n° 19, novembre 1968. — pp. 47-50 ;

— *id.* n° 20, décembre 1968. — pp. 24-26 ; *Eburnéa*, n° 21, janvier 1969. — pp. 38-40.

CONNAISSANCE DE L'ARTISTE :

— Anonyme. — « Maître **Combes** n'est plus ». — *Fraternité Matin*, n° 1160, 7 octobre 1968. — p. 1.

— Anonyme. — « Hommage à Maître **Combes** à l'Ecole Nationale d'Art de Bingerville ». — *Fraternité Matin*, n° 1498, 18 novembre 1968. — p. 7.

— Anonyme. — « Adieu à Charles **Combes** » : — *Eburnéa*, n° 19, novembre 1968. — pp. 45-46.

— **Atta Koffi**. — « Maître **Combes** : un artiste inspiré par le mystère de l'Afrique ». — *Fraternité Matin*, n° 1167, 15 octobre 1968. — p. 8.

— **Combes (Charles)**. — « L'Ecole Nationale d'Art Moderne Ivoirien ». — *Fraternité Matin*, n° 1167, 15 octobre 1968. — p. 4.

— **N'Guessan Gbohrouou (Bertin)**. — « A propos du grand maître ». — *Fraternité Matin*, n° 1167, 15 octobre 1968. — p. 8.



DADIÉ (Bernard Binlin)

Fils de Gabriel Binlin **Dadié**, fonctionnaire des Postes, Chef de Subdivision puis exploitant forestier, éminent polyglotte, membre fondateur du Syndicat et de la Coopérative des Planteurs Africains qui vont déboucher sur le Parti Démocratique de la Côte-d'Ivoire, section locale du RDA (Rassemblement Démocratique Africain) dans laquelle il joue un rôle de premier plan par sa parfaite connaissance des langues, Bernard Binlin **Dadié** est né en 1916 près de Grand Bassam, à Assinie, l'Isigny de la relation de voyage publiée en 1714 par le Révérend Père Godefroy **Loyer**. Pris en charge par son oncle Mélantchi qui l'élève dans sa plantation de Bingerville, il est inscrit en 1923 à l'Ecole du Quartier de France de Grand Bassam, puis retourne au bout d'un an à l'exploitation forestière de son père.

Confié à **Satigui** Sangaré, Instituteur, il reprend ses études en 1925 à Dabou, puis en 1928 à l'Ecole du Quartier France et entre en 1930 à l'Ecole Primaire Supérieure de Bingerville dont le Directeur est Charles **Beart**, futur Directeur de l'Ecole Normale William-Ponty de Gorée. En 1933, Bernard **Dadié** écrit une saynète, **Les Villes**, jouée par les élèves de l'EPS lors de la première fête de l'enfance, en janvier 1934.

Admis à l'Ecole William-Ponty (section administrative, promotion 1933-1936), il écrit en 1936 *Assémien Déhylé*, chronique agni représentée à la Chambre de Commerce de Dakar, puis au Théâtre des Champs-Elysées en 1937. Nommé à l'Inspection Générale de l'Enseignement à Dakar, il est ensuite affecté à l'IFAN (Institut Français, devenu Institut Fondamental d'Afrique Noire) à sa sortie de Ponty ; il travaille avec le Chartiste André **Villard** et reste au Sénégal jusqu'en 1947.

Bernard Binlin **Dadié** commence à publier des contes dans *Dakar-Jeunes*, collabore à plusieurs journaux et rencontre en 1944 Alioune **Diop** qui projette de créer la revue *Présence Africaine*.

Secrétaire Général de la Section Dakaroise du Comité d'Etudes Franco-Africaines qui aux élections de 1946 prendra le nom de Bloc Africain, il collabore sous des noms divers à la rédaction de certains journaux sénégalais.

Membre de la Section Sénégalaise du Rassemblement Démocratique Africain, de retour en Côte-d'Ivoire, il se fait mettre en disponibilité sur les conseils de son père et de **Doudou** Guèyre, pour s'occuper de la Presse du Parti.

Responsable de la Presse dans le Parti Démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI) il publie des articles dans *Le Réveil*, organe du Rassemblement Démocratique Africain (RDA). Le 9 février 1949, lors des événements dits de Treichville, quartier d'Abidjan, il est arrêté et reste seize mois emprisonné : il sera condamné à 3 ans avec sursis. Avec ses compagnons de prison, il fera un mois de grève de la faim.

En prison il continue d'écrire des articles et des poèmes, et dès le lendemain de l'arrestation, il fait publier dans *Le Réveil*, le poème intitulé : « Le corbillard de la liberté ».

Sorti le 23 mars 1950 de la prison de Grand Bassam, il reprend ses fonctions de Responsable à la Presse et assume la publication du *Démocrate*.

En 1950, son premier recueil de poèmes : *Afrique debout* est publié chez Seghers, suivi, en 1954, de *Légendes Africaines*, préfacé par Alioune **Diop**. L'année suivante paraît *Le Pagne Noir*, recueil de contes, puis en 1956, une nouvelle gerbe de poèmes : *La Ronde des Jours* ; la même année est publié un premier roman à tendance autobiographique : *Climbié*.

Léon G. **Damas** aura fait connaître, en Côte-d'Ivoire, le poète lors d'une conférence donnée le samedi 5 juin 1954 à l'UFOCI à Treichville. Bernard B. **Dadié** rassemble les notes prises lors d'un séjour en France et fait publier en 1959 : *Un Nègre à Paris*. Il ne renonce cependant pas au théâtre : en 1953, avec ses amis François-Joseph **Amon d'Aby** et Germain **Coffi Gadeau**, anciens « pontins », comme lui, il fonde le CCFCI (Cercle Culturel et Folklorique de la Côte-d'Ivoire). Il écrit *Min-Adja-o* (c'est mon héritage), comédie en huit tableaux (1954), trois saynètes : *Situation difficile*, *Serment d'amour* et *Les Enfants* en 1956, puis une comédie satirique : *Papa Sidi, Maître escroc* en 1960.

Après un séjour aux Etats-Unis, il rédige *Patron de New York*, édité en 1964, et obtient l'année suivante, grâce à cette chronique, le Grand Prix Littéraire de l'Afrique Noire d'expression française. En 1966, il écrit *Monsieur Thôgô-gnini*, pièce mise en scène par Georges **Toussaint** et interprétée par la troupe de l'INA (Institut National des Arts) d'Abidjan dans de nombreuses villes ivoiriennes et africaines, avant d'être présentée au Festival Panafricain d'Alger en 1969.

En 1969 paraissent tardivement des réflexions sur un voyage en Italie fait en 1959 : *La Ville où nul ne meurt (Rome)*, puis deux pièces : l'une présentant la tragédie d'un peuple : *Béatrice du Congo*, présentée par la troupe de Jean-Marie **Serreau** au Festival d'Avignon en juillet 1971, et celle d'un homme assoiffé de pouvoir : *Les Voix dans le vent*.

Ancien Vice-Président du Conseil Exécutif de l'UNESCO, il a, grâce à des bourses ou à des invitations, pu visiter les Etats-Unis d'Amérique, le Brésil, la Guadeloupe, la Martinique (bourse UNESCO) ; le Ghana, la Nigéria (bourse Rockefeller) ; le Canada, le Japon, l'URSS, la République Fédérale d'Allemagne, l'Italie, la Hongrie, l'Espagne (invitation). Il a également donné des cours de littérature Africaine à l'Université Laval au Canada.

En compagnie de l'artiste italien **Guido Manera**, et de la « Corona film », il a participé à la réalisation du film « L'Italie vue par un Nègre » dont il a rédigé le commentaire.

D'abord Chef de Cabinet du Ministère de l'Éducation Nationale puis Directeur des Services de l'Information, Bernard **Dadié**, après avoir exercé les fonctions de Directeur des Affaires culturelles pendant plusieurs années, est Inspecteur Général des Affaires Culturelles depuis le 14 mars 1973. Marié et père de neuf enfants, il est docteur *honoris-causa* de plusieurs universités européennes et américaines, membre de diverses académies et titulaires de nombreuses décorations nationales et étrangères.

ŒUVRE :

— *Les Villes*. — Saynète jouée par les élèves de l'EPS de Bingerville à la 1^{re} fête de l'Enfance à Abidjan en janvier 1934. — Inédit.

— « Assémien Déhylé, roi du Sanwi (chronique agni) ». — *Album officiel de la Mission Pontificale* (Dakar), 1936. — n. pag. ; *Education Africaine* (Dakar), numéro spécial, 1937. — pp. 29-40 ; *l'avant-scène théâtre*, n° 343, 15 octobre 1965. — pp. 37-43.

— *Afrique debout !*. — Paris, Seghers, 1950. — 43 p. — Epuisé.

— *Climbié*. — Paris, Seghers, 1953. — 191 p. — Epuisé.

— *Légendes africaines*. Préface d'Alioune **Diop**. — Paris, Seghers, 1954. — 127 p. — Epuisé.

— *Les enfants*. Sketch. — 3 ff. dactyl. — Inédit (1956).

— *La Ronde des jours*. — Paris, Seghers, 1956. — 59 p. — Epuisé.

— *Un nègre à Paris*. — Paris, *Présence Africaine*, 1959. — 219 p. — Epuisé.

Dadié (Bernard). — *Patron de New York*. — Paris, *Présence Africaine*, 1964. — 311 p. (coll. chronique).

— *Légences et poèmes. Afrique debout. Légendes africaines. Climbié. La Ronde des jours*. — Paris, Seghers, 1966. — 260 p.

— *Hommes de tous les continents*. Poèmes. — Paris, *Présence Africaine*, 1967. — 103 p. (coll. Poésie).

— *Papa Sidi maître escroc, Situation difficile, Serment d'amour*. Sketches. — Yaoundé, Ed. clé, 1968. — 32 p. (coll. clé-théâtre 4). — Multigr.

— *La Ville où nul ne meurt* (Rome). — Paris, *Présence Africaine*, 1969. — 212 p.

— *Le Pagne noir*. Contes africains. — Paris, *Présence Africaine*, 1955. — 173 p. (coll. Contes africains) ; 2^e éd. — Paris, *Présence Africaine*, 1970. — 160 p.

— *Les Voix dans le vent*. — Yaoundé, éd. clé, 1970. — 168 p.

— *Béatrice du Congo*. Pièce en trois actes. — Paris, *Présence Africaine*, 1970. — 149 p.

— *Monsieur Thôgô-gnini*. — Paris, *Présence Africaine*, 1970. — 115 p.

Dadié (Bernard B.) et Terrisse (André). — *Les belles histoires de Kacou Ananzè l'araignée*. Livre de lecture courante, cours élémentaire des écoles africaines. — Paris, Nathan, s.d. — 192 p.

— « Min Adjao (c'est mon héritage !) », « Situation difficile », « Serment d'amour ». — In *le Théâtre Populaire en République de Côte-d'Ivoire (œuvres choisies)*. — Abidjan, CCFI, 1965. — pp. 91-110, 115, 119-123.

ARTICLES DIVERS, CONTES ET POÈMES ISOLÉS :

- « Mon pays et son théâtre ». — *Education Africaine* (Dakar), numéro spécial sur le théâtre indigène, 1937. — pp. 61-63.
- « Araignée mauvais père ou l'histoire d'Ekedeba l'égoïste ». — *Dakar-Jeunes*, n° 50, 17 décembre 1942. — p. 3.
- « A propos de géographie (Côte-d'Ivoire) ». — *Notes Africaines*, n° 21, janvier 1944. — pp. 9-10.
- « Tam-tam aux arènes », « Réveil », « Chérie », « Tempête à Gorée (souvenirs) », « La bataille des oiseaux et des animaux ». Poèmes et contes. — *Genèse* (bulletin de l'Association William-Ponty), n° 1, 1945.
- « Puissance ». — *Présence Africaine*, n° 1, octobre-novembre 1947. — pp. 60-61.
- « L'aveu ». — *Présence Africaine*, n° 1, octobre-novembre 1947. — pp. 78-80.
- « Mémoire d'une rue ». Nouvelle. — *Présence Africaine*, n° 4, 2^e trimestre 1948. — pp. 599-602.
- « L'Ablation ». — *Présence Africaine*, n° 4, 2^e trimestre 1948. — pp. 603-606.
- « La haine des choses ». — *Présence Africaine*, n° 5, 4^e trimestre 1948. — p. 810.
- « Vive qui ? ». — *Présence Africaine*, n° 5, 4^e trimestre 1948. — p. 813.
- « Chanter l'Afrique ». — *Présence Africaine*, n° 6, 1^{er} trimestre 1949. — p. 126.
- « Oui je le sais », « La vie n'est pas un rêve ». Poèmes. — *Europe*, n° 41, mai 1949.
- « La légende baoulé ». — *Bulletin de l'enseignement en AOF* (Dakar), n° 2, 1949. — pp. 85-86.
- « Le corbillard de la liberté ». Poème. — *AEF Nouvelle*, n° 9, juin 1949 ; *Etudiants anticolonialistes*, n° 3, janvier 1950.
- « Afrique debout ». Deux poèmes. — *Démocratie Nouvelle*, n° 5, mai 1951.
- « La route ». Nouvelle. — In « les étudiants noirs parlent ». — *Présence Africaine*, n° 14, 1953.
- « Le Miroir de la disette ». Conte. — *Avant-garde*, 14 février 1956.
- « Suite du débat autour des conditions d'une poésie nationale chez les peuples noirs : le fond importe plus ». — *Présence Africaine*, n° VI, février-mars 1956. — pp. 116-118.
- « La Reine Pokou ». Légende. — *Bingo* (Dakar), n° 42, juillet 1956.
- « Misère de l'enseignement en AOF ». — *Présence Africaine*, n° XI, décembre 1956-janvier 1957. — pp. 57-70.
- « AOF 1957 par René Boissin ». — « Le Mur gris de toutes les couleurs et Moudaina de A. Clair ». — *Présence Africaine*, n° XII, février-mars 1957. — p. 164-165.
- « Siddi, maître escroc ». — *Bingo* (Dakar), n° 54, juillet 1957. — pp. 22, 33, 35, 37.
- « Le rôle de la légende dans la culture populaire des Noirs

d'Afrique. — *Présence Africaine*, n° XIV-XV, juin-septembre 1957. — pp. 165-174.

— « Reconnaissance et ingratitude. La vie ». — *Présence Africaine*, n° XX, juin-juillet 1958. — pp. 52-53.

— « La légende : Au pays de Kaydara ». — *Présence Africaine*, n° XX, juin-juillet 1958. — pp. 53-56.

— « La Risaïa ». Poème. — *Africa* (Istituto Italiano per l'Africa), n° 6, novembre-décembre 1958.

— « Le conte, élément de solidarité et d'universalité ». — *Présence Africaine*, n° XXVIII, août-novembre 1959. — pp. 69-80.

— « Légendes Africaines ». — *Svétova literatura* (Tchécoslovaquie), n° 3, 1959.

— « Mon cœur », « Confession ». Poèmes. *Chelsea Review*, n° 4, 1959.

— « Poète, prends ton luth ». Poème. — *Bingo* (Dakar), n° 89, juin 1960. — p. 42.

— « Feuille au vent ». Poème. — *La tour de feu* : « Nous les Noirs », n° 72, déc. 1961. — p. 35.

— « Les Enchères ». Conte. — *Présence Africaine*, n° XXXII-XXXIII, juin-septembre 1950. pp. 149-155 ; *Bingo* (Dakar), n° 130, novembre 1963.

— « Christmas et le roi d'un jour ». Poème. — *Présence Africaine*, n° XLVII, 4^e trimestre 1963. — p. 73.

— « Hommes de tous les continents », « Tisons dans la nuit ». Poèmes. *Présence Africaine*, n° 54, 2^e trimestre 1965. — pp. 234-236.

ÉCRITS POLITIQUES :

Signés Appiat N'chot Mart :

— **Appiat N'Chot Mart**. — « En avant, camarades ». — *Le réveil* (Dakar), 11 juillet 1949.

— **Appiat N'Chot Mart**. — « Nos détenus politiques ». — *Le Réveil* (Dakar), 18 juillet 1949.

Signés B. Dadié :

— **Dadié (B.)**. — Articles divers. — *Clartés* (Dakar), 1946-1947.

— **Dadié (B.)**. — Articles divers. — *La Communauté* (Dakar), 1946-1947.

— **Dadié (B.)**. — « Lettre ouverte à Monsieur le Président de l'Union Française ». — *Le Réveil* (Dakar), 9 juin 1947.

— **Dadié (B.)**. — « Nous vaincrons », « Veillons ». — *Le Réveil* (Dakar), 3 septembre 1947.

— **Dadié (B.)**. — « Oublier ». — *Le Réveil* (Dakar), 20 janvier 1948.

— **Dadié (B.)**. — « A un jeune Abbey ». — *Le Réveil* (Dakar), 27 septembre 1948.

— **Dadié (B.)**. — « Demain que nous la ferons belle, notre Afrique », « Echec à la Réaction ». — *Le Réveil* (Dakar), 10 janvier 1949.

— **Dadié (B.)**. — « Nous maintiendrons ». — *Le Réveil* (Dakar), 17 janvier 1949.

— **Dadié (B.)**. — « R.D.A., cette grande réalité ». — *Le Réveil* (Dakar), 14 février 1949.

— **Dadié (B.)**. — « Vivre ». — *Le Réveil* (Dakar), 28 mars 1949.

Signés Mourou Daouda :

— **Daouda (Mourou)**. — « Le Monde qui meurt ». — *Le Réveil* (Dakar), 16 septembre 1946.

— **Daouda (Mourou)**. — « A ne pas dire ». — *Le Réveil* (Dakar), 16 novembre 1946.

Signés Bakar Diop :

— **Diop (Bakar)**. — « A l'œuvre, Africain ». — *Le Réveil* (Dakar), 30 septembre 1946.

— **DIOP (Bakar)**. — « Demain que je crains ». — *Le Réveil* (Dakar), 16 novembre 1946.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

— A.B.E. — « Bernard **Dadié**, le poète, le conteur ». — *Fraternité Main*, n° 219, 31 août 1965. — p. 4.

— Anonyme. — « La Côte des Grands africains ». — *Bingo* (Dakar), n° 62, mars 1958. p. 32.

— **Belley (Guy de)**. — « Portraits de Côte-d'Ivoire : B. **Dadié** ». — *Bingo* (Dakar), n° 86, mars 1960. — p. 22.

— **Bonneau (Richard)**. — « Bernard Binlin **Dadié**, écrivain ivoirien ». — *Entente Africaine* (Abidjan), n° 10, juillet 1972. — pp. 52-57.

— **Cornevin (Robert)**. — « La Littérature ivoirienne et Bernard **Dadié** ». — *France-Eurafrique*, n° 180, janvier 1967. — pp. 35-43.

— **Cornevin (Robert)**. — « Bernard **Dadié** : Seigneur des Lettres ivoiriennes ». — *Culture Française*, n° 19, III. — pp. 3-7.

— **Donat (Claude)**. — « Bernard B. **Dadié** ». — *Afrique Littéraire et Artistique*, n° 5, juin 1969. — pp. 16-21.

— **Kizila (L.)**. — « Bernard **Dadié**, chanteur de l'Afrique ». — *Le Renouveau* (Kisangani, Zaïre), 23 janvier 1971.

— **Mercier (R.) et Battestini (M. et S.)**. — « Bernard **Dadié**, écrivain ivoirien » (textes commentés). — Paris, Nathan, 1964. — 64 p. (coll. Littérature africaine, 7).

— **Nantet (Jacques)**. — « Bernard Binlin **Dadié** ». — In *Panorama de la littérature noire d'expression française*. — Paris, Fayard, 1972. — pp. 69-81.

— **Pageard (Robert)**. — « Bernard **Dadié** ». — *Cahiers du Sud*, n° 341, 1956.

— **Prelle (François)**. — « Bernard **Dadié** à batons rompus ». — *Bingo* (Dakar), n° 225, octobre 1971. — pp. 40-73.

— **Quillateau (C.)**. — « Bernard Binlin **Dadié** ». — Paris, *Présence Africaine*, 1967. — 173 p. (coll. Approches).

CRITIQUES :

Sur *Assémien Déhylé, roi du Sanwi* :

— **Béart (Charles)**. — « *Assémien Déhylé, roi du Sanwi* ». — *Education Africaine* (Dakar), numéro spécial sur le théâtre indigène, 1937. — pp. 23-28.

Sur *Afrique debout* :

— *Lettres Françaises*. — « Afrique debout ». — n° 345, 11 janvier 1951.

Sur *Légendes Africaines* :

— **Dalmas (André)**. — « Légendes Africaines ». — *Tribune des Nations*, 16 avril 1954.

— *Nouvelles littératures*. — « Légendes Africaines ». — 8 avril 1954.

Sur *le Pagne noir* :

— **Berthier (Pierre)**. — « Le Pagne noir ». — *La Cité* (Bruxelles), 26 octobre 1956.

Sur *La Ronde des jours* :

— Anonyme. — « La Ronde des jours ». — *Paris-Dakar*, 3 mars 1956.

— Anonyme. — « La Ronde des jours ». — *Bulletin des Lettres* (Lyon), 15 mars 1956.

Sur *Climbié* :

— **Alegue (Albert)**. — « Confession d'un enfant du siècle ». — *L'Afrique Républicaine*, mai 1956.

— **Diop (David)**. — « Climbié de B. Dadié ». — *Présence Africaine*, n° XIII, avril-mai 1957. — p. 177.

— **Dobzynski (Charles)**. — « Climbié ». — *Les Lettres Françaises*, n° 616.

— **Eliet (Edouard)**. — « Climbié ». — In *Panorama de la littérature négro-africaine*. — Paris, *Présence Africaine*, 1965. — pp. 136-145.

— **Frederico (Suzanne)**. — « Climbié ». — *Le Drapeau rouge* (Bruxelles), 8 juillet 1956.

— **Lavigne (Raymond)**. — « Climbié ». — *Europe*, juin 1956.

— **Leusse (Luc de)**. — « Climbié ou l'étudiant déçu ». — In *Afrique Occident : Heurs et malheurs d'une rencontre*. — Paris, Orante, 1972. — pp. 137-211.

— **Mury (Gilbert)**. — « Climbié ». — *L'Humanité*, 26 mars 1956.

— **Pageard (Robert)**. — « Climbié ». — In *littérature négro-africaine*. — Paris, Le Livre Africain, 1972 (1^{re} éd., 1966). — p. 75.

— *Revue Indépendante* (Golfe Juan). — « Climbié ». — avril 1957.

— **Roger (G.)**. — « Climbié ». — *L'Ecole et la vie*, août 1956.

Sur *Un Nègre à Paris* :

— **Abidjan-Matin**. — « Un Nègre à Paris, par Bernard Dadié ». — *Présence Africaine*, n° XXXVI. — pp. 161-162.

— *Le courrier* (Genève). — « Un Nègre à Paris ». — 6 mai 1961.

— **Le Brun Keris (Georges)**. — « Un Nègre à Paris ». — *France-Forum*, mars 1962.

— **Pageard (Robert)**. — « Un nègre à Paris ». — In *littérature négro-africaine*. — Paris, Le Livre Africain, 1972 (1^{re} éd. 1966). — p. 75.

Sur *Patron de New York* :

— A.B.F. — « *Patron de New York* » de Bernard **Dadié**. — *Fraternité Matin*, n° 258 du 15 octobre 1965. — p. 9.

— **Kamissoko (Gaoussou)**. — « Une chef-d'œuvre : *Patron de New York*, de Bernard **Dadié** ». — *Fraternité Matin*, n° 483, 14 juillet 1966. — p. 4.

— **Pageard (Robert)**. « *Patron de New York* ». — In *Littérature négro-africaine*. — Paris, *Le Livre Africain*, 1972 (1^{re} éd. 1966). — p. 111.

— **Yambo**. — « *Patron de New York* (chronique), par Bernard **Dadié** ». — *Présence Africaine*, n° 53, 1^{er} trimestre 1965. — pp. 255-258.

Sur *Hommes de tous les continents* :

— **Kamissoko (Gaoussou)**. — « *Hommes de tous les continents* de Bernard **Dadié** ». — *Fraternité Matin*, n° 1050, 28 mai 1968. — p. 7.

Sur *Monsieur Thôgô-gnini* :

— Anonyme. — « Au T.N.A., un chef-d'œuvre : *Monsieur Thôgô-gnini* ». — *AL NASR* (Alger), 28 juillet 1969.

— Anonyme. — « Avec l'Institut National des Arts, *Monsieur Thôgô-gnini* dans plusieurs Etats africains ». — *Fraternité Matin*, n° 1312, 8 avril 1969. — p. 7.

— Anonyme. — « Courageuse satire sociale, a quoi tient le succès de *Monsieur Thôgô-gnini* ? ». — *Fraternité Matin*, n° 864, 17 octobre 1967. — p. 7.

— **Dadié (Bernard)**. — « M. Bernard **Dadié** : c'est le procès des Etats qui l'a emporté ». — *Fraternité Matin*, n° 1410, 4 août 1969. — p. 1.

— **Bonneau (Richard)**. — « *Monsieur Thôgô-gnini* de Bernard **Dadié** ». — *Eburnéa* (Abidjan), n° 60, juin 1972. — pp. 36-37.

— **Decraène (Philippe)**. — « *Monsieur Thôgô-gnini* de Bernard **Dadié** ». — *Le Monde*, n° 7632, 29 juillet 1969. — p. 14.

— **El Hadj Adamou Amzat**. — « Qui est *Monsieur Thôgô-gnini* ? ». — *L'Aube Nouvelle* (Porto-Novo), dimanche 25 mai 1969. — p. 4.

— **Fologo (L.D.)**. — « L'Institut National des Arts a lancé une bombe avec *Thôgô-gnini* ». — *Fraternité Matin*, n° 851, 2 octobre 1967. — pp. 1 et 10.

— I.T. — « Après le stage de l'Institut National des Arts, le théâtre ivoirien démarre : *Monsieur Thôgô-gnini* nous a séduits. — *Fraternité Matin*, n° 878, 2 novembre 1967.

— **Kamissoko (Gaoussou)**. — « Après la tournée triomphale des comédiens de l'INA, M. **Botboll** : la troupe a désormais son passeport pour l'Afrique ». — *Fraternité Matin*, n° 1369, 17 juin 1969. — p. 7.

— **Kamissoko (Gaoussou)**. — « Alger : triomphe de *Monsieur Thôgô-gnini* ». — *Fraternité Matin*, n° 1407, 31 juillet 1969. — p. 1.

— **N'Guessan Gbhourou (Bertin)**. — « A propos de *Monsieur Thôgô-gnini* ». — *Fraternité Matin*, n° 1254, 28 janvier 1969. — p. 7.

— **N'Guessan Gbhourou (Bertin)**. — « A propos du Festival d'Alger ». — *Fraternité Matin*, n° 1416, 12 août 1969. — p. 7.

— **Oumer (B.)**. — « *Monsieur Thôgô-gnini* : un théâtre politique, une prise de conscience ». — *El Moudjahid* (Alger), mardi 29 juillet 1969.

— **Touré (M.)**. — « *Monsieur Thôgô-gnini* vivement applaudi par le public bouakéen ». — *Fraternité Matin*, n° 878, 2 novembre 1967.

— **Traoré (Bakary)**. — « Le Théâtre africain au Festival Culturel Panafricain d'Alger ». — *Présence Africaine*, n° 72, 1969. — pp. 179-189.

Sur les Voix dans le vent :

— **Bonneau (Richard)**. — « *Les Voix dans le vent* ». — *Eburnéa* (Abidjan), n° 48, juin 1971. — pp. 32-33.

Sur *Béatrice du Congo* :

— Anonyme. — « En première mondiale sur les antennes de *France-Culture : Béatrice du Congo* de Bernard **Dadié**. — *Fraternité Matin*, n° 1874, 16 février 1971. — p. 9.

— Anonyme. — « Une pièce de Bernard **Dadié** au Festival d'Avignon : *Béatrice du Congo* ». — *Fraternité Matin* n° 1984, 29 juin 1971. — p. 8.

— Anonyme. — « *Béatrice du Congo* au Festival d'Avignon ». — *Eburnéa*, n° 51, septembre 1971. — p. 35.

— Anonyme. — « *Béatrice du Congo* de Bernard **Dadié** ». — *L'Entente Africaine*, n° 8, décembre 1971. — pp. 42-49.

— **Bonneau (Richard)**. — « *Béatrice du Congo* de Bernard **Dadié**. — *Eburnéa*, n° 47, mai 1971. — p. 22-24.

— **Cingria (Hélène)**. — « *Béatrice du Congo* : du bon théâtre mal rodé ». — *Les Lettres Françaises*, n° 1396, 28 juillet-3 août 1971. — p. 10.

— **Godard (Colette)**. — « Au cloître des Carmes : Jean-Marie **Serreau** ». — *Le Monde*, 8 juillet 1971. — p. 13.

— **Godard (Colette)**. — « *Béatrice du Congo* de Bernard **Dadié** à Avignon. — *Le Monde*, 20 juillet 1971. — p. 12.

— **Kanters (Robert)**. — « Les bons sauvages d'Avignon ». — *Express*, n° 1046, 26 juillet-1^{er} août 1971. — pp. 54-55.

— **Kourilsky (Françoise)**. — « La Foire aux spectacles ». — *Le Nouvel Observateur*, n° 350, 26 juillet-1^{er} août 1971. — p. 38.

— **Lemarchand (Jacques)**. — « Autour du palais des Papes ». — *Le Figaro*, n° 8358, 30 juillet 1971. — p. 11.

— **Sandier (Gilles)**. — « Avignon : des débuts peu convaincants ». — *La Quinzaine littéraire*, n° 123, 1-31 août 1971. — pp. 33-34.



DE LATTRE (Jean-Claude)

Né le 3 juillet 1939 à Grand-Lahou, Jean-Claude **De Lattre** commence ses études primaires au Foyer des Métis (devenu orphelinat) de Bingerville (1944-1947) puis à l'Ecole Primaire Supérieure de Bingerville (1947-1952) ; il entre ensuite au Collège du Plateau d'Abidjan où il reste un an, puis enseigne comme Instituteur à l'Atelier d'Art de Bingerville dirigé par Charles **Combes**.

En 1957, il part pour la France et poursuit ses études secondaires au Lycée de Poitiers (1957-1958). Admis au concours d'entrée à l'Ecole Régionale des Beaux Arts de Tours, il en sort trois ans plus tard titulaire du CAFAS et s'inscrit en 1961, à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris (reçu 12^e sur 150) où il reste jusqu'en 1969.

Rentré en Côte-d'Ivoire en octobre de la même année, il est depuis ce temps Professeur de Dessin à l'Institut National des Arts et assure en même temps des cours à l'Ecole Normale d'Enseignement Technique d'Abidjan, ainsi qu'à l'Ecole des Arts Appliqués de Bingerville (ancien Atelier Combes).

Jean-Claude **De Lattre** est membre-fondateur et Vice-Président de l'Association Universitaire des Elèves des Beaux Arts des Provinces françaises ; il a été Grand-Massier de l'Ecole des Beaux Arts de Tours (1959-1961). Il est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris où il a eu comme professeurs des maîtres tels que Henri-Georges **Adam** et Etienne **Martin** de l'Académie des Beaux Arts et a été Massier (1965-1968), puis Assistant de l'Atelier de Sculpture monumentale de cette école (1968-1969) où il a obtenu une première médaille et plusieurs mentions.

Lauréat de la IV^e Biennale de Paris (1965), il est également titulaire d'une première médaille de l'Institut de France (1968). Il a été primé « Grand Prix National » au IV^e Festival International de Peinture de Cagnes-sur-Mer (France) en 1970 et a obtenu une mention au Grand Prix de Sculpture à Abidjan, au XV^e Grand Prix International de l'AJEAFOM en mars 1973.

Jean-Claude **De Lattre** est décédé en juillet de la même année.

CONNAISSANCE DE L'ARTISTE :

— **Bi Ballo**. — « A l'Ecole des Beaux-Arts. I : la sculpture ; Pédagogie et 4^e dimension ». — *Fraternité Matin*, n^o 2471, 8 février 1973. — p. 7.

— **Kamissoko (Gaoussou)**. — « Jean-Claude De Lattre ». — *Fraternité Matin*, n° 1862, 2 février 1971. — p. 8.

— **O'Kellas Kane**. — « Trois artistes, une volonté commune : Aidons l'Etat à nous aider ». — *Fraternité Matin*, n° 2406, 21 novembre 1972. — p. 7.

— **Kamissoko (Gaoussou)**. — « Jean-Claude De Lattre ». — *Fraternité Matin*, n° 1862, 2 février 1971. — p. 8.

— **O'Kellas Kane**. — « Trois artistes, une volonté commune : Aidons l'Etat à nous aider ». — *Fraternité Matin*, n° 2406, 21 novembre 1972. — p. 7.



DEMAND GOH (Gaston)

D'origine guéré par son père Edouard **Bah**, conducteur de grue à la RAN (Régie Abidjan-Niger) et par sa mère Macoura **Gahou**, Gaston **Demand Goh** est né à Koffikro (sous-préfecture d'Aboisso), le 6 novembre 1940. Après avoir fréquenté l'Ecole Primaire Delaire de Treichville, de 1947 à 1954, il entre à l'Ecole Préparatoire Militaire de Saint-Louis du Sénégal où il reste cinq ans (1954-1959) jusqu'en classe de seconde : « Nous y étions presque cloîtrés et c'est comme à travers une vitrine que nous avons visité le Sénégal. Nous n'avions pas de contacts humains, nous étions l'objet de curiosité des uns et des autres ; on nous invitait pour nous admirer, non pour communiquer avec nous. ».

En mai 1960, à la suite d'une séquelle de méningite, il se trouve brusquement coupé du monde, atteint de surdité. Ses proches le confient à un féticheur de Sassandra dont on dit qu'il aurait le pouvoir de rendre l'ouïe. Ils demeurent une année entière sans obtenir le moindre résultat ; la médecine officielle ne peut plus rien pour lui : le nerf auditif étant totalement détruit, toute opération chirurgicale serait vaine.

De retour à Agboville, désespéré, il tente de mettre fin à ses jours en avalant du lysol ; il est conduit à l'hôpital et sauvé in extremis. Durant son hospitalisation, un ami lui apporte *Terre des Hommes* de Saint-Exupéry. Il tombe alors sur cette phrase : « être homme, c'est être responsable, c'est connaître la honte en face d'une situation qui ne semblait pas dépendre de soi ».

Dès lors, il cesse de s'apitoyer sur son sort, d'être à la charge des siens ; il décide d'écrire « pour s'en sortir », pour prouver aux autres et à lui-même qu'il existe et qu'il est, lui aussi, « responsable » :

« La grande roue de la destinée ne peut se mouvoir sans écraser personne ; je me trouvais sur son chemin, la vie ne m'offrait plus rien ; j'ai écrit dans un moment de désespoir courageux ; comme le loup, cerné de toutes parts, j'ai fait tête, et *Toussio* est né. »

Le manuscrit de sa pièce est prêt en deux semaines : il n'a plus désormais que sa plume pour communiquer avec le monde. Il s'inscrit à un cours de comptabilité par correspondance et trouve un emploi d'Assistant Administratif à la CFHP (Compagnie Fermière des Huiles de Palme) de Dabou.



DEMAND GOH (Gaston)

D'origine guéré par son père Edouard **Bah**, conducteur de grue à la RAN (Régie Abidjan-Niger) et par sa mère Macoura **Gahou**, Gaston **Demand Goh** est né à Koffikro (sous-préfecture d'Aboisso), le 6 novembre 1940. Après avoir fréquenté l'Ecole Primaire Delaire de Treichville, de 1947 à 1954, il entre à l'Ecole Préparatoire Militaire de Saint-Louis du Sénégal où il reste cinq ans (1954-1959) jusqu'en classe de seconde : « Nous y étions presque cloîtrés et c'est comme à travers une vitrine que nous avons visité le Sénégal. Nous n'avions pas de contacts humains, nous étions l'objet de curiosité des uns et des autres ; on nous invitait pour nous admirer, non pour communiquer avec nous. ».

En mai 1960, à la suite d'une séquelle de méningite, il se trouve brusquement coupé du monde, atteint de surdité. Ses proches le confient à un féticheur de Sassandra dont on dit qu'il aurait le pouvoir de rendre l'ouïe. Ils demeurent une année entière sans obtenir le moindre résultat ; la médecine officielle ne peut plus rien pour lui : le nerf auditif étant totalement détruit, toute opération chirurgicale serait vaine.

De retour à Agboville, désespéré, il tente de mettre fin à ses jours en avalant du lysol ; il est conduit à l'hôpital et sauvé in extremis. Durant son hospitalisation, un ami lui apporte *Terre des Hommes* de Saint-Exupéry. Il tombe alors sur cette phrase : « être homme, c'est être responsable, c'est connaître la honte en face d'une situation qui ne semblait pas dépendre de soi ».

Dès lors, il cesse de s'apitoyer sur son sort, d'être à la charge des siens ; il décide d'écrire « pour s'en sortir », pour prouver aux autres et à lui-même qu'il existe et qu'il est, lui aussi, « responsable » :

« La grande roue de la destinée ne peut se mouvoir sans écraser personne ; je me trouvais sur son chemin, la vie ne m'offrait plus rien ; j'ai écrit dans un moment de désespoir courageux ; comme le loup, cerné de toutes parts, j'ai fait tête, et *Toussio* est né. »

Le manuscrit de sa pièce est prêt en deux semaines : il n'a plus désormais que sa plume pour communiquer avec le monde. Il s'inscrit à un cours de comptabilité par correspondance et trouve un emploi d'Assistant Administratif à la CFHP (Compagnie Fermière des Huiles de Palme) de Dabou.

Il écrit, toujours des pièces de théâtre : *Retour à la terre*, *L'Héritier du masque*, *Guéladée...* ; il montre ses manuscrits, on l'encourage, on promet, sans plus ; il lit ; mais perd peu à peu le goût d'écrire. A tout hasard, il envoie sa pièce à l'Institut National des Arts d'Abidjan : il reçoit une lettre du Directeur de l'Ecole Nationale de Théâtre, Jean **Favarel**, ancien comédien et metteur en scène du *Grenier de Toulouse* ; sa pièce est enfin présentée au public abidjanais en janvier 1971, au Théâtre de la Cité. L'œuvre de Gaston **Demand Goh** est essentiellement dramatique ; malgré son premier succès, il semble avoir renoncé à la littérature et n'a rien produit depuis cette date.

ŒUVRE :

— *Toussio*. Théâtre. — Pièce jouée au Théâtre de la Cité par la troupe de l'INA, à Abidjan en janvier 1971.

— *Retour à la terre*. Théâtre, inédit.

— *L'Héritier du masque*. Théâtre, inédit.

— *Guéladée*. Théâtre, inédit.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

— **Koffi (Jean)**. — « Etre homme, c'est être responsable, déclare **G. Demand Goh**, l'auteur de *Toussio*, pièce choisie par l'INA pour sa semaine culturelle ». — *Fraternité Matin*, n° 1840, 7 janvier 1971. — p. 2.

CRITIQUES :

— Anonyme. — « La première de *Toussio* a fait salle comble ». — *Fraternité Matin*, n° 1847, 15 janvier 1972. — p. 1.

— Anonyme. — « *Toussio* ou le romantisme à la sauce ivoirienne ». — *Fraternité Matin*, n° 1850, 19 janvier 1972. — p. 8.

— INA. — *Toussio*. Programme. — Abidjan, S i i, n.d. — 20 cm, non paginé.

— **Tiabas (H.B.)**. — « J'ai vu jouer *Toussio* ». — *Fraternité Matin*, n° 1862, 2 février 1971. — p. 8.

— **Van Steenkiste (Guy)**. — « *Toussio* ou Koulaï ? ». — *Fraternité Matin*, n° 1856, 26 janvier 1971. — p. 10.

Il écrit, toujours des pièces de théâtre : *Retour à la terre*, *L'Héritier du masque*, *Guéladée...* ; il montre ses manuscrits, on l'encourage, on promet, sans plus ; il lit ; mais perd peu à peu le goût d'écrire. A tout hasard, il envoie sa pièce à l'Institut National des Arts d'Abidjan : il reçoit une lettre du Directeur de l'Ecole Nationale de Théâtre, Jean **Favarel**, ancien comédien et metteur en scène du *Grenier de Toulouse* ; sa pièce est enfin présentée au public abidjanais en janvier 1971, au Théâtre de la Cité. L'œuvre de Gaston **Demand Goh** est essentiellement dramatique ; malgré son premier succès, il semble avoir renoncé à la littérature et n'a rien produit depuis cette date.

ŒUVRE :

— *Toussio*. Théâtre. — Pièce jouée au Théâtre de la Cité par la troupe de l'INA, à Abidjan en janvier 1971.

— *Retour à la terre*. Théâtre, inédit.

— *L'Héritier du masque*. Théâtre, inédit.

— *Guéladée*. Théâtre, inédit.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

— **Koffi (Jean)**. — « Etre homme, c'est être responsable, déclare **G. Demand Goh**, l'auteur de *Toussio*, pièce choisie par l'INA pour sa semaine culturelle ». — *Fraternité Matin*, n° 1840, 7 janvier 1971. — p. 2.

CRITIQUES :

— Anonyme. — « La première de *Toussio* a fait salle comble ». — *Fraternité Matin*, n° 1847, 15 janvier 1972. — p. 1.

— Anonyme. — « *Toussio* ou le romantisme à la sauce ivoirienne ». — *Fraternité Matin*, n° 1850, 19 janvier 1972. — p. 8.

— INA. — *Toussio*. Programme. — Abidjan, S i i, n.d. — 20 cm, non paginé.

— **Tiabas (H.B.)**. — « J'ai vu jouer *Toussio* ». — *Fraternité Matin*, n° 1862, 2 février 1971. — p. 8.

— **Van Steenkiste (Guy)**. — « *Toussio* ou Koulaï ? ». — *Fraternité Matin*, n° 1856, 26 janvier 1971. — p. 10.



DEMBÉLÉ (Sidiky)

Né le 20 mars 1921 à San (Mali), Sidiky **Dembélé** fréquente d'abord l'École Primaire Régionale puis l'École Primaire Supérieure de Bamako. Admis au concours de l'École Normale William-Ponty (Sénégal) en 1937, en même temps que Philippe **Yacé**, actuel Président de l'Assemblée Nationale Ivoirienne, il en sort diplômé trois ans plus tard.

Mobilisé en 1940, il fait cinq années de service militaire et entre à la libération, comme fonctionnaire aux PTT. En 1950, il est envoyé au stage de perfectionnement aux cours professionnels des PTT de l'avenue de Ségur, à Paris. A sa sortie, il est nommé Contrôleur des Postes à Dakar, où il exercera jusqu'en 1954. Parallèlement à sa vie professionnelle, il assume des fonctions syndicales (il est Secrétaire Général du Syndicat des Postes de l'AOF et du Togo).

Muté en Côte-d'Ivoire en raison de ses activités militantes, il est affecté comme Inspecteur des PTT à la Poste Centrale d'Abidjan où il exerce ses fonctions de 1955 à 1960. Rentré en 1960 au Mali, il est actuellement Inspecteur des Postes itinérant à Bamako après avoir été Directeur Général de l'Information et de la Radiodiffusion. Sidiky **Dembélé** est l'auteur de plusieurs pièces de théâtre ; son roman : *Les Inutiles*, préfacé par l'Académicien français Georges **Duhamel** a obtenu en 1960 le « Grand Prix Littéraire de la Côte-d'Ivoire ».

ŒUVRE :

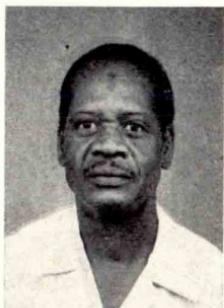
— *Le Chant de Madhi*. In *le théâtre populaire en République de Côte-d'Ivoire (œuvres choisies)*. — Abidjan, CCFI, 1965. — p. 201.

— *Les Inutiles*. Roman. — Dakar, *Bingo*, 1960. — 130 p.

— *Les Hommes*. Théâtre. — Pièce jouée à Bamako et à Alger en 1963. — Inédite.

— *La Bourgeoise*. Théâtre. — 1964, inédit.

— *Une Femme, un Amour*. Théâtre. — 1969, inédit.



DEMBÉLÉ (Sidiky)

Né le 20 mars 1921 à San (Mali), Sidiky **Dembélé** fréquente d'abord l'École Primaire Régionale puis l'École Primaire Supérieure de Bamako. Admis au concours de l'École Normale William-Ponty (Sénégal) en 1937, en même temps que Philippe **Yacé**, actuel Président de l'Assemblée Nationale Ivoirienne, il en sort diplômé trois ans plus tard.

Mobilisé en 1940, il fait cinq années de service militaire et entre à la libération, comme fonctionnaire aux PTT. En 1950, il est envoyé au stage de perfectionnement aux cours professionnels des PTT de l'avenue de Ségur, à Paris. A sa sortie, il est nommé Contrôleur des Postes à Dakar, où il exercera jusqu'en 1954. Parallèlement à sa vie professionnelle, il assume des fonctions syndicales (il est Secrétaire Général du Syndicat des Postes de l'AOF et du Togo).

Muté en Côte-d'Ivoire en raison de ses activités militantes, il est affecté comme Inspecteur des PTT à la Poste Centrale d'Abidjan où il exerce ses fonctions de 1955 à 1960. Rentré en 1960 au Mali, il est actuellement Inspecteur des Postes itinérant à Bamako après avoir été Directeur Général de l'Information et de la Radiodiffusion. Sidiky **Dembélé** est l'auteur de plusieurs pièces de théâtre ; son roman : *Les Inutiles*, préfacé par l'Académicien français Georges **Duhamel** a obtenu en 1960 le « Grand Prix Littéraire de la Côte-d'Ivoire ».

ŒUVRE :

— *Le Chant de Madhi*. In *le théâtre populaire en République de Côte-d'Ivoire (œuvres choisies)*. — Abidjan, CCFI, 1965. — p. 201.

— *Les Inutiles*. Roman. — Dakar, *Bingo*, 1960. — 130 p.

— *Les Hommes*. Théâtre. — Pièce jouée à Bamako et à Alger en 1963. — Inédite.

— *La Bourgeoise*. Théâtre. — 1964, inédit.

— *Une Femme, un Amour*. Théâtre. — 1969, inédit.

CRITIQUES :

Sur *le Chant de Madhi* :

— **Vieyra (Paulin)**. — « Théâtre et cinéma : *le Chant de Madhi* et le *Carnaval des Dieux* ». — *Présence Africaine*, n° XVIII-XIX, février-mai 1958. — pp. 242-244.

Sur *les Inutiles* :

— **Bonneau (Richard)**. — « *Les Inutiles* de Sidiky **Dembélé** ». — *Eburnéa* (Abidjan), n° 69, mars 1973. — pp. 26-27 et 37.

CRITIQUES :

Sur *le Chant de Madhi* :

— **Vieyra (Paulin)**. — « Théâtre et cinéma : *le Chant de Madhi* et le *Carnaval des Dieux* ». — *Présence Africaine*, n° XVIII-XIX, février-mai 1958. — pp. 242-244.

Sur *les Inutiles* :

— **Bonneau (Richard)**. — « *Les Inutiles* de Sidiky **Dembélé** ». — *Eburnéa* (Abidjan), n° 69, mars 1973. — pp. 26-27 et 37.



DERVAIN (Eugène Émile)

Issu d'une famille d'enseignants (son grand-père paternel, un Breton, fut l'un des premiers instituteurs laïques à avoir été nommé à la Martinique après un litige entre le Gouverneur de la colonie et les congrégations religieuses qui furent expulsées), Eugène Émile **Dervain** est né à Saint-Esprit (petit village du centre de la Martinique), le 4 février 1928. Son père était professeur de Mathématiques au Collège d'Enseignement Technique de Fort-de-France, et sa mère institutrice.

Il fréquente d'abord l'Ecole Primaire de Saint-Esprit, puis entre en sixième au Lycée Victor **Schoelcher** de Fort-de-France. C'est alors qu'il est en classe de quatrième qu'est nommé un jeune enseignant qui sera son professeur de Lettres jusqu'en première : Aimé **Césaire**. Son influence sur Eugène **Dervain** sera déterminante.

Dès 1943, **Césaire** publie avec sa femme Suzanne et quelques amis la revue *Tropiques* bientôt suivi d'un autre périodique aux tendances très marquées : *Caravelle*, publication éphémère qui n'eut que trois numéros.

Les jeunes lycéens (Georges **Desportes**, **Fourneuf**, Félix **Jouanelle**, Edouard **Glissant** et Eugène **Dervain**) qui vivaient dans l'ombre de leur professeur, créent à leur tour un hebdomadaire : *La Jeune Tribune* à travers lequel ils entendaient prolonger son action. C'est une période de bouillonnement d'idées. Les jeunes gens découvrent l'Afrique en lisant Frobenius, Monot, Monnerot, s'initient au surréalisme (Breton, Desnos, etc.) suivent avec anxiété les mouvements révolutionnaires en Haïti (1946).

Eugène **Dervain**, après l'obtention de son bac Philo, arrive à Paris en novembre 1947 et est logé au Foyer des Etudiants de la France d'Outre-Mer, c'est là qu'il rencontre **Bachir** Touré, **Diallo** Tellis, Mohamed **Diawara**, actuel Ministre du Plan en Côte-d'Ivoire.

Il commence des études supérieures de Lettres qu'il ne terminera pas (collé en Grec « parce qu'Aimé **Césaire** n'aimait pas enseigner l'accentuation ») et commence à travailler, parallèlement, à mi-temps comme « pion » dans une boîte à bachot, aux PTT, puis à la Sécurité Sociale. C'est à cette époque qu'il épouse une ivoirienne.

Finalement, il opte pour le Droit et sort licencié en 1959. D'abord Magistrat à Conakry, il exerce ses fonctions au cabinet du Ministre



DERVAIN (Eugène Émile)

Issu d'une famille d'enseignants (son grand-père paternel, un Breton, fut l'un des premiers instituteurs laïques à avoir été nommé à la Martinique après un litige entre le Gouverneur de la colonie et les congrégations religieuses qui furent expulsées), Eugène Émile **Dervain** est né à Saint-Esprit (petit village du centre de la Martinique), le 4 février 1928. Son père était professeur de Mathématiques au Collège d'Enseignement Technique de Fort-de-France, et sa mère institutrice.

Il fréquente d'abord l'Ecole Primaire de Saint-Esprit, puis entre en sixième au Lycée Victor **Schoelcher** de Fort-de-France. C'est alors qu'il est en classe de quatrième qu'est nommé un jeune enseignant qui sera son professeur de Lettres jusqu'en première : Aimé **Césaire**. Son influence sur Eugène **Dervain** sera déterminante.

Dès 1943, **Césaire** publie avec sa femme Suzanne et quelques amis la revue *Tropiques* bientôt suivi d'un autre périodique aux tendances très marquées : *Caravelle*, publication éphémère qui n'eut que trois numéros.

Les jeunes lycéens (Georges **Desportes**, **Fourneuf**, Félix **Jouanelle**, Edouard **Glissant** et Eugène **Dervain**) qui vivaient dans l'ombre de leur professeur, créent à leur tour un hebdomadaire : *La Jeune Tribune* à travers lequel ils entendaient prolonger son action. C'est une période de bouillonnement d'idées. Les jeunes gens découvrent l'Afrique en lisant Frobenius, Monot, Monnerot, s'initient au surréalisme (Breton, Desnos, etc.) suivent avec anxiété les mouvements révolutionnaires en Haïti (1946).

Eugène **Dervain**, après l'obtention de son bac Philo, arrive à Paris en novembre 1947 et est logé au Foyer des Etudiants de la France d'Outre-Mer, c'est là qu'il rencontre **Bachir** Touré, **Diallo** Tellis, Mohamed **Diawara**, actuel Ministre du Plan en Côte-d'Ivoire.

Il commence des études supérieures de Lettres qu'il ne terminera pas (collé en Grec « parce qu'Aimé **Césaire** n'aimait pas enseigner l'accentuation ») et commence à travailler, parallèlement, à mi-temps comme « pion » dans une boîte à bachot, aux PTT, puis à la Sécurité Sociale. C'est à cette époque qu'il épouse une ivoirienne.

Finalement, il opte pour le Droit et sort licencié en 1959. D'abord Magistrat à Conakry, il exerce ses fonctions au cabinet du Ministre

de la Justice Paul **Faber** (1960-1962), puis repart en Côte-d'Ivoire en novembre 1962, à la suite d'un voyage officiel du Président Félix **Houphouët-Boigny** en Guinée.

Nommé Substitut du Procureur de la République (1962-1964), puis Juge d'Instruction à Abidjan (1964-1968), il opte pour la nationalité ivoirienne en 1967 et exerce la profession d'Avocat au Barreau d'Abidjan depuis 1968. Sportif, Eugène **Dervain** est également Président de l'ASEC (Association Sportive des Employés et Commerçants), équipe de Football abidjanaise.

Peintre et dessinateur, il a illustré deux ouvrages (*Kiroa* de **Rivel** et *Bakary, enfant du Mali* de Andrée **Clair**) pour le compte de *Présence Africaine*.

ŒUVRE :

— « Chant pour un chef » suivi de « Poème à Koffi ». In Lilyan **Kesteloot**. — *Anthologie négro-africaine*. — Verviers (Belgique), Gérard et Cie, 1967. — pp. 325-328 (Coll. Marabout Université, 129).

— « *Grand Bassam* ». Poème. — *Fraternité Matin*, n° 1220, 17 décembre 1968. — p. 7.

— *La Reine scélérate*. Suivi de *La Langue et le Scorpion*. Théâtre. — Yaoundé, éd. Clé, 1968. — 105 p.

— *La Reine Pokou*. Théâtre. — Inédit.

— *Chaka*. Théâtre. — Inédit.

— *Antigone*. Théâtre. — Inédit.

— *Macouba Congo*. Théâtre. — Inédit.

— *La dixième part*. Théâtre. — Inédit.

— *Termites*. Théâtre. — Inédit.

CRITIQUES :

Sur *Termites* :

— Anonyme. — « *Termites* d'Eugène **Dervain** ». — *Fraternité Matin*, n° 1613, 7 avril 1970. — p. 8.

— **Kamissoko (Gaoussou)**. — « Triomphe de *Termites* Samedi ». — *Fraternité Matin*, n° 1625, 21 avril 1970. — p. 2.

Sur *Saran ou la Reine scélérate et la Langue et le Scorpion* :

— **Bonneau (Richard)**. — « *Saran ou la Reine scélérate et la Langue et le Scorpion* ». — *Eburnéa* (Abidjan), n° 54, décembre 1971. — pp. 38-39.

de la Justice Paul **Faber** (1960-1962), puis repart en Côte-d'Ivoire en novembre 1962, à la suite d'un voyage officiel du Président Félix **Houphouët-Boigny** en Guinée.

Nommé Substitut du Procureur de la République (1962-1964), puis Juge d'Instruction à Abidjan (1964-1968), il opte pour la nationalité ivoirienne en 1967 et exerce la profession d'Avocat au Barreau d'Abidjan depuis 1968. Sportif, Eugène **Dervain** est également Président de l'ASEC (Association Sportive des Employés et Commerçants), équipe de Football abidjanaise.

Peintre et dessinateur, il a illustré deux ouvrages (*Kiroa* de **Rivel** et *Bakary, enfant du Mali* de Andrée **Clair**) pour le compte de *Présence Africaine*.

ŒUVRE :

— « Chant pour un chef » suivi de « Poème à Koffi ». In Lilyan **Kesteloot**. — *Anthologie négro-africaine*. — Verviers (Belgique), Gérard et Cie, 1967. — pp. 325-328 (Coll. Marabout Université, 129).

— « *Grand Bassam* ». Poème. — *Fraternité Matin*, n° 1220, 17 décembre 1968. — p. 7.

— *La Reine scélérate*. Suivi de *La Langue et le Scorpion*. Théâtre. — Yaoundé, éd. Clé, 1968. — 105 p.

— *La Reine Pokou*. Théâtre. — Inédit.

— *Chaka*. Théâtre. — Inédit.

— *Antigone*. Théâtre. — Inédit.

— *Macouba Congo*. Théâtre. — Inédit.

— *La dixième part*. Théâtre. — Inédit.

— *Termites*. Théâtre. — Inédit.

CRITIQUES :

Sur *Termites* :

— Anonyme. — « *Termites* d'Eugène **Dervain** ». — *Fraternité Matin*, n° 1613, 7 avril 1970. — p. 8.

— **Kamissoko (Gaoussou)**. — « Triomphe de *Termites* Samedi ». — *Fraternité Matin*, n° 1625, 21 avril 1970. — p. 2.

Sur *Saran ou la Reine scélérate et la Langue et le Scorpion* :

— **Bonneau (Richard)**. — « *Saran ou la Reine scélérate et la Langue et le Scorpion* ». — *Eburnéa* (Abidjan), n° 54, décembre 1971. — pp. 38-39.



DIALLO (Mamadou)

D'origine peulh par son père et agni par sa mère, Mamadou **Diallo** est né le 26 octobre 1920 à Elosso (qui signifie : « sur l'île » en langue agni), dans la sous-préfecture de Tiassalé. Il fréquente l'Ecole Primaire Publique de cette ville (1927-1932) et entre à l'Ecole Régionale d'Abidjan (1932-1934).

Après l'obtention du certificat d'études primaires, il passe le concours d'entrée à l'EPS de Bingerville (1934). C'est dans cette école qu'il s'initie à l'expression dramatique, participe aux saynètes jouées sur le théâtre de verdure construit sur l'initiative du Directeur de l'établissement : Charles **Beart**, et commence à griffonner quelques poèmes.

Admis en 1937 à l'Ecole Normale William-Ponty qui vient d'être transférée à Sébikotane, il joue dans la pièce *Assemien Déhylé* de son aîné Bernard **Dadié** et sort de l'école en 1941, breveté de la section Administration Générale. Nommé commis d'Administration, il ouvre le poste d'Adiaké, près d'Assinie (1943-1944), est affecté à Abidjan au Bureau des Affaires Politiques (1944-1945), puis des Finances (1945-1948).

En 1948, il passe le concours du cadre commun supérieur des secrétaires des Greffes et Parquets et est nommé à Bobo-Dioulasso. C'est vers cette période qu'il commence à écrire dans des revues politiques comme *Le Réveil* (organe du Rassemblement Démocratique Africain) et *Le Démocrate*.

Déplacé et nommé à Fada Gourma (Haute-Volta), il refuse de rejoindre son poste et se trouve sans solde pendant un an. Il continue à militer au sein du RDA comme agent coordinateur du parti à Bobo-Dioulasso puis à Grand Bassam. En 1950, dans le cadre de la création d'une Justice de Paix à compétence étendue, il est nommé secrétaire des Greffes et Parquets faisant fonction de greffier, à Dalao où il reste dix ans, puis passe dans le corps des greffiers et est affecté à Abidjan (1960-1962).

Reçu au concours d'entrée de l'ENA d'Abidjan, il en sort diplômé deux ans et demi plus tard (1962) après avoir effectué un stage pratique à l'Institut des Hautes Etudes d'Outre-Mer de Paris (1964-1965). De retour en Côte-d'Ivoire, il est intégré dans le corps des Administrateurs Civils et nommé Directeur des Affaires Administratives et



DIALLO (Mamadou)

D'origine peulh par son père et agni par sa mère, Mamadou **Diallo** est né le 26 octobre 1920 à Elosso (qui signifie : « sur l'île » en langue agni), dans la sous-préfecture de Tiassalé. Il fréquente l'Ecole Primaire Publique de cette ville (1927-1932) et entre à l'Ecole Régionale d'Abidjan (1932-1934).

Après l'obtention du certificat d'études primaires, il passe le concours d'entrée à l'EPS de Bingerville (1934). C'est dans cette école qu'il s'initie à l'expression dramatique, participe aux saynètes jouées sur le théâtre de verdure construit sur l'initiative du Directeur de l'établissement : Charles **Beart**, et commence à griffonner quelques poèmes.

Admis en 1937 à l'Ecole Normale William-Ponty qui vient d'être transférée à Sébikotane, il joue dans la pièce *Assemien Déhylé* de son aîné Bernard **Dadié** et sort de l'école en 1941, breveté de la section Administration Générale. Nommé commis d'Administration, il ouvre le poste d'Adiaké, près d'Assinie (1943-1944), est affecté à Abidjan au Bureau des Affaires Politiques (1944-1945), puis des Finances (1945-1948).

En 1948, il passe le concours du cadre commun supérieur des secrétaires des Greffes et Parquets et est nommé à Bobo-Dioulasso. C'est vers cette période qu'il commence à écrire dans des revues politiques comme *Le Réveil* (organe du Rassemblement Démocratique Africain) et *Le Démocrate*.

Déplacé et nommé à Fada Gourma (Haute-Volta), il refuse de rejoindre son poste et se trouve sans solde pendant un an. Il continue à militer au sein du RDA comme agent coordinateur du parti à Bobo-Dioulasso puis à Grand Bassam. En 1950, dans le cadre de la création d'une Justice de Paix à compétence étendue, il est nommé secrétaire des Greffes et Parquets faisant fonction de greffier, à Dalao où il reste dix ans, puis passe dans le corps des greffiers et est affecté à Abidjan (1960-1962).

Reçu au concours d'entrée de l'ENA d'Abidjan, il en sort diplômé deux ans et demi plus tard (1962) après avoir effectué un stage pratique à l'Institut des Hautes Etudes d'Outre-Mer de Paris (1964-1965). De retour en Côte-d'Ivoire, il est intégré dans le corps des Administrateurs Civils et nommé Directeur des Affaires Administratives et

Financières de l'Education Nationale (1965-1970), puis Inspecteur des Services Administratifs rattaché à la Présidence de la République.

Mamadou **Diallo** est Chevalier de l'Ordre National Ivoirien et Officier du Mérite de l'Education Nationale. Lauréat de l'Académie le Ménure (1952), il a obtenu le premier prix de poésie des gens de Lettres en Côte-d'Ivoire (1967), le prix littéraire *Houphouët-Boigny* (section Poésie) en 1969 avec son recueil *tam-tam noir*, et le prix des jeux floraux de la francophonie en 1972.

ŒUVRE :

- *Tam-tam noir*. — Abidjan, éd. Africaines, 1970. — 44 p.
- *Pleurs et Fleurs pour Méliane*. Poèmes. — Inédit.
- *L'Ange du Purgatoire*. Poèmes. — En préparation.
- *L'interdit est en toi*. Théâtre. — En préparation.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

- « Les lauréats à l'honneur ». — *Fraternité Matin* (Abidjan), 3-4 octobre 1969. — pp. 1-2.
- « Entretien avec Mamadou **Diallo** ». — *Fraternité Matin*, n° 1498, 18 novembre 1969. — p. 7.

CRITIQUES :

- Anonyme. — « Le Prix Littéraire *Houphouët-Boigny* a été proclamé hier ». — *Fraternité Matin*, n° 1490, 8-9 novembre 1969. — pp. 1 et 10.
- Anonyme. — « Entretien avec Mamadou **Diallo** ». — *Fraternité Matin*, n° 1498, 18 novembre 1969. — p. 7.
- **Bonneau (Richard)**. — « Le Prix Littéraire *Houphouët-Boigny* en poésie : *Tam-tam noir* de Mamadou **Diallo** ». — *Eburnéa* (Abidjan), n° 52, octobre 1971. — pp. 36-37.



DIAMAN (Emmanuel)

D'origine bété par son père, fonctionnaire au Ministère de l'Agriculture, Emmanuel **Diaman** (en réalité « **Djama** » ; la graphie correspond à une erreur d'interprétation de l'Officier d'Etat Civil) est né à Gagnoa le 6 mars 1945.

Enfance à Daloa, puis à Tiassalé (1949-1969). Après l'obtention du CEPE en 1958, il entre en sixième au Lycée Technique d'Abidjan, en section commerciale où il obtient un CAP en comptabilité (1962). C'est alors qu'il est encore au lycée qu'il fréquente l'Ecole d'Art Dramatique d'Abidjan, dès sa création en 1959, jusqu'en 1969, date à laquelle grâce à l'obtention d'une bourse UNESCO, il part pour la Belgique poursuivre des études cinématographiques à l'INSAS (Institut National Supérieur des Arts de Spectacles) de 1970 à 1973.

Emmanuel **Diaman** a animé un programme télévisé à la RTI de 1967 à 1968. Nommé assistant-professeur à l'Institut National des Arts d'Abidjan en 1968, il participe, l'année suivante, à la création de *Monsieur Thôgô-gnini* de Bernard **Dadié**, dans une mise en scène de Georges **Toussaint** (il tient le rôle de N'Zékou) ; il sillonne la Côte-d'Ivoire et parcourt de nombreux pays africains (Sénégal, Haute-Volta, Togo, Dahomey, Niger, Congo-Brazzaville, Gabon et Zaïre) jusqu'à la consécration du Festival Panafricain d'Alger en juillet 1969 ; la représentation était précédée d'une *Improvisation collective* dont il avait réglé la mise en scène.

Comédien et cinéaste, Emmanuel **Diaman** a fait de la figuration dans *Le gentleman de Cocody* et dans *Mouna ou le rêve d'un artiste* d'Henri **Duparc** ; il a assisté Bassori **Timité** lors du tournage de *La Femme au couteau* (il assurait le rôle du jeune ami du héros). Il a réalisé jusqu'à présent deux courts métrages : le premier, dont il ne veut plus parler, portait le titre d'une jeune fille ; le second, *Africréer*, dans le style « Free Cinema », abordait les rapports entre un Africain et une Européenne. Le film fut projeté au Festival de Ougadougou en 1971. Emmanuel **Diaman** a actuellement en projet un long métrage intitulé *Djamana-Deum* (« Les enfants du continent » en dioula).

CONNAISSANCE DU CINÉASTE :

— **Ano (N.)**. — « Aujourd'hui, le cinéaste Emmanuel **Diaman** ». — *Fraternité Matin*, n° 2424, 12 décembre 1972. — p. 10.



DJÉOLÉ (Étienne)

Né vers 1944 à Niambéré (sous-préfecture de Lakota) d'un père dida et d'une mère bété, Etienne **Djéolé** fréquente l'Ecole de la Mission Catholique de Gagnoa de 1950 à 1953. En 1954, il part pour Abidjan où il est pris en charge par un grand frère infirmier, ce qui lui permet de suivre pendant deux ans les cours du soir de la Mission Catholique d'Adjamé.

Revenu à Niambéré en 1956, il aide son père aux travaux des champs. De retour à Abidjan en 1958, il est engagé comme planton à l'IFAN (Institut Français d'Afrique Noire, devenu Centre des Sciences Humaines). C'est là qu'il rencontre M. **Holas**, son directeur, qui l'encourage à poursuivre ses études. Etienne **Djéolé** est reçu en 1966 au Certificat d'Etudes Primaires qu'il avait présenté comme candidat libre.

Passionné par les recherches de son éminent « patron », il commence à rédiger des études ethno-sociologiques sur sa race, participe aux tournées de M. **Holas** qui l'initie à la recherche scientifique et l'envoie en mission dans toutes les régions de la Côte-d'Ivoire. Etienne **Djéolé** prend des notes, enregistre des contes, relève les noms des génies, rédige les fiches sur l'origine de certaines pièces et sur les caractéristiques de chaque groupe ethnique, tout en apprenant, parallèlement, à tenir les livres de comptes et à taper à la machine.

C'est d'ailleurs sur cette machine à écrire qu'il frappe, en s'exerçant, ses premiers poèmes que M. **Holas** recueillera précieusement à son insu et qu'il rassemblera dans un recueil intitulé : *Vers de la Terre*.

ŒUVRE :

— *Vers de la Terre*. Préface de **B. Holas**. — Limoges, Impr. Bontemps, 1968. — 38 p.

ARTICLE :

— « La légende de l'homme-pierre (Côte-d'Ivoire) ». — *Notes Africaines*, n° 89, janvier 1961. — p. 16, 1 frg.

CRITIQUES :

— Anonyme. — « Une révélation : le premier recueil d'Etienne Djéolé (planton au CSH). — *Eburnéa*, n° 15, juillet 1968. — pp. 28-29.

— **Durand (Oswald)**. — Monsieur Oswald **Durand** présente : *Vers de la Terre de Monsieur Etienne Djéolé* ». — *C.R. Acad. Sc. Outre-Mer*, 1969, XXIX, 2. — pp. 75-76.



DODO (Jean)

Né vers 1919 à Zakaria, dans le département du Centre-Ouest, Jean **Dodo** commence à fréquenter en 1928 les écoles primaires de Guiglo, puis de Daloa. Il entre en sixième dans une mission catholique et poursuit ses études secondaires à Bingerville, au petit séminaire que l'on vient de transférer de Dabou (1936).

A sa sortie, en 1942, Jean **Dodo** commence une carrière d'enseignant à Daloa comme Directeur d'Ecole à la Mission Catholique. Après avoir accompli son service militaire en Côte-d'Ivoire et au Soudan (Mali actuel), il fait un peu de comptabilité et commence à rédiger quelques chroniques bientôt remarquées par Charles de Breteuil qui l'invite à collaborer au journal qu'il dirige alors : *Abidjan-Matin*. Jean **Dodo** travaille également au journal *La Concorde*, de Pierre Duprey de la Ruffinière, puis fonde avec son ami antillais Victor Cadreau un mensuel, *L'Essor de l'Afrique Française*, dans lequel il publie quelques poèmes sous le pseudonyme de Jine **Didor**.

Entré en 1956 au Ministère de l'Information, d'abord comme rédacteur, puis chef documentaliste, il suit les cours du Centre International de l'Enseignement Supérieur du Journalisme à l'Université de Strasbourg (1960-1961). De retour en Côte-d'Ivoire, il est nommé directeur-adjoint des Services de l'Information. Il est actuellement responsable des Actualités Audio-Visuelles et de la Propagande Touristique au sein de ce Ministère.

Doyen de la Presse ivoirienne, il a présidé pendant cinq ans l'Association Nationale des Journalistes Professionnels de Côte-d'Ivoire ; il est également Secrétaire Général de l'Association Générale des Arts et Lettres de Côte-d'Ivoire, membre de la Section ivoirienne du Pen-Club International et Vice-Président de l'Association Ivoirienne des Gens de Lettres, Jean **Dodo** est Chevalier de l'Ordre National Ivoirien. Il a obtenu le premier prix du concours de poésie organisé à l'occasion de la visite du Président Senghor en Côte-d'Ivoire en 1972 avec un poème intitulé : « Salut à Senghor ».

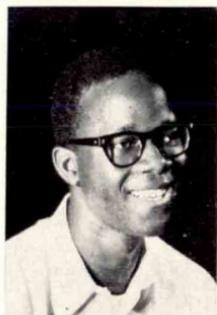
ŒUVRE :

— *Symphonie en Noir et Blanc*. Poème. — Sous presse chez P.J. Oswald.

— *Wazzi*. Roman. — Inédit.

— *L'Ame du Terroir*. Roman. — En préparation.

— *L'Ordealie*. — En préparation.



DOGO YAO (Célestin)

Célestin **Dogo Yao** est né le 11 mars 1939 à Toumodi. Après des études primaires et secondaires à Bouaké et à Abidjan, il part pour la France, réussit le concours d'entrée à l'Ecole Régionale des Beaux Arts de Tours (Indre-et-Loire) et passe le CAFAS (Certificat d'Aptitude à une Formation Artistique Supérieure) trois ans plus tard.

Entré à l'Ecole Nationale des Arts Appliqués à l'Industrie de Bourges, il suit les cours de céramique et de décoration du grand artiste français Jean **Lerat** et obtient trois ans plus tard son diplôme national des Beaux-Arts (section céramique) ; il se présente ensuite au concours organisé par la ville de Paris pour les Arts Appliqués et obtient le premier prix de sa section.

Il expose la même année pour la première fois à l'Ambassade de Côte-d'Ivoire à Paris. Revenu dans son pays en 1965, il est nommé professeur à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts d'Abidjan, puis directeur de cette école en octobre 1968.

Il effectue un voyage d'études aux Etats-Unis et participe en 1968 au Congrès Mondial de l'Artisanat à Lima (Pérou) où il est élu Directeur du Conseil Mondial (World Craft Council de New York).

En 1970, il est de nouveau invité à participer au 2^e Congrès Mondial de l'Artisanat à Dublin et est reconduit en 1972 au poste de Directeur du Conseil Mondial de l'Artisanat lors de la réunion générale tenue en Turquie.

En décembre 1972, il part pour le Ghana et le Libéria et participe aux deux premiers séminaires de l'Artisanat Mondial pour l'Afrique.

Dogo Yao a participé au premier festival mondial des Arts Nègres de Dakar en 1966 ; il a décoré le salon d'honneur, la salle des pas perdus et les murs extérieurs de l'aéroport d'Abidjan (1969) et a exposé lors d'une manifestation artistique organisée par l'Université d'Abidjan en 1970. On lui doit une partie des décors de l'immeuble de la Caisse de Stabilisation des Prix (1971) et de l'immeuble SOCIPEC d'Abidjan.

Dogo Yao s'est spécialisé dans la céramique architecturale ; tout en restant dans le cadre de l'art contemporain, il puise son inspiration dans le patrimoine africain traditionnel. Ainsi après avoir appris l'art occidental sans s'y perdre, il retourne à la terre (matière et esprit) ressuscitant et réinventant les motifs prestigieux de la céramique baoulé à partir d'éléments stylisés de diverses couleurs.



DOUTÉO (Bertin B.)

Fils de Marcel **Etté**, commerçant et chantre de l'église du village, Bertin B. **Doutéo** (de son vrai nom Bonaventure **Etté Bodjui**) est alladian, né à Jacquleville le 20 juillet 1927. Ayant perdu ses parents très jeune, il est élevé par sa grand-mère maternelle qui tissait des nasses pour la pêche et fabriquait des ceintures de raphia.

Bertin B. **Doutéo** entre à l'Ecole Primaire de Jacquleville en 1939 puis à celle de Dabou l'année suivante. Après l'obtention du certificat d'études (1941), il cherche à gagner sa vie et retourne au village aider sa grand-mère.

Admis en 1946 au concours de recrutement de la Fonction Publique, il est nommé commis expéditionnaire de la subdivision de Touba (qui lui inspirera *Lueurs du Mahou*), puis fait son service militaire à Bouaké (1947-1948) au BACI (Bataillon Autonome de Côte-d'Ivoire) dont il sort sergent de réserve.

Nommé, à sa libération, commis expéditionnaire au Cercle-Mairie d'Abidjan (1948-1954), il est muté ensuite à Bouaké (1954-1958) où il exerce les fonctions de contrôleur au Service des Domaines de l'Enregistrement et du Timbre. C'est pendant son séjour à Bouaké qu'il rédige *La Maison isolée* (1955).

Reçu au concours de l'ENA en 1958, il suit le cycle B, en sort Secrétaire d'Administration et est nommé chef des subdivisions successivement de Korhogo (1959-1960), de Ferkéssédougou (1960-1961) et de Grand-Lahou (1961-1963), puis Sous-Préfet de Brobo (1964) et de Yamoussoukro (1964-1965).

Affecté au Service des Archives Nationales (1965-1967), dirigé par M. **Amon d'Aby**, il passe le concours d'entrée au cycle moyen supérieur de l'ENA et en sort diplômé en novembre 1968. Admis à l'Ecole des Douanes de Neuilly-sur-Seine (1968-1970) puis à l'Ecole de Navigation de la Rochelle (spécialité de douanier marin des unités de garde-côtes), il rentre en Côte-d'Ivoire en juillet 1971 et est nommé chef de la subdivision douanière de l'Ouest.

Bertin B. **Doutéo** est membre de plusieurs associations : Club International de Poésie, Association des Ecrivains de Mer et d'Outre-Mer, Pen Club. Il a obtenu le prix de poésie de Côte-d'Ivoire et une mention aux jeux floraux du Limousin (1952).

ŒUVRE :

- *Cloches et grelots*. — Nice, éd. de la Victoire, **1953**. — Épuisé.
- *La Maison isolée*. — Monte-Carlo, Palais Miami, **1963**. — 159 p. (Coll. « Les Cahiers des poètes de notre temps »). — 30 F.
- *L'Harmonica oublié*. — Monte-Carlo, Palais Miami, **1966**. — 126 p. (Coll. « Les Cahiers des poètes de notre temps »). — 25 F.
- *Soir du crépuscule*. Poèmes. — En préparation.

Sur *Abusuan* :

- **Ano (N.)**. — « *Abusuan...* un film qui nous concerne tous ». — *Fraternité Matin*, n° 2435, 26 décembre 1972. — p. 7.
- **Ano (N.)**. — « *Abusuan...* un film et des préjugés ». — *Fraternité Matin*, n° 2446, 9 janvier 1973. — p. 8.
- **Domancich (Micheline)**. — « *Abusuan*, premier long métrage de Henri Duparc ». — *Ivoire Dimanche*, n° 94, 26 novembre 1972. — pp. 4-5.
- **Domancich (Micheline)**. — « *Abusuan*, le film de Duparc ». — *Ivoire Dimanche*, n° 95, 3 décembre 1972. — p. 7.
- **Ebony (Noël)**. — « *Abusuan* : première ce soir au Rex ». — *Fraternité Matin*, n° 2432, 21 décembre 1972. — p. 7.
- **Ebony (Noël)**. — « Journée ivoirienne : triomphe pour nos réalisateurs ». — *Fraternité Matin*, n° 2473, 10-11 février 1973. — p. 11.
- **Fallet (Pierre)**. — « L'éclatante revanche d'Henri Duparc ». — *Eburnéa*, n° 68, février 1973. — p. 13.
- **Kouassi (Guy)**. — « Le cinéma ivoirien en marche : Henri Duparc tourne *Abusuan* ». — *Fraternité Matin*, n° 2267, 6 juin 1972. — p. 8.
- **Kouassi (Guy)**. — « *Abusuan*, d'Henri Duparc : qu'avons-nous fait pour eux ? ». — *Fraternité Matin*, n° 2430, 19 décembre 1972. — p. 8.
- **Kouassi (Guy)**. — « Aujourd'hui : *Abusuan* ». — *Fraternité Matin*, n° 2435, 26 décembre 1972. — p. 7.

Ce film obtient au Festival Panafricain de Ouagadougou en février 1973 le Prix de l'OCAM et une mention spéciale de l'Office International du Cinéma. De plus, le film *Abusuan* est sélectionné pour participer en mai 1973 à la Semaine de la Critique Internationale au Festival de Cannes.

Marié et père d'une petite fille, Henri **Duparc** est membre de la FEPACI (Fédération Panafricaine des Cinéastes) et fait partie du Bureau de l'ACIPCI (Association des Cinéastes Professionnels de Côte-d'Ivoire).

FILMS RÉALISÉS :

— *Carnet de voyage*. — Abidjan, SIC, **1968**. — 16 mm, noir et blanc, son optique 33 mn.

— *Profil ivoirien*. — Abidjan, SIC, **1969**. — 16 mm, couleur, sonorisé optique 30 mn.

— *Tam-tam ivoire*. — Abidjan, SIC, **1969**. — 16 mm, couleur, son optique 28 mn.

— *Mouna ou le rêve d'un artiste*. — Abidjan, SIC, **1969**. — 16 mm, noir et blanc, son optique, 60 mn.

— *Récolte du coton*. — Abidjan, SIC, **1970**. — 16 mm, couleur, son optique, en versions : française, dioula, baoulé, sénoufo, 35 mn.

— *Dix ans*. — Abidjan, SIC, **1971**. — 16 mm, couleur, son optique, 30 mn.

— *Abusuan*. — Abidjan, SIC-SECMA, **1972**. — 35 mm, couleur, son optique, 93 mn.

CONNAISSANCE DU CINÉASTE :

— **Hennebelle (Guy)**. — « Henry **Duparc** ». — In *les cinémas africains en 1972*. — *Afrique Littéraire et Artistique*, n° 20, 1^{er} trim. **1972**. — p. 234.

— **Kane (Samba)**. — « Quatre cinéastes ivoiriens à l'assaut de Ouaga ». — *Fraternité Matin*, n° 2469, 6 février **1973**. — p. 7.

CRITIQUES :

Sur *Mouna ou le rêve d'un artiste* :

— **Alain (Yves)**. — « *Mouna* de Henri **Duparc** : être artiste et improviser ». — *Bingo* (Dakar), n° 221, juin **1971**. — pp. 58-59.

— Anonyme. — « *Mouna* ». — *Cinéma 70*, n° 142, janvier **1970**.

— Anonyme. — « Le cinéaste Henri **Duparc** et *Mouna ou le rêve d'un artiste* ». — *Fraternité Matin*, n° 2182, 22 février **1972**. — p. 8.

— **Gérard (Claude)**. — « *Mouna ou le rêve d'un artiste* ». — *Fraternité Matin*, n° 1610, 4 avril **1970**.

— **Hennebelle (Guy)**. — « *Mouna ou le rêve d'un artiste* ». Interview. — *Algérie-Actualité*, juin **1969**.

— **Hennebelle (Guy)**. — « *Mouna ou le rêve d'un artiste* ». — *Afrique Littéraire et Artistique*, n° 8, décembre **1969**. — pp. 58-62.

— K.T. (Kaba Taïfour). — « *Rêve d'un artiste* de Henri **Duparc** ». — *Eburnéa* (Abidjan), n° 19, novembre **1968**. — pp. 14-17.



DU PREY de la RUFFINIÈRE (Pierre)

Noms de plume : Pierre **Du Prey** et **Textu**. Né le 30 août 1911 à Fort-de-France (Martinique), Pierre **Du Prey de la Ruffinière** commence ses études primaires dans sa ville natale et entre ensuite au Lycée Henri-IV à Paris où il restera jusqu'à l'obtention de son baccalauréat (option Latin-Grec). La grande crise de 1929 le contraint à gagner sa vie : il travaille dans divers hôtels de la capitale, comme main-courantier, standardiste, contrôleur, aide-comptable, jusqu'à son service militaire qu'il fait au Maroc, de 1931 à 1933, participant à la campagne d'agrandissement de l'empire chérifien.

Ce séjour au Maroc, qui constitue son premier contact avec la vie africaine, lui donne l'envie de se tourner vers l'extérieur. De retour en France, il travaille quelques mois comme caissier et réceptionnaire dans divers hôtels à Paris, Saint-Jean-de-Luz, Fort-de-France et rejoint finalement, en mai 1935, son beau-frère, exploitant forestier en Côte-d'Ivoire.

Pierre **Du Prey** s'installe d'abord dans la région de Grand-Lahou-Divo et, parallèlement à ses activités professionnelles, prend des notes sur les ethnies avoisinantes, interroge les chefs d'équipe, les manœuvres de toutes « races », les notables des villages... et constate que les informations recueillies ne coïncident pas forcément avec les impressions rapportées par les conquérants : c'est ce qui lui donne l'idée de rassembler tous ces souvenirs qui serviront, bien plus tard, à la rédaction de son *Histoire des Ivoiriens*, établissant « une vérité moyenne » entre les versions officielles et les renseignements obtenus sur place de la bouche même des autochtones.

Mobilisé de septembre 1939 à août 1940 à Abidjan et Bobo-Dioulasso, il poursuit ensuite ses activités d'exploitant forestier jusqu'en 1955. Son premier roman : *Le Coupeur de bois*, publié en 1946, prend le contre-pied de l'œuvre coloniale. Ici, ce n'est plus l'aventure de l'Européen sous les tropiques, mais la situation de l'Africain humilié. Les commentaires de presse furent favorables et le roman eut un grand retentissement dans tous les milieux politiques français et africains : l'auteur fut convoqué par Guy **Mollet**, et Marius **Moutet**, Ministre des Colonies, pour y recevoir leurs félicitations personnelles et certaines invites assorties de promesses.

Mais les rapports entre la SFIO et le Député **Houphouët** (que **Du Prey** soutenait) n'étaient pas des meilleurs. Pierre **Du Prey** opta

pour **Houphouët**, militant dans divers journaux : *La Côte-d'Ivoire libre* ; *L'Essor*, etc.

Trois ans plus tard, il publie *Bli*, récit mettant en scène un missionnaire projeté en milieu africain qui dévie de sa vraie voie pour prêcher une église africaine. Le livre fut mis à l'index par le Vatican et boudé par la critique.

En 1956, en pleine période de la loi-cadre, il fonde le journal *La Concorde* et ouvre ses colonnes aux militants de la première heure du PDCI-RDA. En 1957, il est nommé Chargé de Mission au Ministère de l'Intérieur, Rédacteur à l'Information puis Conseiller Technique, fonction qu'il exerça pendant onze ans. Après la nomination du M. Mathieu **Ekra** au Ministère d'Etat Chargé du Tourisme, il est d'abord Conseiller Technique (1968-1971), puis Directeur de son Cabinet, fonction qu'il assume toujours présentement.

Pierre **Du Prey** a publié une intéressante brochure : *La Côte-d'Ivoire de A à Z*, contenant de nombreux renseignements sur ce pays. Il est membre de la Société des Gens de Lettres de France et Officier de l'Ordre National Ivoirien.

ŒUVRE :

— *Le Coupeur de bois*. — Paris, N.E.L., 1946. — 240 p.

— *Bli*. — Paris, N.E.L., 1949. — 212 p.

— *Histoire des Ivoiriens*. — Préface du Ministre de l'Education Nationale. — Abidjan, Imp. Nat., 1962. — 236 p.

— *La Côte-d'Ivoire de A à Z*. — Abidjan, édit. **Textu**, 1970. — 126 p.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

— G.K. — « Le tour de la Côte-d'Ivoire en 384 étapes : une interview de Pierre **Duprey** ». — *Fraternité Matin*, n° 1590, 10 mars 1970. — p. 7.

CRITIQUES :

Sur *la Côte-d'Ivoire de A à Z* :

— **N'Guessan Gbohourou (Bertin)**. — « La Côte-d'Ivoire de A à Z : un répertoire de nos vertus ». — *Fraternité Matin*, n° 1613, 7 avril 1970. — p. 8.



ÉCARÉ (Désiré)

Né le 15 avril 1939 à Treichville, l'un des faubourgs d'Abidjan, Désiré **Ecaré** commence ses études d'abord au Collège Catholique de Daloa, puis dans la capitale, au Collège d'Orientation du Plateau et au Lycée Classique. En 1959, il s'inscrit au Centre d'Art Dramatique d'Abidjan qui vient d'être créé et participe au premier spectacle : *Noé*, pièce d'André **Obey**, montée par Mme **Jagu-Roche**. L'année suivante, il crée *Papa Bon Dieu* de Louis **Sapin**.

Le 19 septembre 1961, il part pour la France et obtient son baccalauréat Sciences Expérimentales. De 1962 à 1964, il suit les cours du Centre d'Art Dramatique de la rue Blanche : il en sort avec un deuxième prix.

Admis au concours d'entrée à l'IDHEC en 1965, il obtient l'année suivante son diplôme de réalisateur-producteur et soutient un mémoire intitulé : *Cinéma et Arts Nègres*, sous la direction d'Etienne **Fuzelier**, agrégé des Lettres.

Dès 1964, il entre dans la troupe de Jean-Marie **Serreau**, la « Compagnie du Toucan » et participe à la création de *La Tragédie du roi Christophe* d'Aimé **Césaire**. Il joue cette pièce en Autriche, en Italie, au Canada, au Sénégal à l'occasion du Festival Mondial des Arts Nègres en 1966, et à Paris, à l'Odéon-Théâtre de France.

Toujours dans le cadre de cette même troupe, il joue *L'Exception et la Règle* de Berthold **Brecht**, au pavillon de Marsan, puis *Rapport pour une Académie* de **Kafka** à la Biennale de Paris, dans une mise en scène de **Périmetti**. Ayant réuni un peu d'argent, il fonde sa propre société de production : « Les films de la Lagune », dont le siège social est à Abidjan, et présente en 1968 son premier film : *Concerto pour un exil*, chronique de la vie quotidienne des Africains à Paris, dont il assure la réalisation, le scénario et les dialogues, avec dans les rôles principaux : Hervé **Denis**, **Sékou** Camara, Henri **Duparc**, **Bitty** Moro, Claudy **Chazel** et Marjatta **Ecaré**, sur une musique originale de Gilles **Dayvis**.

Le film, sélectionné pour la semaine internationale de la critique en 1968, au 21^e Festival de Cannes, obtient la même année le Grand Prix du Festival d'Hyères, le Prix de la Fédération tunisienne des Cinés-Clubs et une mention spéciale du jury au Festival de Carthage. L'année suivante, il obtient les Prix du Ministère de la Culture à

Oberhausen (Allemagne Fédérale) et celui de la qualité du CNC à Paris.

En 1970, il écrit et réalise *A nous deux, France*, (*Femme noire, femme nue*) sur une musique originale de Memphis **Slim**, avec pour l'interprétation : Pierre **Garnier** (Tarzan), Frédérique **Layne** (Myriam), Marie-Gabrielle **N'Guipié** (Maddy) et Fabienne **Fabre** dans le rôle de France, l'épouse de Tarzan. Il obtient le Prix spécial du Jury, la même année, au Festival d'Hyères. Désiré **Ecaré** a actuellement deux longs métrages en préparation : l'un sur les femmes ivoiriennes et l'autre sur l'ASEC (Equipe de Football d'Abidjan).

ŒUVRE :

— *Concerto pour un exil*. — 1968, 16 mm et 35 mm, noir et blanc, son optique, 31 mn.

— *A nous deux, France (Femme noire, femme nue)*. — 1970, long métrage, 35 mm, noir et blanc, son optique.

CONNAISSANCE DU CINÉASTE :

— **Gérard (Claude)**. — « Visage africain du cinéma d'aujourd'hui : III. Avec Désiré **Ecaré** ». — *Fraternité Matin*, n° 1289, 11 mars 1969. — p. 7.

— **Gérard (Claude)**. — « A propos de ses films *Concerto pour un exil* et *A nous deux, France*, Désiré **Ecaré** s'explique ». — *Fraternité Matin*, n° 1947, 15-16 mai 1971. — p. 3.

— **Hennebelle (Guy)**. — « Désiré **Ecaré** ». — *In les cinémas africains en 1972*. — *Afrique Littéraire et Artistique*, n° 20, 1^{er} trim., 1972. — pp. 227-232.

— **Kamissoko (Gaoussou)**. — « Désiré **Ecaré**, un grand artiste ivoirien ». — *Fraternité Matin*, n° 1676, 23 juin 1970. — p. 7.

CRITIQUES :

Sur *Concerto pour un exil* :

— Anonyme. — « Une nouvelle étape dans le cinéma africain : la victoire au Festival d'Hyères du réalisateur ivoirien Désiré **Ecaré** ». — *Fraternité Matin*, n° 1033, 7 mai 1968. — p. 7.

— Anonyme. — « Après le Sénégalais **Sembène Ousmane**, l'Ivoirien Désiré **Ecaré** voit son talent consacré à Cannes ». — *Fraternité Matin*, n° 1061, 11 juin 1968. — p. 7.

— Anonyme. — « Samedi 20 juin au cinéma « Le Paris », grande première de gala des films de Désiré **Ecaré** : *A nous deux, France* et *Concerto pour un exil* ». — *Fraternité Matin*, n° 1670, 16 juin 1970. — p. 7.

— **Aumont (Jacques)**. — « En marge de Hyères : entretien avec Désiré **Ecaré** ». — *Cahiers du cinéma*, n° 203, août 1968. — pp. 21-22.

— Anonyme. — « La consécration de Désiré **Ecaré** ». — *Eburnéa*, n° 37, juin 1970. — p. 26.

— **Capdenac (Michel)**. — « Concerto pour un exil ». — *Les Lettres Françaises*, avril 1970.

— **Chapier (Henri)**. — « Concerto pour un exil ». — *Combat* du 25 août 1969.

— **Ciment (Michel)**. — « Concerto pour un exil ». — *Positif*, n° 97, été 1968. — pp. 32-36.

— *Gazette littéraire*. — « Concerto pour un exil ». — 5 mai 1968.

— **Gérard (Claude)**. — « Le XXII^e Festival du cinéma français : un enrichissement général ». — *Fraternité Matin*, n° 1125, 27 août 1968. — p. 7.

— **Gérard (Claude)**. — « Concerto pour un exil ». — *Fraternité Matin*, n° 1932, 26 avril 1971. — p. 4.

— **Hennebelle (Guy)**. — « Naissance d'un cinéma ivoirien : Concerto pour un exil, opus 1 de Désiré Ecaré ». — *Afrique Littéraire et Artistique*, n° 4, avril 1969. — pp. 75-81.

— *Jeune Afrique*. — « Concerto pour un exil ». — 27 mai 1968.

— **Langlois (Gérard)**. — « Concerto pour un exil ». — *Cinéma 69*.

— Lettres françaises (les). — « Concerto pour un exil ». — 15 mai 1968.

— Nouvelles littéraires (les). — « Concerto pour un exil ». — 9 mai 1968.

— **Prédal (René)**. — « Désiré Ecaré ». — *Jeune cinéma*, n° 34, novembre 1968. — pp. 4-8.

Sur *A nous deux, France* :

— Anonyme. — « Désiré Ecaré : encore un nouveau film ! ». — *Fraternité Matin*, n° 1260, 4 février 1969. — p. 7.

— **Amiel (Mireille)**. — « *A nous deux, France* ». — *Cinéma 71*, n° 152. — pp. 138-140.

— **Gérard (Claude)**. — « *A nous deux, France* ». — *Fraternité Matin*, n° 1932, 26 avril 1971. — p. 4.

— **Hennebelle (Guy)**. — « *A nous deux, France* » de Désiré Ecaré. Prix spécial du Jury au Festival d'Hyères 1970. — *Jeune Afrique*, n° 488, 12 mai 1970. — pp. 40-41.

— **Hennebelle (Guy)**. — « Ecaré : *A nous deux, France* ! est l'analyse chimique d'un processus d'acculturation ». — *Afrique Littéraire et Artistique*, n° 12, août 1970. — pp. 76-82.

— **Hennebelle (Guy)**. — « *A nous deux, France* ». — *Cinéma 71*, n° 152. — pp. 138-140.

— **Vernon (Mariel)**. — « *A nous deux, France* ». — *République Matin*, jeudi 23 avril 1970.



EFFIMBRA (Georges)

Fils d'un chef de village décédé en 1969, et aîné d'une famille animiste de six enfants, Georges **Effimbra** est né vers 1923 à Tomidanou, petit village baoulé situé à quelques heures de marche de Dimbokro. Sa mère, devenue chrétienne par la suite, parle avec ravissement de son fils qui, encore enfant, étonnait son entourage par son esprit de répartie : ce fut sa chance parce qu'il n'aurait jamais, sans cela, connu « le papier des Blancs », son père l'ayant désigné comme son successeur à la chefferie.

A l'âge de huit ans, il fréquente l'EPP de Dimbokro. Cinq ans plus tard, son oncle maternel, personnage influent de la région, le confie aux Pères Missionnaires qui l'envoient à la Mission Catholique de Bouaké, puis de Bingerville poursuivre ses études primaires et secondaires.

Gravement malade en 1942, il est obligé de cesser toute activité en attendant sa guérison qui ne sera d'ailleurs que partielle. Condamné à ne plus retourner en classe, exempté du service militaire pour raisons de santé, il entre — malgré lui — dans l'Enseignement en 1944 et devient, deux ans plus tard, responsable de l'ensemble des Ecoles Catholiques du District de Dimbokro (1946-1959).

Autodidacte avide de savoir, il suit chez les Pères, ses « professeurs et amis », des cours de rhétorique, de littérature générale, d'éloquence, de philosophie et de grammaire, tout en cultivant spécialement les lettres classiques et la poésie. Dans les manifestations publiques ou privées, il aimait prendre la parole et l'on raconte qu'un jour, son allocution pathétique sur l'Armistice de 1918 fit sangloter dans la foule une vieille dame française qui avait connu les horreurs de la guerre.

En 1959, il publie son premier ouvrage, le *Manuel de Baoulé* qui connaît un succès inattendu. Le Ministre de l'Education Nationale d'alors lui offre un poste de Sous-Directeur Régional d'Education Populaire à Bouaké où il reste deux ans (1959-1960). De 1960 à 1961, il est Directeur du même service à Daloa, puis, est affecté en 1962 à Abidjan où il dirige pendant trois ans le Service de l'Enseignement Privé à la DGEP (Direction Générale des Etudes et Programmes).

De 1965 à 1968, il est Chef de Service au Bureau de Recrutement et des Affectations à la Direction de l'Enseignement du Premier Degré d'Abidjan. Depuis avril 1968, il est Responsable de la Biblio-

thèque de l'Institut National des Arts, Chargé de diriger les élèves dans leurs lectures et travaux de recherches. Georges **Effimbra** est Officier de l'Ordre du Mérite de l'Education Nationale.

Il a fait de nombreuses conférences dans les Centres Culturels et Collèges de Côte-d'Ivoire et est l'auteur d'ouvrages variés. En dehors de son *Manuel de Baoulé* (étude sur la grammaire, le vocabulaire, les mœurs et coutumes de cette ethnie), il a également publié deux plaquettes de poèmes en vers classiques et écrit une pièce de théâtre inédite : *La mort du chef*, reconstitution fidèle des coutumes en pays baoulé. Ce drame fut joué pour la première fois par la troupe Icare, dans une mise en scène de Moussa **Kourouma**, en 1971, lors de l'inauguration de l'Institut Gøthe à Abidjan.

L'auteur, dont la devise est « Semper Altior », préfère cependant garder l'incognito. Comme il le dit lui-même, il fut l'une des malheureuses victimes de la « colonisation obscurantiste » et regrette de n'avoir presque rien appris. Il travaille actuellement à la réédition de son *Manuel de Baoulé* qu'il veut rendre encore plus complet, plus moderne et plus attrayant.

CEUVRE :

- « Nos contes ». — *La Côte-d'Ivoire chrétienne*, n° 111, **1948**.
- « Bonne année ». Poème. — *Envol* (Revue protestante), janvier **1954**.
- « Fleurs pascales ». Poème. — *Afrique Nouvelles* (Dakar), avril **1954**.
- « Toussain ». Poème. — *Echos des missions africaines de Lyon*, novembre **1954**.
- « Réveil au village ». Poème. — *Bingo* (Dakar), n° 18, juillet **1954**. — p. 25.
- « Noël d'Afrique ». Poème. — *Echos des missions africaines de Lyon*, décembre **1954**.
- « In memorian ». Poème. — *Echos des missions africaines de Lyon*, avril **1957**.
- *Manuel de Baoulé*. — Paris, Nathan, **1959**. — 314 p.
- *Mosaïque noire*. Recueil de poésies africaines (poèmes profanes et poèmes chrétiens). — Tanger, éditions marocaines et internationales, **1961**. — 127 p.
- *Mosaïque nouvelle* (Poésies d'Afrique). — Tanger, éditions marocaines et internationales, **1966**. — 157 p.
- *La mort du chef*. Tragédie-comédie en cinq tableaux. — s.l.n.d. 50 p., multigr.
- *N'Goi, les contes du village*. — Sous presse aux éditions de l'Ecole, Paris.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

- **Bonneau (Richard)**. — « Entretien avec Georges **Effimbra** ». — *Eburnéa* (Abidjan), n° 65, novembre **1972**. — pp. 18-19.
- **Keïta (Ousmane)**. — « Le poète ivoirien Georges **Effimbra** présentait vendredi son œuvre au cours d'une conférence sous l'égide

du Comité Local de l'Alliance Française ». — *Fraternité Matin*, n° 411, 18 avril 1966. — p. 4.

CRITIQUES :

Sur *La mort du chef* :

— **Bonneau (Richard)**. — « *La mort du chef* de Georges **Effimbra** ». — *Fraternité Matin*, n° 2091, 2 novembre 1971. — p. 7.

Etté (Bonaventure). Voir **Doutéo** (Bertin).

EYOU-N'GUESSAN (Jean-François)

Fils de François **Eyou**, gérant de la SCOA, Jean-François **Eyou N'Guessan** est né à Grand-Lahou le 6 février 1941. Il fréquente l'Ecole Primaire Publique de cette ville, puis entre au Collège Technique d'Abidjan (1956-1959) et commence, parallèlement, à faire du théâtre dans la Compagnie *Arc-en-ciel* dirigée par Arsène **Aka Gnouan**.

Il enseigne un an à l'EPP de Grand-Lahou et part poursuivre ses études en France, d'abord à Metz, puis à Paris où il suit les cours de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes et de l'Ecole Nationale des Langues orientales. Revenu en Côte-d'Ivoire en 1964, il crée, en novembre de la même année, dans le cadre du mouvement national JET (Jeunesse et Travail), la troupe théâtrale *Echo Eburnéen*.

Le jeune ensemble commence par des improvisations collectives jouées au Centre Culturel de Treichville et en avril 1965, six mois après sa création, représente l'ancien département du Sud à la finale du concours national des meilleures troupes de jeunesse.

A la tête de sa troupe, J.F. **Eyou N'Guessan** sillonne l'ensemble du territoire, présentant un répertoire varié (pièces de G. **Coffi Gadeau**, F.-J. **Amon d'Aby**, B. **Dadié**, Sidiky **Dembélé**, Mahamane **Dandobi**, etc.). Encouragé par ce succès, *Echo Eburnéen* fait une tournée au Dahomey (Abomey, Cotonou, Porto-Novo) et au Togo, en 1969. Depuis octobre 1970, l'ensemble a été transformé, en Compagnie d'Exploitation Théâtrale et Artistique avec installation à Tiassalé, puis à Abidjan, formant ainsi le premier ensemble dramatique professionnel en Côte-d'Ivoire. Parmi les dernières mises en scène de J-F. **Eyou**, on peut citer *L'Héritier du masque sacré* d'Etienne **Kouakou** (inspiré des *Cahiers de M^e Combes*) et *Kadjoum* de Michel **Bonny Aka**, J.-F. **Eyou N'Guessan** est membre fondateur de la Fédération Nationale de Théâtre en Côte-d'Ivoire (FNTCI).



FANOUDH-SIÉFER N'DRY (Léon)

Léon **Fanouh-Siéfer N'Dry** est né le 11 avril 1935 à Kandi (Dahomey), d'un père ivoirien et d'une mère dahoméenne. A l'âge de sept ans, il entre à l'Ecole Primaire de Bamako (Mali), puis à la suite d'une mutation de ses parents, fonctionnaires, termine ses études au Collège Classique Mixte de Conakry (1947-1954).

Après l'obtention du Bac. Philo, il entre en hypokhâgne et première supérieure au Lycée Henri-IV à Paris, et s'inscrit en Sorbonne. Titulaire d'une licence ès lettres classiques (1958), il présente l'année suivante un Diplôme d'Etudes Supérieures, dirigé par le Professeur Fernand **Robert**, spécialiste d'Homère ; son sujet s'intitulait : « Comment Achille n'est pas victime de la démesure ».

Ayant été admis au CAPES Théorique, il fait le stage du Centre Préparatoire Régional de Paris (1959-1960) et est nommé, à sa sortie, Professeur Certifié de Lettres Classiques à Pons (Charente-Maritime). Revenu en Côte-d'Ivoire en septembre 1962, il assume les fonctions de Conseiller Technique au Ministère de l'Education Nationale (jusqu'en mars 1963), est nommé Professeur au Lycée Classique de Bouaké, la même année, puis au Lycée Classique d'Abidjan (1963-1965).

Au début de l'année 65, il est envoyé en stage en Europe, sous l'égide de l'UNESCO, pour se préparer aux fonctions de Directeur de l'Ecole Normale Supérieure (séjour à Paris, Genève et Bruxelles). Il soutient brillamment une thèse de doctorat de troisième cycle sous la direction du Professeur Guy **Michaud**, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nanterre (mars 1967). A son retour en Côte-d'Ivoire en avril 1967, il est nommé Directeur de l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, puis, en septembre 1971, Directeur de la Pédagogie et de la Formation des Maîtres. Léon **Fanouh-Siéfer N'Dry** est Maître-Assistant titulaire depuis 1971.

ŒUVRE :

— *Le Mythe du Nègre et de l'Afrique Noire dans la littérature française (de 1800 à la 2^e guerre mondiale)*. — Paris, Klincksieck, **1968**. — 212 p. (Publication de la Faculté des Lettres de Paris-Nanterre, série B : Essais).

CONFÉRENCES :

— « Education et Développement ». — *Fraternité Matin* (Abidjan), janvier 1972.

— « Pour un humanisme nègre ». — *Fraternité Matin* (Abidjan), février 1972.

— « Vers une école ivoirienne ». — *Regards sur l'Education*. — Bulletin du Ministère de l'Education Nationale, n° 1, avril 1973.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

— Anonyme. — « **M. Fanoudh-Siéfer** parle de son livre ». — *Fraternité Matin*, n° 1243, 15 janvier 1969. — p. 2.

CRITIQUES :

— **Cornevin (Robert)**. — « L'écrivain colonial et le professeur africain ». — *Afrique Littéraire et Artistique*, n° 3, février 1969. — pp. 15-20.

— **Kamissoko (G.)**. — « Le Mythe du Nègre de l'Afrique Noire dans la littérature française (de 1800 à la guerre mondiale) ». — *Fraternité Matin*, n° 1220, 17 décembre 1968. — p. 7.



FAX CLARCK

Fax Clarck, de son vrai nom **Hiné Clarck Nemlin « Fax »** est né le 30 septembre 1924 à Bérébi (Cercle de Tabou). Après des études primaires à l'Ecole Primaire Publique de Tabou, puis de Bobo-Dioulasso (1933-1938) il est admis à l'Ecole Professionnelle **Clozel** où il suit les cours d'ajusteur-tourneur et de dessinateur industriel. A sa sortie, en 1944, il est incorporé dans l'Armée et affecté au BACI de Bouaké où il obtient le grade de sergent. En 1946, il figure parmi les premiers boursiers envoyés en France.

Il est d'abord inscrit à l'Ecole Benoît de Lisle-sur-Sorgue dans le Vaucluse (1946-1947) où il passe son CAP de dessinateur industriel, puis à l'Ecole **Duhodat**, de Nîmes où il se spécialise en mécanique auto (1948-1949). C'est alors qu'il poursuit ses études à Nîmes qu'il fait la connaissance de Louis **Armstrong** en assistant en 1947 au premier festival de Jazz en France à l'Hôtel Négresco de Nice.

Enthousiasmé par le talent de l'artiste, il suit les cours de solfège et de trompette du Conservatoire de Nîmes (1948-1949) puis, à l'occasion d'un stage aux aciéries de Longwy, à Nancy, il commence à animer certaines manifestations publiques : fêtes locales, bals, galas (1950-1951).

En 1952, il monte à Paris et commence à fréquenter avec assiduité les clubs de Jazz : *Le Kentucky-Club*, *Les Trois Maillets*, *Le Vieux Colombier*, *La Cigale*, etc. ; là encore, il s'imprègne du style New-Orléans en écoutant les grands : **Béchet**, **Armstrong**, **Hampton**, etc. Chaque fois qu'il y a défaillance d'un trompettiste à *La Cigale* ou à *Kentucky*, on fait appel à lui pour les remplacements.

C'est au cours de l'année 1953 qu'il rencontre le Guinéen **Keïta Fodéba** qui s'intéresse à lui et lui propose de jouer en attraction entre deux poses de ses *Ballets Africains*. Il sillonne ainsi une bonne partie de l'Europe avec lui, parcourant l'Italie, la Suisse, la Hongrie, la Yougoslavie, l'Allemagne, le Danemark, les Pays-Bas et la Belgique.

C'est à Bruxelles qu'il quitte la troupe : il a fait la connaissance de deux anciens du Congo-Belge qui l'aident à monter une boîte de nuit : *Le Bantou* qui attire rapidement les « fans » du jazz, style « New-Orléans », à la porte de Namur.

En 1956, il fonde, toujours à Bruxelles le cabaret *Black & White*, puis *Le Tabou* trois ans plus tard. Dans ces établissements passent

les grandes vedettes de l'époque : **Keïta Fodéba, Armstrong, Hampton** et bien d'autres.

En 1960, répondant à l'appel du Président **Houphouët-Boigny** invitant tous les Ivoiriens à revenir au pays, il rentre en Côte-d'Ivoire, forme un ensemble de jazz : *Les rythmes du Cosmos*, sillonne le pays et ouvre deux ans plus tard une boîte de nuit à Treichville : *Mon village* ; il continue parallèlement ses tournées dans le pays et crée un nouvel établissement : le *Jazz Club Quartier Latin* qu'il anime personnellement à Treichville (1966-avril 1973) puis à Adjamé, tout en continuant à recevoir les grands du spectacle africain tels que le guitariste zaïrois **Nico** ou encore l'ensemble *Kélétiqoui* et ses tambourins.

Fax Clarck a fait de nombreux déplacements à travers l'Afrique. Invité à Freetown par l'Association des Etudiants de Sierra Léone (1965), puis par le Président **Kenneth Kanda** en Zambie, il s'est produit en Tanzanie, au Kénya et en Ouganda en 1970. Il a également participé, avec son orchestre à la Foire Internationale de Lyon en 1968.

Compositeur de musique, chorégraphe et chef d'orchestre, M. **Hiné Clarck Nemlin « Fax »** est Officier des Arts et Lettres.



GNOAN M'BALA

D'origine N'zéma, **Gnoan M'Bala** est né à Grand-Bassam. Il fréquente l'EPP de cette ville jusqu'en 1956 et achève ses études primaires à Abidjan. En 1958, il retourne à Bassam et entre, l'année suivante au Lycée Technique d'Abidjan où il restera jusqu'en classe de seconde, poursuivant des études de comptabilité.

Titulaire d'un CAP dans sa spécialité, il entre comme comptable à la SAFCA d'Abidjan, puis part pour la France poursuivre ses études économiques. Tout en suivant, sans enthousiasme, des cours de comptabilité, il s'inscrit au Conservatoire du Cinéma Français, rue du Delta à Paris (1966-1968). Durant son séjour en France, il visite l'Europe et tourne un court métrage sur la Suède pour le compte de l'OCORA, en collaboration avec le photographe Paul **Kodjo**.

Depuis 1968, **Gnoan M'Bala** travaille à la Télévision ivoirienne comme réalisateur. Il a participé au tournage du feuilleton télévisé *Mon seul amour* et d'une émission de variétés intitulée *Akwaba*. Il est membre de l'Association des Cinéastes Professionnels de Côte-d'Ivoire.

Réalisateur de plusieurs courts métrages : *La biche* (problème de l'infidélité chez un couple mixte), *Koundoum* (reportage filmé sur l'Abissa de Grand-Bassam), *Nuit noire* (Abidjan la nuit), **Gnoan M'Bala** a remporté le Grand Prix du court métrage à Dinard (juillet 1972) et le Tanit d'Argent du court métrage à Carthage (octobre 1972) avec son film *Amanié* (« Quelles sont les nouvelles ? » en akan) qui aborde le problème de l'exode rural en Afrique.

CONNAISSANCE DU CINÉASTE :

— Anonyme. — « Roger **M'Bala** ou le triomphe d'un obscur ». — *Eburnéa*, n° 63, septembre 1972. — pp. 34-35.

— **Ebony** (Noël). — « Journée ivoirienne : triomphe pour nos réalisateurs ». — *Fraternité Matin*, n° 2473, 10-11 février 1973. — p. 11.

— **Kane** (Samba). — « Quatre cinéastes ivoiriens à l'assaut de Ouaga ». — *Fraternité Matin*, n° 2469, 6 février 1973. — p. 7.

— N.A.P. — « Le Festival de Dinard ou le bond en avant du cinéma africain ». — *Fraternité Matin*, n° 2303, 18 juillet 1972. — p. 8.

— N.A.P. — « Festival de Carthage : la réalité et le rigueur. *Amanié* de **Gnoan M'Bala**, de nouveau à l'honneur ». — *Fraternité Matin*, n° 2378, 17 octobre 1972. — p. 7.

— **Yoboué Koffi**. — « **Gnoan M'Bala** (l'auteur d'*Amanié*) : une récompense ? Une responsabilité ! ». — *Fraternité Matin*, n° 2330, 22 août 1972. — p. 7.



GROGUHET (Léonard)

Fils de **Gbaily Groguhet**, planteur, Léonard **Groguhet** est originaire de Daloa. Après des études primaires à l'EPP de cette localité (1947-1952), il travaille deux ans comme commis d'Administration à Dimbokro puis fait quatre années de service militaire (1954-1958) et sert successivement à Bouaké, Port-Etienne (Mauritanie) et Saint-Louis du Sénégal.

Rentré en 1959 en Côte-d'Ivoire, il travaille un an à l'Inspection Académique d'Abidjan et s'inscrit parallèlement au Centre National d'Art Dramatique. Il joue d'abord dans *Noé*, pièce d'André **Obey**, puis l'année suivante, dans *Papa Bon Dieu* de Louis **Sapin**, ainsi que dans *Le Médecin malgré lui* de Molière.

En 1961, il part pour la France en même temps que Désiré **Ecaré** et Anne **Kacou**. Il est admis au Centre d'Art Dramatique de la rue Blanche, à Paris, dont il sort diplômé trois ans plus tard. Durant ses études, il joue dans plusieurs pièces, notamment dans *Caroline a disparu*, aux côtés de Jacqueline **Sorel** et de Michel **Simon**, dans une mise en scène de Jacques-Henri **Duval**, au Théâtre des Capucines (1962).

En 1963, il interprète *Pantaglaise*, de Michel de **Ghelderode**, au théâtre Grammont. En 1964, il joue dans plusieurs émissions radiophoniques et notamment aux côtés de Georges **Wilson** dans un montage de textes de Victor Hugo. En 1965, il entre à l'Institut d'Etudes Théâtrales, rattaché à la Sorbonne, et suit les cours du Professeur Jacques **Scherer**.

Muni de son Certificat d'Etudes Théâtrales, il s'inscrit à l'Université Internationale du Théâtre en 1966 et en sort, deux ans plus tard diplômé. Depuis 1968, Léonard **Groguhet** est professeur d'Interprétation à l'Ecole Nationale de Théâtre de l'Institut National des Arts d'Abidjan.

Parmi ses nombreuses interprétations scéniques, on peut citer : *La Tribu* de Jean-Hubert **Sibney**, mise en scène par Raymond **Hermantier** au Théâtre Fontaine à Paris en 1965 (rôle du frère d'**Assaldame**). On le voit également dans *Les Verts Pâturages*, dramatique télévisée mise en scène par Jean-Christophe **Averty**. l'année suivante, il joue *Plutos* d'Aristophane au Théâtre de l'Atelier, à Montmartre, puis *Le mariage forcé* de Molière à Ris (Calvados) et participe à une

soirée poétique mise en scène par Robert **Emmanuel** au Théâtre Marigny (1967).

Rentré en Côte-d'Ivoire en 1968, il joue la même année le rôle du père de Juliette dans *Trois prétendants, un mari* de Guillaume **Oyono-Mbia**, puis celui de Fakron dans *Monsieur Thôgô-gnini* de Bernard B. **Dadié**, pièce qui représentera la Côte-d'Ivoire au Festival d'Alger.

En 1970, il interprète le rôle d'un chef de village, dans un feuilleton télévisé intitulé *Mon seul amour* et joue la même année dans *Les animaux malades de la peste*, spectacle monté par Jean **Favarel** au Centre Culturel de Treichville. En 1972, il a joué de nouveau dans *La Tribu* de J.H. **Sibney** et dans *Tougnantigui* d'Ahmadou **Kourouma**, mis en scène par **Bitty** Moro. Il interprète le rôle d'un villageois dans *Abusuan*, film de Henri **Duparc**.

Depuis 1969, Léonard **Groguhet** est responsable, à la Télévision Ivoirienne, d'une série d'émissions intitulées *Le Stop dans le vent* et *Télé-week-end* (devenue *Pour ou Contre* depuis le mois de février 1972).

CONNAISSANCE DE L'ARTISTE :

— A.K. — « Léonard **Groguhet** : Nous nous efforcerons de contribuer à la naissance d'un vrai théâtre national ». — *Fraternité Matin*, n° 905, 5 décembre 1967. — p. 7.

— Anonyme. — « Léonard **Groguhet**, futur comédien ». — *Fraternité Matin*, n° 521, 30 août 1966. — p. 3.

— J.P. — « Léonard **Groguhet** : ennemi public numéro un ». — *Eburnéa*, n° 48, juin 1971. — pp. 34-35.

— **Kalou (P.)**. — « Le rêve de Léonard **Groguhet**, futur comédien ivoirien : « animer un jour notre théâtre national ». — *Fraternité Matin*, n° 521, 30 août 1966. — p. 3.



HOUPHOUËT-BOIGNY (Félix)

Né le 18 octobre 1905 à Yamoussoukro (Cercle de Dimbokro) en Côte-d'Ivoire, Félix **Houphouët-Boigny**, après avoir fait ses études à l'Ecole Primaire de Yamoussoukro et à l'Ecole Primaire Supérieure de Bingerville, puis à l'Ecole Normale William-Ponty de Gorée (Sénégal), entre à l'Ecole de Médecine de Dakar, dont il sort en 1925, Major de sa promotion avec le diplôme de Médecin africain. Pendant quinze années, jusqu'en 1940, il exerce la profession de Médecin de l'Assistance Médicale.

En 1932, alors qu'il est l'héritier de la chefferie, il se désiste en faveur de son jeune frère. En décembre 1939, la mort de celui-ci l'oblige finalement à accepter la chefferie du canton, n'ayant plus de jeune frère capable d'assurer les responsabilités de chef.

En 1944, en pleine guerre mondiale, il crée le Syndicat Agricole Africain de Côte-d'Ivoire qui permet de soustraire vingt mille petits planteurs africains de Côte-d'Ivoire aux réquisitions du travail forcé, de constituer des coopératives et de payer, des milliers de manœuvres au taux de 20 francs par jour au lieu de 3,50 francs.

Elu Député à la première Assemblée Constituante Française en 1945, malgré la violente opposition de l'Administration, il représente la Côte-d'Ivoire au Palais-Bourbon (Assemblée Nationale Française) sans interruption jusqu'en mai 1959.

Sa première action parlementaire en arrivant à Paris fut d'obtenir la suppression du travail forcé. Il fut rapporteur de la proposition de loi qu'il avait lui-même déposée à ce sujet avec ses collègues africains. Il en obtint le vote sans débat en avril 1946. Cette loi est d'ailleurs communément connue sous le nom de « *Loi Houphouët-Boigny* ».

En octobre 1946, se déroule à Bamako sur son initiative et sous sa présidence, le congrès constitutif du Rassemblement Démocratique Africain. Il est élu Président du Comité de Coordination de ce vaste mouvement inter-territorial.

Réélu Député de la Côte-d'Ivoire le 17 juin 1951, il est tour à tour Grand Conseiller de l'AOF, Président de l'Assemblée Territoriale de la Côte-d'Ivoire et est réélu Député de la Côte-d'Ivoire le 2 janvier 1956, et Maire d'Abidjan le 17 novembre, il figure parmi les membres de la délégation française à la XI^e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York en novembre de la même année.

Le 31 mars 1957, les élections générales au suffrage universel et au collège unique, consécutives à la Loi-Cadre, consacrent la victoire en Afrique noire du mouvement présidé par M. **Houphouët-Boigny** qui demeure Président de l'Assemblée Territoriale de Côte-d'Ivoire, et est élu, quelques mois plus tard, en mai 1957, Président du Grand Conseil de l'AOF à Dakar où le RDA se trouve en position majoritaire.

Par ailleurs, à Paris, dès 1956, il participe à plusieurs gouvernements de la République française. Il est Ministre Délégué à la Présidence du Conseil du 1^{er} février au 13 juin 1957, Ministre d'Etat du 14 juin au 5 novembre 1957, Ministre de la Santé Publique et de la Population du 6 novembre 1957 au 14 mai 1958, Ministre d'Etat dans le Gouvernement Pflimlin du 14 au 30 mai 1958, Ministre d'Etat dans le Gouvernement du Général de **Gaulle** du 1^{er} juin 1958 au 8 janvier 1959, Ministre d'Etat dans le Gouvernement de M. **Debré** auquel il ne remet sa démission qu'après avoir été appelé à prendre la direction du Gouvernement de la République de Côte-d'Ivoire : le 30 avril 1959, Félix **Houphouët-Boigny** devient Premier Ministre à Abidjan.

Le 7 août 1960 est proclamée l'Indépendance de la Côte-d'Ivoire. A la suite du vote de la nouvelle Constitution de la République le 31 octobre 1960, Félix **Houphouët-Boigny** est élu Président de la République de Côte-d'Ivoire le 27 novembre 1960 à la quasi-unanimité des votants. Réélu le 7-11-1965 (avec 99,99 % des voix). Depuis, son idéal politique n'a cessé de s'affirmer et de féconder des groupes tels que le Conseil de l'Entente créé le 29 mai 1959, l'Union Africano-Malgache, les groupes de Brazzaville et de Monrovia.

Docteur *honoris causa* de nombreuses universités, le Président Félix **Houphouët-Boigny** est Grand Maître de l'Ordre National de la République de Côte-d'Ivoire depuis le 5 août 1961 (renseignements communiqués par le Service de la Documentation du Ministère de l'Information. Les principaux discours cités ci-après peuvent être consultés au sein de ce service).

DISCOURS, MESSAGES ET ALLOCUTIONS :

1954

— Discours prononcé par M. le Président de l'Assemblée Territoriale **Houphouët-Boigny**, le 15 novembre 1954 à l'ouverture de la session budgétaire de l'Assemblée Territoriale. — Abidjan, Imp. du Gouvernement, 1954. — 4 p.

— Discours prononcé par M. le Député **Houphouët** à l'inauguration du Palais de l'Assemblée Territoriale par M. le Ministre **Buron** à Abidjan, décembre 1954. — 4 p. multigr.

1955

— Discours prononcé par M. le Président de l'Assemblée Territoriale **Houphouët-Boigny** le 29 mars 1955 à l'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée Territoriale. — Abidjan, Imp. du Gouvernement, 1955. — 11 p.

1956

— Discours prononcé par M. **Houphouët-Boigny**, Ministre Délégué

à la Présidence du Conseil, le 2 mars 1956 au Cercle de la France d'Outre-Mer. — 5 p. multigr.

— Discours prononcé par M. **Houphouët-Boigny**, Ministre Délégué à la Présidence du Conseil au déjeuner organisé en son honneur par les « X Afrique », le 6 avril 1956. — 14 p. multigr.

— Discours et allocutions prononcées par M. le Ministre **Houphouët-Boigny** lors de son voyage en Côte-d'Ivoire (avril-mai 1956). — Paris, Imp. de Draeger, 1956. — n. pag.

1957

— Ouverture de la session extraordinaire de l'Assemblée Territoriale de la Côte-d'Ivoire élue le 31 mars 1957. — Abidjan, Imp. du Gouvernement, 1957. — n. pag.

— Allocution prononcée par M. le Ministre **Houphouët-Boigny** à la réception donnée à l'Assemblée Territoriale de la Côte-d'Ivoire le samedi 6 avril 1957 en l'honneur de S.E. M. Kwame **N'Krumah**, Premier Ministre de l'Etat du Ghana. — Abidjan, Imp. du Gouvernement, 1957. — 4 p.

1958

— Discours avant l'Indépendance (1954-1958). — Abidjan, Ministère de l'Information, 1954-1958. — 87 p. multigr.

— Discours de M. Félix **Houphouët-Boigny** à l'occasion de l'inauguration du pont le 15 mars 1958. — 7 p. multigr.

— Discours prononcé par M. le Ministre d'Etat **Houphouët-Boigny** au stade Géo-André à Abidjan, le 7 septembre 1958. — *Côte-d'Ivoire Information* (Ministère de l'Intérieur), numéro spécial.

1959

— Le Président **Houphouët-Boigny** a constitué le premier gouvernement de la République de Côte-d'Ivoire le jeudi 30 avril 1959 : discours d'investiture. — *Côte-d'Ivoire Information*, n° 67, 18 mai 1959. — n. pag.

— Rapport du Président **Houphouët-Boigny** au Congrès Extraordinaire du Rassemblement Démocratique Africain. — Abidjan, Imp. du Gouvernement, 4 septembre 1959. — 23 p.

— Colloque sur la recherche scientifique et technique. Discours de clôture prononcé par le Président Félix **Houphouët-Boigny**, Premier Ministre de la République de Côte-d'Ivoire. — Abidjan, le 20 décembre 1959. — Abidjan, Imp. du Gouvernement, 1959. — 11 p.

1960

— Discours de M. **Houphouët-Boigny**, Guiglo, le 23 janvier 1960. — 8 p. multigr.

— Discours prononcé le 24 janvier 1960 par M. le Premier Ministre **Houphouët-Boigny** à Toulépleu. — 6 p. multigr.

— Discours prononcé par M. le Premier Ministre **Houphouët-Boigny** le 25 janvier 1960 à Man. — 9 p. multigr.

— Le Fonctionnaire face aux réalités politiques de la République. — Abidjan, le 2 février 1960. — 10 p. multigr.

— Discours prononcé par M. **Houphouët-Boigny**, Premier Ministre de la République de Côte-d'Ivoire devant l'Assemblée Législative, le 2 mai 1960. — 5 p. multigr.

— La Déclaration du Premier Ministre **Houphouët-Boigny** à l'occasion de son retour à Abidjan, le 14 juillet 1960. — n. pag. multigr.

1961

— Discours prononcé par M. le Président Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire à l'Assemblée Nationale, Abidjan, le 3 janvier 1961. — Abidjan, Imp. Nationale, 1961. — 31 p.

— Le Message au Parlement du Président de la République, le 24 avril 1961. — 6 p. multigr.

— Allocution de Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, au cours de son voyage officiel en France du 7 au 10 juin 1961. — Paris, Keller, 1961. — 47 p.

— Messages de M. le Président Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, des 3 et 6 août 1961. — Abidjan, Imp. Nationale, 1961. — 23 p.

— Discours de Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République, à Gagnoa, le 25 août 1961. — Abidjan, Imp. Nationale, 1961. — 13 p.

— Discours de Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire à Daloa, le 14 octobre 1961. — Abidjan, Imp. Nationale, 1961. — 9 p.

— Discours de Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, à Monrovia, 17 et 18 novembre 1961. — Abidjan, Imp. Nationale, 1961. — 21 p.

— Discours de Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, à Bamako, le 19 décembre 1961. — Abidjan, Ministère de l'Information, 1961. — 12 p.

1962

— Discours de Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, à l'Assemblée Nationale, le lundi 15 janvier 1962. — Abidjan, Ministère de l'Information, 1962. — 37 p.

— Discours et allocutions de Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire durant sa visite aux USA (9-29 mai 1962). — Washington, Embassy of The Republic of The Ivory Coast, s.d. — n. pag.

— Allocutions et discours prononcés à l'occasion du voyage aux Etats-Unis d'Amérique de Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, mai 1962. — Abidjan, Imp. Nationale, 1962. — 80 p.

— Allocutions et discours prononcés à l'occasion du voyage en Grande-Bretagne de Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, juin 1962. — Abidjan, Imp. Nationale, 1962. — 31 p.

— Allocutions prononcées à l'occasion du voyage en Israël de Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, juillet 1962. — Abidjan, Imp. Nationale, 1962. — 35 p.

— Recueil d'articles parus dans la presse américaine et britannique à l'occasion des voyages officiels de M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. — Abidjan, Imp. Nationale, 1962. — n. pag.

1963

— Discours prononcé par Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, à l'occasion de la pose de la première pierre de l'Université d'Abidjan, le 7 février 1963. — Abidjan, Imp. Nationale, 1963. — 10 p.

— Discours prononcé par Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, à l'occasion de la réunion à Abidjan des Chefs d'Etats du Conseil de l'Entente, le 16 février 1963. — Abidjan, Imp. Nationale, 1963. — 6 p.

— Conférence au sommet des pays indépendants d'Afrique. Discours du Président de la République de Côte-d'Ivoire, Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Addis-Abéba, le 25 mai 1963. — Abidjan, Imp. Nationale, 1963. — 20 p.

— Discours de Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire à l'Assemblée Nationale, le lundi 15 janvier 1962. — Abidjan, le 9 août 1963. — 34 p. multigr.

— Discours du Président Félix **Houphouët-Boigny**. Manifestation populaire du 28 septembre 1963. — Abidjan, Imp. Nationale, 1963. — 32 p.

— Discours à la Nation, le 9 août 1963. — 34 p. multigr.

— Message de Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, à la commission de conciliation et d'arbitrage du conflit algéro-marocain, Abidjan, le 3 décembre 1963. — Abidjan, Imp. Nationale, 1963. — 6 p.

— Allocution prononcée par Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, à la cérémonie de remise du diplôme de Docteur « honoris causa » de la Fairleigh Dickinson University, Abidjan, le 5 décembre 1963. — Abidjan, Imp. Nationale, 1963. — 7 p.

— Message de fin d'année adressé à la Nation par Son Excellence M. le Président Félix **Houphouët-Boigny**, le 31 décembre 1963. — Abidjan, Imp. Nationale, 1963. — 9 p.

1964

— UNESCO : Conférence des Ministres de l'Education des pays d'Afrique. Discours de Son Excellence Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire à l'ouverture de la session, le 17 mars 1964 au Palais de l'Assemblée Nationale à Abidjan. — Abidjan, Imp. Nationale, 1964. — 11 p.

— Allocution prononcée par Son Excellence Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire à l'occasion du Séminaire de développement de l'OCDE. — Abidjan, Imp. Nationale, 26 août 1964. — 7 p.

— Discours prononcé par Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire lors de la rentrée solennelle de l'Université d'Abidjan, le 19 novembre 1964. — Abidjan Imp. Nationale, 1964. — 12 p.

1965

— Discours prononcé par M. le Président de la République Félix **Houphouët-Boigny** à l'occasion de la présentation des vœux des membres du Corps Diplomatique, le 1^{er} janvier 1965. — Abidjan, Imp. Nationale, 1965. — 5 p.

— Discours prononcé par M. le Président de la République Félix **Houphouët-Boigny** à l'occasion de l'élévation de Monseigneur **Zougrana** à la pourpre cardinalice, Ouagadougou, le 1^{er} mai 1965. — Abidjan, Imp. Nationale, 1965. — 6 p.

— Discours prononcé par M. le Président de la République Félix **Houphouët-Boigny**, Korhogo, le 7 mai 1965. — Abidjan, Imp. Nationale, 1965. — 16 p.

— Discours prononcé par M. le Président de la République Félix **Houphouët-Boigny**. Conférence de l'OCAM, Abidjan, le 26 mai 1965. — Abidjan, Imp. Nationale, 1965. — 15 p.

— Message du Chef de l'Etat à la Nation, 13 août 1965. — s.l.n.d. — 8 p. multigr.

— Discours prononcé par Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, Man, 5 novembre 1965. — Abidjan, Imp. Nationale, 1965. — 16 p.

— Déclaration de Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire sur le prétendu complot dénoncé par M. Sékou **Touré**, Président de la République de Guinée. — Abidjan, Imp. Nationale, 17 novembre 1965. — 21 p.

— Message adressé à la Nation par Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire à l'Assemblée Nationale, Abidjan, le 25 novembre 1965. — Abidjan, Imp. Nationale, 1965. — 13 p.

— Visite officielle en Côte-d'Ivoire de Son Excellence M. Habib **Bourguiba**, Président de la République Tunisienne, 30 novembre-6 décembre 1965. — Allocutions prononcées par les Présidents Habib **Bourguiba** et Félix **Houphouët-Boigny**. — Abidjan, Imp. Nationale, 1965. — 27 p.

— Visite officielle en Côte-d'Ivoire de Sa Majesté Impériale Haïlé **Sélassié**, Premier Empereur d'Ethiopie, 24-27 décembre 1965. Allocutions prononcées par l'Empereur d'Ethiopie Haïlé **Sélassié I^{er}** et le Président Félix **Houphouët-Boigny**. — Abidjan, Imp. Nationale, 1965. — 28 p.

— Discours prononcé par Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, Abidjan, le 31 décembre 1965. — Abidjan, Imp. Nationale, 1965. — 7 p.

1966

— Discours prononcé par Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire à l'occasion du sixième anniversaire de l'Indépendance, Abidjan, le 5 août 1966. — Abidjan, Imp. Nationale, 1966. — 22 p.

— Discours prononcé par Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, Abidjan, le 31 décembre 1966. — Abidjan, Imp. Nationale, 1966. — 15 p.

1967

— Discours prononcé par Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, à l'occasion de la présentation des vœux du Corps Diplomatique, Abidjan, le 1^{er} janvier 1967. — Abidjan, Imp. Nationale, 1967. — 5 p.

— Discours prononcé par Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire à la séance inau-

gurale des premières journées médicales d'Abidjan, 20-24 janvier 1967. — Abidjan, Imp. Nationale, **1967**. — 12 p.

— Discours prononcé par Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire à l'occasion de l'ouverture de la Conférence des Ministres de l'Éducation Nationale des pays francophones d'Afrique et de Madagascar, Abidjan, le 26 janvier 1967. — Abidjan, Imp. Nationale, **1967**. — 16 p.

— Discours prononcé par Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire à l'occasion du septième anniversaire de l'Indépendance, Abidjan, le 7 août 1967. — Abidjan, Imp. Nationale, **1967**. — 13 p.

— Conférence prononcée par Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire « Unité et Développement », Montréal, le 25 août 1967. — Abidjan, Imp. Nationale, **1967**. — 30 p.

— Message de Nouvel An adressé à la Nation par Son Excellence Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, Abidjan, le 31 décembre 1967. — Abidjan, Imp. Nationale, **1967**. — 11 p.

1968

— Discours prononcé par M. le Président de la République Félix **Houphouët-Boigny**. Conférence de l'OCAM, Niamey, le 22 janvier 1968. — Abidjan, Imp. Nationale, **1968**. — 12 p.

— Message à la Nation de Son Excellence M. le Président Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire à l'occasion du VIII^e anniversaire de l'Indépendance, le 7 août 1968. — Abidjan, Imp. Nationale, **1968**. — 14 p.

1969

— Discours prononcé par Son Excellence Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire devant le Corps Diplomatique, Abidjan le 1^{er} janvier 1969. — Abidjan, Imp. Nationale, **1969**. — 6 p.

— Discours prononcé par Son Excellence le Président Félix **Houphouët-Boigny**, Doyen d'âge des Chefs d'Etat de l'OCAM à Kinshasa, le 27 janvier 1969. — Abidjan, Imp. Nationale, **1969**. — 11 p.

— Allocution du Président Félix **Houphouët-Boigny** à l'occasion de la réception du Mouvement Populaire de la Révolution, Kinshasa, le 2 février 1969. — Abidjan, Imp. Nationale, **1969**. — 7 p.

— Discours prononcé par Son Excellence Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire à l'occasion du dîner offert en l'honneur de Son Excellence le Président de la République Fédérale d'Allemagne et Madame **Lübke**, Abidjan, le 6 février 1969. — Abidjan, Imp. Nationale, **1969**. — 9 p.

— Discours prononcé par Son Excellence Félix **Houphouët-Boigny** à l'occasion du dîner offert par Son Excellence le Président de la République Fédérale d'Allemagne et Madame **Lübke** en l'honneur de M. le Président de la République de Côte-d'Ivoire et Madame **Houphouët-Boigny**, Abidjan, le 8 février 1969. — Abidjan, Imp. Nationale, **1969**. — 5 p.

— Discours de Son Excellence Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire à l'occasion du Nouvel An, Abidjan, le 31 décembre 1969. — Abidjan, Imp. Nationale, **1969**. — 16 p.

1970

— Discours de Son Excellence Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire devant le Corps Diplomatique, Abidjan, le 1^{er} janvier 1970. — Abidjan, Imp. Nationale, 1970. — 5 p.

— Discours prononcé par Son Excellence le Président Félix **Houphouët-Boigny** à l'occasion de la Conférence de l'OCAM, Yaoundé, le 28 janvier 1970. — Abidjan, Imp. Nationale, 1970. — 11 p.

— Discours prononcé par Son Excellence le Président Félix **Houphouët-Boigny**, à l'occasion de l'ouverture des Deuxièmes Journées Médicales d'Abidjan, le 26 février 1970. — Abidjan, Imp. Nationale, 1970. — 11 p.

— Discours prononcé par M. le Président de la République de Côte-d'Ivoire et les prélats de l'Eglise Catholique à l'occasion de l'ouverture du Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar, Abidjan, le 19 août 1970. — Abidjan, Imp. Nationale, 1970. — 56 p.

— Discours prononcés à l'occasion de la pose de la première pierre de la Rivière Africaine, Abidjan, le 7 septembre 1970. — Abidjan, Imp. Nationale, 1970. — 24 p.

— Discours prononcé par Son Excellence Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, Président d'honneur du PDCI-RDA au V^e Congrès du Parti Démocratique de Côte-d'Ivoire, le 30 octobre 1970. — Abidjan, Imp. Nationale, 1970. — 44 p.

— Message de Nouvel An adressé à la Nation par Son Excellence Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, Abidjan, le 31 décembre 1970. — Abidjan, Imp. Nationale, 1970. — 17 p.

1971

— Visite officielle en Côte-d'Ivoire de Son Excellence le Président de la République Française, M. Georges **Pompidou**, 7-9 février 1971. — Abidjan, Imp. Nationale, 1971. — 26 p.

— Visite officielle en Côte-d'Ivoire de Son Excellence le Président de la République Centrafricaine, le Général Jean-Bédel **Bokassa**, 28 février-10 mars 1971. — Abidjan, Imp. Nationale, 1971. — 80 p.

— Conférence de Presse de Son Excellence M. le Président Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire, sur la paix en Afrique par la neutralité et dans la neutralité, Abidjan, le 28 avril 1971. — Abidjan, Imp. Nationale, 1971. — 87 p.

— Déclaration de Son Excellence M. Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire à la suite du 8^e sommet de l'organisation de l'Unité Africaine, Abidjan, le 1^{er} juillet 1971. — Abidjan, Imp. Nationale, 1971. — 11 p.

— Message à la Nation de Son Excellence M. le Président Félix **Houphouët-Boigny** à l'occasion de la célébration du onzième anniversaire de l'Indépendance, Bondoukou, le 7 août 1971. — Abidjan, Imp. Nationale, 1971. — 26 p.

— Message de Son Excellence Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire aux Secrétaires Généraux des Sous-Sections du Parti, 28 octobre 1971. — Abidjan, Imp. Nationale, 1971. — 9 p.

— Visite officielle en Côte-d'Ivoire de Son Excellence le Président de la République du Sénégal et Madame Léopold Sédar **Senghor**. —

Première partie : Abidjan, 7-8 décembre 1971. — 92 p. ; deuxième partie : 9-16 décembre 1971. — 86 p.

— Message à la Nation de Son Excellence M. le Président Félix **Houphouët-Boigny** à l'occasion du Nouvel An, Abidjan, le 31 décembre 1971. — Abidjan, Imp. Nationale, 1971. — 30 p.

1972

— Visite officielle en Côte-d'Ivoire de Son Excellence la Présidente des Etats-Unis d'Amérique, Madame Richard **Nixon**, 7-9 janvier 1972. — Abidjan, Imp. Nationale, 1972. — 21 p.

— Discours prononcé par Son Excellence le Président Félix **Houphouët-Boigny** à l'occasion de la Conférence de l'OCAM, Lomé, le 25 avril 1972. — Abidjan, Imp. Nationale, 1972. — 21 p.

— Discours prononcé par Son Excellence le Président Félix **Houphouët-Boigny** à l'occasion de la création de la CEAO, Bamako, le 2 juin 1972. — Abidjan, Imp. Nationale, 1972. — 16 p.

— Message à la Nation de Son Excellence M. le Président Félix **Houphouët-Boigny** à l'occasion de la célébration du douzième anniversaire de l'Indépendance, Odienné, le 7 août 1972. — Abidjan, Imp. Nationale, 1972. — 22 p.

— Message de Son Excellence M. le Président Félix **Houphouët-Boigny** aux Secrétaires Généraux des Sous-Sections du Parti, Abidjan le 13 octobre 1972. — Abidjan, Imp. Nationale, 1972. — 9 p.

— Discours prononcé par Son Excellence le Président Félix **Houphouët-Boigny** à l'occasion de l'ouverture des Troisièmes Journées Médicales, Abidjan, le 20 novembre 1972. — Abidjan, Imp. Nationale, 1972. — 13 p.

— Message à la Nation de Son Excellence M. le Président Félix **Houphouët-Boigny** à l'occasion du Nouvel An, Abidjan, le 31 décembre 1972. — Abidjan, Imp. Nationale, 1972. — 18 p.

1973

— Discours prononcé par Son Excellence Félix **Houphouët-Boigny**, Président de la République de Côte-d'Ivoire devant le Corps Diplomatique, Abidjan, le 1^{er} janvier 1973. — Abidjan, Imp. Nationale, 1973. — 6 p.

— Allocution prononcée par Son Excellence le Président Félix **Houphouët-Boigny** au Sommet des Chefs d'Etat de la CEAO, Abidjan le 16 avril 1973. — Abidjan, Imp. Nationale, 1973. — 18 p.

— Allocution prononcée par Son Excellence le Président Félix **Houphouët-Boigny** à l'occasion de la 112^e session de l'Union Inter-Parlementaire, Abidjan, le 24 avril 1973. — Abidjan, Imp. Nationale, 1973. — 14 p.

— Allocution prononcée par Son Excellence le Président Félix **Houphouët-Boigny** à l'ouverture de la Conférence des Ministres Africains de l'Economie et des Finances et des Responsables de l'OUA et de la CEA, Abidjan, le 9 mai 1973. — Abidjan, Imp. Nationale, 1973. — 7 p.



KACOU (Anne)

Anne **Kacou-Diop** est née le 1^{er} février 1943 à Grand-Bassam. Après des études primaires et secondaires à Abidjan, elle s'inscrit à l'École d'Art Dramatique de la capitale, dès sa création.

Après un premier cycle de trois ans, elle part pour la France et est admise en 1961 au Centre Technique d'Art Dramatique de la rue Blanche, à Paris. Admise comme auditrice libre au Conservatoire National d'Art Dramatique de Paris, elle suit les cours de Robert Manuel, travaillant en particulier la diction et l'orthophonie.

Rentrée en Côte-d'Ivoire à l'issue de son stage, elle travaille cinq ans comme animatrice de programmes, d'abord à la Télévision puis à la Radiodiffusion ivoirienne. Elle rencontre ainsi de nombreuses vedettes internationales de la chanson (Gilbert **Bécaud**, Françoise **Hardy**, Tino **Rossi**, **Adamo**, etc.) de passage en Côte-d'Ivoire.

Dès sa création, elle entre à l'Institut National des Arts d'Abidjan pour enseigner la diction et l'orthophonie. Nommée Chef de Service des Relations Extérieures et de la Coordination des Spectacles de l'INA, elle assume en même temps les fonctions de Chargée des Relations Extérieures du Théâtre de la Cité.

Elle a joué dans de nombreuses pièces : *Noé* d'André **Obey** (rôle de Mme Noé), *Papa Bon Dieu* de Louis **Sapin**, *On passe dans huit jours*, *La dispute*, *La farce de Maître Pathelin*. Elle a interprété également *Fête à Harlem*, avec la compagnie « Les Griots » ; la pièce fut jouée dans de nombreuses villes en Belgique.

En 1967, elle crée le rôle de Brouba dans *Monsieur Thôgô-gnini*, pièce de Bernard B. **Dadié**, mise en scène par Georges **Toussaint**. Avec la troupe de l'INA, elle parcourt toute la Côte-d'Ivoire, le Gabon, le Cameroun, le Congo, le Zaïre, le Niger, la Haute-Volta, le Togo, le Dahomey et le Sénégal. La pièce représentera d'ailleurs la Côte-d'Ivoire au Festival Panafricain d'Alger en 1969.

Anne **Kacou** a tourné pour la Télévision française une dramatique intitulée *Les Verts Pâturages* (réalisation de Jean-Christophe **Averty**). Elle a assuré la post-synchronisation de *La Femme au couteau*, film de Bassori **Timité** et joué le rôle de la sœur de Pierre **Aka**, l'architecte, dans *Abusuan*, long métrage couleur de Henri **Duparc**. Avec Léonard **Groguhet** et Désiré **Ecaré**, Anne **Kacou** figure parmi les « francs-tireurs » du théâtre moderne ivoirien.



KODJO (Michel)

Fils de **Kodjo** Kacou, planteur agni de la région d'Aboisso, Michel **Kodjo** est né en 1935 à Soumier-Bia (sous-préfecture d'Aboisso) au campement de son grand-oncle **Amon Adingra**, roi du Sanwi. Après des études primaires à l'EPS d'Aboisso, puis d'Abidjan (1945-1950), il fréquente l'Ecole de Menuiserie de Treichville (1950-1952). A sa sortie, il s'oriente un moment vers la photographie (1952-1954) tout en faisant de la peinture et entre en 1954 au Service de l'Information où il reste quatre ans en qualité de décorateur. En 1957, il fait sa première exposition dans le cadre de l'Association Générale des Arts et Lettres, puis, l'année suivante, expose individuellement à l'Hôtel de Ville d'Abidjan.

A la suite de cette exposition, il obtient une bourse du Ministère de l'Education Nationale pour continuer ses études en France. Inscrit d'abord à l'Ecole Nationale des Arts Décoratifs de Nice (1959-1961), puis à l'atelier **Thiolé** (1961-1963), il obtient le Premier Prix de Dessin et de Décoration de la Ville de Nice en 1964.

Pendant trois ans, il travaille seul, en atelier et expose ses toiles dans diverses galeries de peinture en Italie, en Allemagne et dans le Sud de la France (Galerie Internationale de Nice).

Il est admis à l'Ecole des Beaux Arts de Clermont-Ferrand en 1968, prépare un diplôme de gravure et en sort deux ans plus tard titulaire du CAFAS (Certificat d'Aptitude à une Formation Artistique Supérieure). Michel **Kodjo** est Professeur de Dessin au Collège Moderne (devenu Lycée) de Grand-Bassam depuis 1970.

Il a exposé ses peintures, sculptures et gravures au Centre Culturel Français d'Abidjan en septembre 1970 et à l'Hôtel Ivoire en juin 1972. Il a participé également à l'exposition de l'Association des Arts Plastiques, en mai 1971 et a obtenu le « Prix de la Grande Afrique » au 15^e Grand Prix International de Peinture organisé à l'Hôtel de Ville d'Abidjan par l'AJEAFOM (Association des Journalistes, Ecrivains et Artistes de France et d'Outre-Mer) en octobre 1972. Ses toiles ont été exposées d'octobre 1972 à mai 1973 à l'Interchurch Gallery et à la Gemini Gallery de New York. L'une de ses sculptures : *Amour Maternel*, figure dans un des salons de l'immeuble de verre des Nations Unies. Il a exposé au 1^{er} Festival d'Art Africain Contemporain à Abidjan en mai 1973.

CONNAISSANCE DE L'ARTISTE :

— **Achille (Pierre)**. — « Michel Kodjo : un peintre original et puissant ». — *Abidjan-Matin*, n° 2285, 17 février 1959.

— Anonyme. — « Michel Kodjo, peintre-sculpteur ». — *Entente Africaine* (Abidjan), n° 11, octobre 1972. — pp. 32-37.

— **Johnson (Thomas A.)**. — « Abidjan : Symbol of Man's Universality ». — *The New York Times*, 17 juillet 1972. — p. 22.

— **Konan (Martin)**. — « A l'Ivoire, 4^e exposition de l'artiste Michel Kodjo ». — *Fraternité Matin*, n° 1971, 10-11 juin 1972. — p. 3.

— **M.K.** — « Michel Kodjo : des couleurs vives ». — *Fraternité Matin*, n° 2258, 25 mai 1972. — p. 7.



KODJO (Paul)

Fils de Samuel **Kodjo**, Adjudant-Chef des Eaux et Forêts, Paul **Kodjo**, huitième d'une famille de neuf enfants, est né à Abidjan-Banco le 4 juillet 1939. A l'âge de cinq ans, il part avec sa mère, ghanéenne, en Gold Coast, et est élevé à Axim dont il fréquente l'Ecole Méthodiste.

Très jeune, il est attiré par l'art et commence à fabriquer de menus objets ; c'est un bricoleur-né qui rêve de devenir plus tard... électricien ! A dix ans, au cours d'une promenade, il découvre un vieux appareil photographique *Box* qu'il retape et dont il fera bien vite son compagnon inséparable.

Dès l'obtention de l'équivalent du CEP en langue anglaise, il revient en Côte-d'Ivoire et monte un petit studio à Treichville : le « Hollywood Photo ». En 1961, il est engagé par le quotidien *Abidjan-Matin* (qui deviendra plus tard : *Fraternité Matin*) et conquiert rapidement une réputation méritée dans les milieux photographiques abidjanais : on se souvient encore de cette photo publiée par *Ivoire-Sprint* en janvier 1963 qui permit d'homologuer officiellement le nouveau record ivoirien du 1 500 m.

M. **Normand**, grand photographe de la place, l'engage comme portraitiste et en fait bientôt son principal collaborateur. En 1966, Paul **Kodjo** décide de partir pour la France afin d'approfondir ses connaissances. Arrivé à Paris en janvier 1967, il s'inscrit à l'Ecole A.B.C. (section photographie) et au Conservatoire Indépendant du Cinéma Français, tout en travaillant, parallèlement, au Centre de Documentation et d'Information Ivoirien, boulevard Haussmann.

Deux années plus tard, il s'installe à son compte dans le 9^e arrondissement, rue Laffite et devient vite fort apprécié dans les milieux d'étudiants et d'artistes noirs, ainsi que dans le Corps Diplomatique Africain de la capitale. Ses photos sont publiées dans de grands journaux français et africains : *Bingo*, *Jeune Afrique*, *France-Soir*, *l'Express*, *Télé-Poche*, etc.

En 1969, il présente trente photos au cours d'une exposition organisée au Foyer International d'Accueil de Paris, sous le patronage de M. Yvon **Bourges**, Secrétaire d'Etat Chargé de la Coopération : les commentaires de la Presse (*Jeune Afrique*, *N.A.P.*, *Fraternité Matin*,

Bingo, *Photo-Cinéma Magazine*, *l'Espoir*, *Sentiers*, etc.) sont unanimement favorables.

Malgré son succès, Paul **Kodjo** refuse de s'endormir sur ses lauriers et décide de rentrer en Côte-d'Ivoire. En 1970, il fonde un club inter-africain de photographes professionnels : l'APROPHOCINE (Association Professionnelle des Photographes et Cinéastes) dont il est élu Président ; il travaille actuellement aux Studios MAMEDIS (Mass Media Service) à Abidjan et collabore à diverses revues (il a réalisé plusieurs photoromans pour l'hebdomadaire *Ivoire-Dimanche*). Il a également achevé deux films sur le Mali en collaboration avec Michel **Dougoué** et un autre sur la Suède avec **Gnoan M'Bala**. Paul **Kodjo** a obtenu le grand prix du reportage photographique au XV^e Grand Prix International de Peinture organisé à Abidjan par l'AJEAFOM (Association des Journalistes, Ecrivains et Artistes de France et d'Outre-Mer) en décembre 1972.

Connu pour ses portraits, Paul **Kodjo** est également un photographe-poète tenté par la nature morte : il sait saisir le fugitif (*une goutte d'eau*), prendre l'insaisissable (*qui suis-je ?*), souligner le comique d'une situation (*contre l'averse*) ou appuyer son caractère insolite (*grenouille guitariste*) ; il mélange savamment poésie et humour ; sa parfaite maîtrise de son art lui permet d'allier une imagination fertile aux impératifs d'une technique éprouvée.

EXPOSITIONS :

— Expositions d'Arts Africains et Malgaches. — Paris, 16-30 juin **1969**. — Galerie du Foyer International d'Accueil.

— Exposition de photo d'Art. — Paris, Centre Culturel Américain, 3, rue du Dragon, **1969**.

— Semaine Culturelle de la Faculté des Lettres. — Abidjan, avril **1970**.

— Centre Culturel Français. — Abidjan, **1970**.

— « Les derniers jours d'Anoumabo ». — Abidjan, mai **1972**. XV^e salon de l'AJEAFOM. — Abidjan (Hôtel de Ville), décembre **1972**.

CONNAISSANCE DE L'ARTISTE :

— **Alima (Jos-Blaise)**. — « **Kodjo**, un jeune photographe ivoirien qui fera parler de lui ». — *Bingo*, n^o 47, septembre **1969**. — pp. 46-47.

— Anonyme. — « De l'abstrait à la photo d'imagination : peintres, sculpteurs et photographes exposent à Paris ». — *Fraternité Matin*, n^o 1381, 1^{er} juillet **1969**. — p. 7.

— Anonyme. — « Nos yeux d'enfants ». — *Jeune Afrique*, n^o 640, 14 avril **1973**. — pp. 40-41.

— **Dougoué**. — « Paul **Kodjo**, du reportage à la photo d'Art : je vis à travers la photo ». — *Fraternité Matin*, n^o 1485, 1^{er} décembre **1969**. — p. 7.

— **Kodjo (Paul)**. — « Les derniers jours d'Anoumabo vus par Paul **Kodjo** ». — Reportage photographique. — *Fraternité Matin*, n^o 2265, 3-4 juin **1972**. — p. 9.

— **Kouassy (Guy)**. — Photographier : écrire avec de la lumière ». — *Fraternité Matin*, n^o 2273, 13 juin **1972**. — p. 8.

— **Leroy (Jean)**. — « Paul **Kodjo** ou l'Afrique à Paris ». — *Photo Cinéma Magazine*, octobre 1969. — pp. 424-425.

— **O'Kellas (Kane)**. — « Trois artistes, une volonté commune : aidons l'Etat à nous aider ». — *Fraternité Matin*, n° 2406, 21 novembre 1972. — p. 7.

— **Philippe (C.)**. — « Arts africains et malgaches ». — *Jeune Afrique*, n° 443, 30 juin-6 juillet 1969. — p. 15.



KODO (David)

David **Kodo**, Ebrïé par sa mère, est né le 25 juillet 1948 à Abidjan. Après des études primaires à l'EPP de Bingerville puis au Lycée Classique et Moderne de cette localité, il reçoit une formation artistique à l'Ecole des Beaux-Arts du Plateau (1963-1965) avec pour professeur de dessin Mme **Ohms**. A sa sortie de l'école, il travaille un an à l'atelier de Maître Charles **Combes** qui l'initie à la sculpture, parallèlement à la peinture.

En 1966, il découvre les peintres congolais **Dinga** et **Kitsiba** qui l'aident à approfondir sa technique ; dès lors, il commence à parcourir les capitales africaines anglophones et francophones pour exposer ses tableaux : Niamey, Accra, Monrovia, Dakar, Lagos, Douala, Ouagadougou. David **Kodo** est un peintre autodidacte qui « discute avec la nature » et puise son inspiration dans la vie quotidienne.

EXPOSITIONS :

1966

- Abidjan, Association Générale des Arts et Lettres.
- Niamey (sous le patronage de l'Ambassade d'Allemagne).

1967

- Accra (sous le patronage du Ministère de l'Education Nationale).
- Monrovia, Hôtel Intercontinental.

1968

- Dakar, Hôtel La Croix du Sud.
- Lagos, Ekoï Hôtel.

1969

- Douala (Cameroun).
- Abidjan, Hôtel Ivoire en avril-mai.

1970

- Bobodioulasso et Ouagadougou (Haute-Volta).

1971

- Abidjan, Hôtel Ivoire.
- Abidjan, Institut Goethe.

1972

- Abidjan, Hôtel Ivoire en novembre-décembre.

1973

- Lagos (Nigéria).

CONNAISSANCE DE L'ARTISTE :

— Anonyme. — « Exposition David **Kodo** dans le hall de l'Ivoire ». — *Fraternité Matin*, n° 1328, 26-27 avril 1969. — Guidorama, p. 3.

Karédas. — « David **Kodo** et ses beaux visages burinés ». — *Ivoire Dimanche* du 26 novembre 1972. — p. 8.

Kouassi (Guy). — « A l'Ivoire : de **Terriou** à **Kodo...** ». — *Fraternité Matin*, n° 2410, 25-26 novembre 1972. — Guidorama, p. 1.

Kouassi (Guy). — « Exposition David **Kodo** : le beau en cadeau ». — *Fraternité Matin*, n° 2416, 2-3 décembre 1972. — p. 10.

Koikou Amrofi. Voir **Atta Koffi (Gabriel)**.



KONÉ (Amadou)

Fils de **Doumbie Koné**, planteur à Ayamé, Amadou **Koné** est né en 1953 à Tangora (sous-préfecture de Banfora, en Haute-Volta) ; il est élevé au campement paternel au milieu des plantations, dans une famille unie et tranquille ; son père l'initie aux travaux champêtres.

Il est d'abord inscrit en 1958 à l'Ecole Primaire Publique d'Assouba (sous-préfecture d'Aboisso) où il reste un an, puis à l'EPP d'Aboisso où il fait son CP2. Son grand frère, instituteur, étant muté à Yassap (sous-préfecture de Dabou), le petit Amadou le suit et fréquente l'Ecole Primaire du village, pendant trois ans, puis celles de Katiola et d'Akounoubé (sous-préfecture d'Adiaké).

Admis au concours d'entrée en 6^e, il entre en octobre 1964 au Collège Moderne de Grand-Bassam où il reste jusqu'à l'obtention de son BEPC en 1968. C'est à Bassam qu'il commence à écrire. Dès la classe de quatrième, il allie sa passion pour l'histoire africaine à son penchant pour la littérature et rédige une première pièce historique : *Samory de Bissandougou* ; jouée la même année au Collège par ses camarades, cette œuvre dramatique connaît un grand succès. Il la remanie quelques années plus tard et l'envoie au concours théâtral inter-africain organisé par l'ORTF, en 1971, ce qui lui vaut de figurer parmi les douze premiers.

Alors qu'il est en troisième, il écrit son premier roman : *Kaméléfata ou les ennemis de la traite*, histoire d'un groupe de jeunes Africains qui ont lutté contre la traite des Noirs, et il en commence bientôt un autre : *Les Frasques d'Ebinto*, dans lequel il présente un jeune lycéen, issu d'une famille paysanne, qui n'arrive pas à s'intégrer à la vie moderne.

Au Lycée Classique de Cocody, où il achève ce roman en 1968, il écrit une petite comédie de mœurs : *Sa Sainteté le charlatan* dans laquelle il présente un *Tartuffe* africain. Intrigué par le personnage de Savonarole, il rédige également *La foi et le pouvoir* ; c'est jusqu'à présent, sa seule œuvre se situant dans un cadre étranger.

L'année suivante, il termine un roman ayant pour thème la sorcellerie : *Jusqu'au seuil de l'irréel* et, tout en préparant son baccalauréat, rassemble des contes, en collaboration avec l'un de ses frères, **Lassinan**, malheureusement mort prématurément ; le recueil, inachevé, s'intitulait : *Nuits du passé*.

En 1971, il s'inscrit à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université d'Abidjan et continue à écrire ; ce sera d'abord un roman : *Les Confessions d'un Sorcier*, puis une œuvre dramatique : *De la chaire au trône*, pièce qui a obtenu le quatrième prix du concours théâtral inter-africain 1972 organisé par la Direction des Affaires Extérieures chargée de la Coopération à l'ORTF.

Amadou **Koné**, écrivain vraiment prolifique, est également l'auteur d'une autre pièce : *Le respect des morts* ; tout en achevant une Licence ès Lettres Modernes, il prépare actuellement un roman intitulé *Téréti* qui traitera des problèmes de la condition paysanne. Il a fait une demande de naturalisation ivoirienne.

ŒUVRE :

- *Samory de Bissandougou*. Théâtre. — Inédit.
- *Kaméléfata ou les ennemis de la traite*. Roman. — Inédit.
- *Les Frasques d'Ebinto*. Roman. — Inédit.
- *Sa sainteté le charlatan*. Théâtre. — Inédit.
- *La foi et le pouvoir*. Théâtre. — Inédit.
- *Jusqu'au seuil de l'irréel*. Roman. — Inédit.
- *Les Confessions d'un sorcier*. Roman. — Inédit.
- *De la chaire au trône*. Théâtre. — Sous presse ORTF-DAEC.
- *Le respect des morts*. Théâtre. — Inédit.
- *Téréti*. Roman. — En préparation.
- *Nuits du passé*. Contes. — En préparation.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

- « Cinq questions à Amadou **Koné** ». — *Fraternité Matin*, n° 1788, 3 novembre 1970. — p. 8.



KONÉ (Maurice)

Fils de **Touffik** Moussa, commerçant libanais et de **Moussokro Koné**, d'origine sénoufo, Maurice **Koné** est né le 11 novembre 1932 à Bouaké. C'est dans cette ville qu'il commence ses études primaires qu'il poursuit jusqu'en 1949. Contraint à gagner sa vie, il est d'abord employé comme apprenti-mécanicien dans un garage bouakéen, puis exerce différents métiers : plombier, tôlier, chauffeur...

En 1953, il se rend à Abidjan où il est embauché comme graisseur d'automobiles. Dès lors, en dehors du travail, Maurice **Koné** apprend à boxer, remporte plusieurs championnats et devient même champion de boxe amateur à l'échelon national en 1957 (catégorie « poids coq »). Battu l'année suivante et contraint d'abandonner le combat par jet de l'éponge à la seconde reprise, il renonce définitivement à ce sport.

Revenu à Bouaké après cinq années d'absence, il est apprenti-boulangier pendant quelques semaines, puis se trouve un emploi de commis au cinéma Vox de 1958 à 1960.

En 1961, il entre comme commis à la Mairie de Bouaké, fonction qu'il exerce toujours présentement. C'est cette même année qu'il obtient le Certificat d'Etudes Primaires qu'il a présenté comme candidat libre.

Maurice **Koné** est poète, il a déjà publié plusieurs plaquettes de poèmes ; il est romancier aussi : *Le Jeune Homme de Bouaké* est un récit auto-biographique à peine romancé. Il a obtenu de nombreux prix de poésie : Prix des Poètes Ivoiriens de langue française (1963), Prix des Horizons poétiques catholiques (1967), Mention « très honorable » au concours *Art et poésie de Touraine* en 1972.

ŒUVRE :

— *La guirlande des verbes*. Poèmes. — Paris, J. Grassin, 1961. — 32 p. (coll. Poésie nouvelle, n° 22).

— *Au bout du petit matin*. Poèmes. — Bordeaux, Jean Germain, 1962. — 66 p.

— *Le jeune homme de Bouaké*. Roman. — Paris, J. Grassin, 1963. — 64 p.

- *Au seuil du crépuscule*. Poèmes. — Rodez, subervie, **1965**. — 40 p.
- *Poèmes*. — Abidjan, Imp. Commerciale, **1969** (non paginé).
- *Poèmes verlainiens*. — Millan (Aveyron), Imp. Maury, **1969**. — 40 p.
- *Les voix du silence*. Poèmes (à paraître).
- *Poivrosage*. Poèmes (à paraître chez P.J. Oswald).

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

- **Kamissoko (Gaoussou)**. — « Maurice **Koné** : un vrai poète et romancier ». — *Fraternité Matin*, n° 476, 6 juillet **1966**. — p. 4.
- **Kamissoko (Gaoussou)**. — « Maurice **Koné** : un prodige de la poésie ». — *Fraternité Matin*, n° 1266, 11 février **1969**.
- **Bonneau (Richard)**. — « Maurice **Koné**, poète ivoirien ». — *Eburnéa*, n° 71, mai **1973**. — pp. 34-35.
- **Nantet (Jacques)**. — « Maurice **Koné** ». — *Panorama de la littérature noire d'expression française*. — Paris, Fayard, **1972**. — pp. 84-85.

CRITIQUES :

Sur *Au seuil du crépuscule* :

- **Kamissoko (G.)**. — « *Au seuil du crépuscule* ». — *Fraternité Matin*, n° 800, 1^{er} août **1967**. — p. 7.

Sur *Poèmes* :

- **Kamissoko (G.)**. — « *Maurice Koné* (un grand poète ivoirien) publie un nouveau recueil ». — *Fraternité Matin*, n° 1375, 24 juin **1969**. — p. 7.



KOUADIO BROU

Fils de **Kouadio Djé**, planteur de la sous-préfecture de Didiévi, **Kouadio Brou** est né le 24 décembre 1942 à Attiécoubé, faubourg d'Abidjan. Après des études primaires à l'EPP de Bouaké-Plateau (1951-1952), puis de Bondoukou (1953), il fréquente l'Ecole Saint-Pierre d'Anoumabo (1954), puis l'Ecole Satigui Sangaré (1954-1956) et l'EPP Raquin de Treichville en 1957. Inscrit à des cours privés pendant trois ans, il entre à la Caisse Nationale du Crédit Agricole en 1961 où il travaille un an.

Admis au concours d'entrée de l'Ecole d'Art Dramatique d'Abidjan dès 1960, il obtient un témoignage de satisfaction du Ministère de l'Education Nationale les deux premières années et part, comme boursier, pour la France en 1963 avec **Bitty Moro**, Marcelline **Alessé** et **Koné Karamoko**.

Inscrit au cours d'Art Dramatique Armel **Marin** en 1964, il prépare le concours d'entrée au Centre National d'Art Dramatique de la rue Blanche et en sort trois ans plus tard muni de son diplôme de comédien. Soucieux de connaître à la fois « l'envers et l'endroit du décor », il suit pendant deux ans les cours de régie et obtient son diplôme de régisseur en 1969.

Rentré la même année en Côte-d'Ivoire, il est nommé Régisseur Général de l'Institut National des Arts et Professeur chargé de cours d'interprétation à l'Ecole Nationale de Théâtre d'Abidjan. Parallèlement à ses activités d'enseignant, il continue à jouer dans les créations dramatiques données au Théâtre de la Cité ; c'est ainsi qu'il interprète le rôle de Baroka dans *Le lion et la perle* de **Wolé Soyinka** en 1970 et rejoue, l'année suivante *La Tribu* de Jean-Hubert **Sibney** qu'il avait interprétée dans une mise en scène de Raymond **Hermantier** à la Comédie de Paris. En 1972, il participe à la création des *Gens des marais* de **Wolé Soyinka** (1972), puis de *Tougnantigui ou le diseur de vérité* d'Ahmadou **Kourouma** dans une mise en scène de **Bitty Moro**, de *Clameurs nègres* de Souleymane **Koly** et de *C'est quoi même ?* de Sidiki **Bakaba** en 1973.

Kouadio Brou a participé en 1964 à la création de *La Tragédie du roi Christophe* d'Aimé **Césaire** à Salzbourg (Autriche) dans une mise en scène de Jean-Marie **Serreau** et a également joué dans *Une saison au Congo*, du même auteur ; il a participé avec la troupe **Perinetti-Serreau** à de nombreuses manifestations artistiques données à Berlin, Vienne, Venise, Milan, Montréal, Zagreb, Bucarest et Tunis.



KOUADIO KOUAKOU (Martin)

Fils de **N'Guessan** Kouadio, Adjudant de l'Armée Française (Croix de guerre 1914-1918), M. **Kouadio Kouakou** Martin est né le 18 décembre 1924 à Yamoussoukro, le village du Président Félix Houphouët-Boigny.

Elève de l'Ecole Primaire Publique d'Agboville en 1929, puis de Dimbokro (1930-1935), après l'obtention de son Certificat d'Etudes, il entre à l'Ecole Primaire Supérieure de Bingerville (1935-1938), puis fréquente l'Ecole Normale de Dabou (1938-1942) où il joue dans diverses saynètes de la troupe théâtrale de cet établissement.

M. **Kouadio Kouakou** Martin est nommé instituteur à Man où il exerce ses fonctions pendant six ans (1942-1948), puis devient Directeur d'Ecole Primaire Publique à Gagnoa (1948-1952), Bocanda (1952-1958) et Dimbokro (1958-1959) où il cumule les fonctions de Directeur de l'EPP et du Collège d'Enseignement Général.

Il réussit le concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud et après un stage de deux années (1959-1961) revient en Côte-d'Ivoire où il est nommé Inspecteur de l'Enseignement du Premier Degré, puis Directeur de Cabinet du Ministre de l'Education Nationale (1962-1963). Affecté à Bouaké où il exerce les fonctions de Directeur Départemental de l'Enseignement (1963-1964), M. **Kouadio Kouakou** Martin revient à Abidjan pour prendre la Direction du Secrétariat Général de la Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO (1964-1966).

Elu Député à l'Assemblée Nationale le 7 novembre 1965, réélu le 29 novembre 1970, il est membre du Comité Directeur du PDCI-RDA depuis 1970. M. **Kouadio Kouakou** Martin est Officier de l'Ordre National et Commandeur du Mérite de l'Education Nationale.

ŒUVRE :

— « Tel qui veut nuire à autrui lui fait souvent du bien ». Conte. — *L'Education Africaine* (Dakar), n° 19, 1953. — p. 109.

— « La Panthère, l'Hyène et le Bouc ». Conte. — *L'Education Africaine*, n° 22, 1954. — pp. 113-115.

— « Pourquoi certaines tribus baoulées ne mangent pas la gazelle ». Conte. — *L'Education Africaine*, n° 29, 1955. — pp. 123-124.

- « Comment l'araignée punit sa femme et ses enfants ». « Le vase sale ». Contes. — *L'Education Africaine*, n° 29, 1955. — pp. 124-125.
- « Communications à la semaine de l'UNESCO » (Abidjan 20-27 mars 1965). Commission Nationale de l'UNESCO. — Abidjan, Ministère de l'Education Nationale, République de Côte-d'Ivoire, 1965. — 67 p.
- Co-auteur de la collection du livre unique de français : *Les Matins d'Afrique*, Hatier, classes de CE, CM1, CM2.
- *Koumba*. — Abidjan, CEDA, 1968. — 7 p.
- *Un bon conseil de Koumba*. — Abidjan, CEDA, 1970. — 31 p.
- *Trésor de sagesse : Contes*, suivi du *chant de glaou*. — En préparation.



KUMASSI BROU (Grégoire)

Kumassi Brou est un Agni de l'Indénié né vers 1939 à Niablé (sous-préfecture d'Abengourou), d'un père planteur. Elevé en milieu rural, il fréquente la Mission Catholique d'Abengourou (1946-1951), puis l'Ecole Primaire Publique de Moossou (1952).

Entré en sixième au Collège Moderne de Bingerville (devenu par la suite Lycée Classique et Moderne), il y reste jusqu'en 1954 et achève son premier cycle au Collège Moderne de Bouaké (1955-1957). En 1958, il prend le bateau pour la France, et obtient une bourse pour le Lycée François 1^{er} de Fontainebleau.

Après son succès au bac-philo (1962), il commence à écrire des poèmes tout en poursuivant ses études (préparation à l'Institut des Sciences Politiques). C'est en 1964 qu'il publie son premier recueil à compte d'auteur : *Manou*, bientôt suivi de *Brakoto*, deux ans plus tard.

Après avoir fréquenté l'IERIC (Institut d'Etudes des Relations Internationales Contemporaines), il obtient une bourse de stagiaire à l'INASU (Institut National d'Administration Scolaire et Universitaire) où il passe deux ans (1966-1968) et sort diplômé de l'IIERD (Institut International d'Etudes des Relations Diplomatiques) avec un mémoire sur « le Conseil de l'Entente ». Il est affecté au contrôle des dépenses de la Direction des Affaires Administratives et Financières du Ministère de l'Education Nationale depuis 1968. **Kumassi Brou** est membre de l'AELF (Association des Ecrivains de Langue Française) depuis 1966.

ŒUVRE :

- *Manou*. Poèmes. — Reims, Imp. Blond, 1964. — n. pag.
- *Brakoto*. Poèmes. — Caen, Imp. Caron, 1966. — 79 p.
- *Tizou*. Poème. — Inédit.

CRITIQUES :

- Anonyme. — « *Brakoto* ». — *Vient de paraître* (revue de l'OCORA-Paris), n° 3, mars 1967. — p. 5.
- A.K. — « **K. Brou** : un poète sensible et original ». — *Fraternité Matin*, n° 1097, 23 juillet 1968. — p. 7.



KOTCHY-N'GUESSAN (Barthélémy)

Fils de planteur abbey appartenant au clan Affia, Barthélémy **Kotchy-N'Guessan** est né en 1934 à Grand-Morié (sous-préfecture d'Agboville). Il fréquente d'abord l'Ecole Primaire d'Agboville, puis celle de Bingerville, comme Petit-Clerc. Après l'obtention du Certificat d'Etudes, il entre au Petit Séminaire de cette même ville.

En 1950, il part pour Dakar où il achève ses humanités au Lycée Van Vollenhoven. Barthélémy **Kotchy-N'Guessan** commence à griffonner en classe quelques poèmes qu'il déchire régulièrement. En 1957, il est nommé Surveillant de Lycée, ce qui lui permet parallèlement de poursuivre ses études et d'obtenir sa propédeutique à l'Université de Dakar.

En 1959, il s'inscrit à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse, ville qui inspirera quelques-uns de ses premiers poèmes, c'est là qu'il passe sa Licence et un Diplôme d'Etudes Supérieures sur « la poésie négro-africaine d'expression française au Sénégal » (1964).

Professeur certifié de Lettres Modernes, Barthélémy **Kotchy-N'Guessan** a enseigné de 1964 à 1968 dans plusieurs établissements secondaires : Lycée Mixte de Moissac, Lycée puis Ecole Normale d'Auch (Gers). Depuis octobre 1968, il exerce en qualité d'Assistant, puis de Maître-Assistant, à l'Ecole, devenue Faculté des Lettres d'Abidjan. A la fois critique et poète, Barthélémy **Kotchy** est membre-fondateur du Groupe de Recherche sur la tradition orale de l'Université d'Abidjan, membre de la Société Africaine de Culture, et de l'Association Internationale des critiques de théâtre, Président de la Commission Nationale du Français en Côte-d'Ivoire.

ŒUVRE :

— *Chansons Africaines*. Poèmes. — Revue *Encres vives* (Toulouse), Africaine.

— *Olifant noir*. Poèmes. — Sous presse aux éditions Présence n° 45, 1^{er} trimestre 1965. — 8 p.

— *Aimé Césaire* (en collaboration avec **L. Kesteloot**). — Sous presse aux éditions Présence Africaine (coll. Approche).

ARTICLES :

— « L'écrivain et son public », « Thôgô-gnini », « l'écrivain et ses moyens d'expression ». — In *situation et perspectives de la littérature négro-africaine*. — *Annales de l'Université d'Abidjan*. Série D. Lettres. — Abidjan, Université, 1970, tome 3. — pp. 23-25, 45-46, 85-86.

— « Evolution historique et caractère du théâtre contemporain », « le personnage de **Chaka** chez **Mofolo**, **S. Badian** et **Senghor** », « théâtre et public ». — In *le théâtre négro-africain* (Actes du colloque d'Abidjan, 15-29 avril 1970). — Paris, *Présence Africaine*, 1971. — pp. 45-50, 113-116, 175-178. — (coll. Cahiers).

— « L'enseignement de la littérature africaine, pour quoi faire ? ». — In *réflexions sur la première décennie des indépendances en Afrique Noire*. — Paris, *Présence Africaine*, numéro spécial, 3^e trimestre 1971. — pp. 357-368.

— « L'œuvre de **Léon Gontran Damas** ». — *Djassinjoué* (revue des Etudiants en Lettres d'Abidjan), n° 8, 1971 ; n° 9, 1972.

— « **Césaire** et la culture africaine », « retour au sources dans la littérature négro-africaine ». — *Ethno-psychologie* (revue de la psychologie des peuples), n° 2-3, juin-septembre 1972.

— « **Césaire** et la colonisation », « le conte dans la société africaine », « l'œuvre de **L.S. Senghor** ». — Sous presse, *Annales de l'Université d'Abidjan*. D. Lettres, tome V, 1972.

COMMUNICATIONS :

— « Un Antillais et le monde africain noir : **René Maran** ». — Colloque sur la négritude, Université de Paris-Nord, 26-27 janvier 1973.

— « La critique dans l'Afrique traditionnelle » (en collaboration avec Harris **Memel-Fote**). — Colloque sur la critique, Université de Yaoundé, avril 1973.

SÉMINAIRES :

— « **Aimé Césaire** : *Le cahier d'un retour au pays natal* ».

— « **L.S. Senghor** : *Chants d'ombre* ».

— « **Ousmane Sembene** : *Les bouts de bois de Dieu* ».



KOUAMÉ KOFFI (Eugène Pacelli)

Fils de **Irfou Kouamé**, planteur à Attiankro (banlieue de Bouaké) et de **N'Guessan N'guessan**, ménagère, **Kouamé Koffi Eugène** (Surnommé Pacelli à cause de l'admiration qu'il portait dès son plus jeune âge, au Pape Pie XII) est né à Attiankro en 1943. Elevé par une tante, il passe son enfance à Zuénoula et est inscrit à l'École Primaire Publique de cette ville (1951-1954), puis à la Mission Catholique (1954-1957).

Après l'obtention de son CEPE, il entre au Collège Moderne Catholique de Daloa et malgré une santé fragile, arrive sans encombre en troisième et réussit son BEPC (1961). C'est dès cette période que le jeune Eugène Pacelli commence à griffonner quelques poèmes sur des papiers épars. Contraint d'abandonner ses études, il commence une carrière d'enseignant, obtient un poste d'Instituteur-Adjoint à l'École Primaire Catholique de Zouénoula où il reste jusqu'en 1964, puis est intégré dans la Fonction Publique et nommé Instituteur à Dimbokro (1964-1969). Depuis 1969, il est Maître d'Internat à l'Orphelinat de Bingerville.

C'est alors qu'il était en poste à Dimbokro qu'il a commencé à publier quelques poèmes dans le quotidien ivoirien *Fraternité Matin* et à entretenir une correspondance régulière avec des associations de poètes français (Michel **Cosem**, Directeur de la Revue *Poétique Encres Vives*, à Toulouse).

Kouamé Koffi Eugène Pacelli s'inquiète du drame de la Société actuelle et de l'Afrique en particulier. Le poète se sent en partie responsable de la communauté et proclame la simplicité, l'humilité ainsi que l'amour envers le prochain.

Il a rassemblé ses poèmes en un recueil : *Empreintes, Griffes poétiques* et prépare actuellement un roman social. Il est membre de l'Association Ivoirienne des Gens de Lettres.

ŒUVRE :

— *Empreintes. Griffes Poétiques*. Poèmes. — Abidjan, Imp. Commerciale, 1971. — 86 p.



KOUROUMA (Ahmadou)

Fils d'un marchand de colas malinké, Ahmadou **Kourouma** est né à Boundiali vers 1927 et passe son enfance en Guinée, à Togobala (qui constituera l'un des cadres de son premier roman : *Les soleils des indépendances*). A sept ans, il se trouve séparé de ses parents et est confié à son oncle **Fondio**, Infirmier, qui le met à l'Ecole Rurale de Boundiali (1935-1941) puis à l'Ecole Régionale de Korhogo en 1942.

Admis en 1943 à l'Ecole Primaire Supérieure de Bingerville, il passe avec succès, en 1947, le concours d'entrée à l'Ecole Technique Supérieure de Bamako, où il reste jusqu'en 1949. A la suite de manifestations étudiantes, il est arrêté comme meneur, renvoyé de l'école, exilé quelque temps à Bongouni, puis évacué sur la Côte-d'Ivoire où il est enrôlé comme tirailleur au BACI (Bataillon Autonome de Côte-d'Ivoire) en garnison à Bouaké. Ahmadou **Kourouma** fait le peloton des gradés.

C'est l'époque des troubles, des luttes du RDA (Rassemblement Démocratique Africain). Son bataillon est désigné pour exercer les répressions à Séguéla, Daloa, Dimbokro, Sinfra et Bouafilé : il refuse d'y participer. On l'emprisonne ; il est dégradé et désigné d'office pour l'Indochine.

A la suite d'un stage de six mois en France (1950), il part pour l'Extrême-Orient et, après quelques opérations dans le Sud, est affecté à l'Etat-Major de Saïgon dirigé à l'époque par le général Raoul **Salan**. Là, il s'occupe d'organismes sociaux, joue le rôle d'interprète et est nommé speaker à la radio pour les bataillons africains (1951-1953).

Revenu en Côte-d'Ivoire en 1954, il quitte l'armée avec le grade de sergent et retourne en France poursuivre ses études. Après deux années de préparations aux grandes écoles, il est admis à l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Nantes, section « constructions aéronautiques », mais on lui refuse la bourse.

Il prépare alors le concours de l'Institut des Actuaire de Lyon, dont il sort diplômé en 1959. Il est engagé par une importante Compagnie d'Assurance Parisienne et se marie en 1960. De retour en Côte-d'Ivoire en 1961, il est nommé Sous-Directeur de la CNPS (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale), poste qu'il occupera pendant trois ans.

En 1964, il part pour l'Algérie où il restera jusqu'en 1969, s'occupant en particulier de la mise en place de la CAAR (Caisse Algérienne d'Assurances et de Réassurances) à Alger.

Ahmadou **Kourouma** commence à écrire et envoie son premier roman au Canada. Son livre, *Les Soleils des Indépendances*, est retenu parmi une centaine de manuscrits et obtient le prix de la francité de la revue *Etudes Françaises*, d'une valeur de deux mille dollars. Ahmadou **Kourouma** est invité à l'Exposition Universelle de Montréal en 1967.

De retour en France en 1969, il entre dans une grande Banque Parisienne et est nommé en 1971 Sous-Directeur de la Succursale à Abidjan, poste qu'il occupe jusqu'à présent. Grand Sportif, Ahmadou **Kourouma** a été champion et recordman de 100 m en longueur en Indochine, et champion universitaire du Lyonnais en hauteur. International universitaire, il a été plusieurs fois champion de Côte-d'Ivoire à titre militaire et civil, et a participé aux jeux d'Abidjan et de Dakar.

Les Soleils des Indépendances, publié par un éditeur français en 1970 a obtenu le Prix Maille-Latour-Landry de l'Académie Française et a été traduit en Yougoslave, en Polonais et en Anglais. Ahmadou **Kourouma** est également l'auteur d'une pièce de théâtre : *Tougnantigui ou le diseur de vérité* qui a été jouée au théâtre de la Cité à Abidjan en décembre 1972 mais n'a pas encore été publiée.

ŒUVRE :

— *Les Soleils des Indépendances*. — Montréal, les Presses de l'Université, 1968. — 171 p ; Paris, Seuil, 1969. — 208 p.

— *Tougnantigui ou le diseur de vérité*. Théâtre. — Pièce jouée à Abidjan en décembre 1972 au Théâtre de la Cité. — Inédit.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

— **Badday (Moncef S.)**. — « Ahmadou **Kourouma**, écrivain africain ». — *Afrique Littéraire et Artistique*, n° 10, avril 1970. — pp. 2-8.

— **Bonneau (Richard)**. — « *Tougnantigui*, première pièce d'Ahmadou **Kourouma** : le mythe de l'indépendance absolue ». — *Afrique Littéraire et Artistique*, n° 27, février 1973. — pp. 62-70.

— **Ébony (Noël)**. — « Ahmadou **Kourouma** : Bitty Moro m'a compris ». — *Ivoire Dimanche*, n° 95, 3 décembre 1972. — p. 19.

— **Kouassi (Guy)**. — « M. Ahmadou **Kourouma** devant Tougnantigui ». — *Fraternité Matin*, n° 2424, 12 décembre 1972. — p. 10.

CRITIQUES :

Sur *les soleils des Indépendances* :

— **Chevrier (Jacques)**. — « Les soleils des Indépendances ». — *Le Monde*, 21 février 1970 ; *notre librairie* (Bulletin pour les Bibliothèques d'Afrique, de Madagascar), n° 10, avril-mai 1970. — pp. 31-32.

— **Cornevin (Robert)**. — « Lorsque le Québec couronne l'Afrique : l'Ivoirien Ahmadou **Kourouma**, lauréat du Prix des *Etudes Françaises* ». — *France-Eurafrique*, n° 193, 1^{er} trimestre 1968. — p. 45.

— **Dailly (Christophe)**. — « *Les soleils des Indépendances* ». — *In situation et perspectives de la littérature négro-africaine*. — *Annales*

de l'Université d'Abidjan. Série D. Lettres. — Abidjan, Université, 1970, tome III. — pp. 59-60, 99-101.

— **Kamissoko (Gaoussou)**. — « *Les soleils des Indépendances* ». — *Fraternité Matin*, n° 1179, 29 octobre 1968. — p. 7.

— **Kane (Mohamadou)**. — « *Les soleils des Indépendances* ». Actualité de la littérature africaine d'expression française. — In *réflexion sur la première décennie des Indépendances en Afrique Noire*. — *Présence Africaine*, numéro spécial, 3^e trimestre 1971. — pp. 235-240.

— **Pageard (Robert)**. — « *Les soleils des Indépendances* ». — In *littérature négro-africaine*. — Paris, *Le Livre Africain*, 1972 (1^{re} éd. 1966). — pp. 91-92.

Sur *Toungantigui* :

— **Ano (N)**. — « *Toungantigui ; l'expression théâtrale* ». — *Fraternité Matin*, n° 2457, 23 janvier 1973. — p. 8.

— **Bonneau (Richard)**. — « *Toungantigui ou le diseur de vérité* ». — *Eburnéa* (Abidjan), n° 68, février 1973. — pp. 37-39.

— **Kouassi (Guy)**. — « *Toungantigui au Théâtre de la Cité : un travail de mise en scène* ». — *Fraternité Matin*, n° 2422, 9-10 décembre 1972. — p. 10.



KOUROUMA (Moussa)

Fils d'un militaire retraité de l'Armée Française, **Kourouma** Moussa est né le 2 avril 1942 à Kokodjimo (sous-préfecture de Kani) dans le département de Séguéla. Il fait ses études primaires à l'Ecole de Bouaké, Quidah (Dahomey), puis de Soubré. Un jour qu'il est à l'école à Soubré, il a alors huit ans, un film de Charlie **Chaplin** est projeté par des missionnaires, c'est pour lui une révélation. Il commence à imiter Charlot et décide de consacrer désormais sa vie au théâtre. Il devient alors : comédien, acteur, metteur en scène, machiniste, décorateur et régisseur technique.

D'abord Aide-Comptable dans une maison de commerce, puis Dactylographe journalier à la Fonction Publique, il se tourne vers l'enseignement et devient Instituteur-Adjoint titulaire. L'enseignement est pour lui l'occasion de mettre en pratique ses connaissances théâtrales et lui permet de monter de petites saynètes avec ses élèves.

Alors qu'il exerce ses fonctions d'enseignant à Tiassalé, il monte une troupe d'amateurs : la Troupe Théâtrale **Kourouma Moussa** (la TTKM) et présente de nombreuses pièces : *Le vagabond d'Abidjan*, *Sona*, *La Mort de Django*, *Adieu la polygamie*, *Le visiteur inopportun*, *Le Féticheur Djétouan*, *la danse du feu*.

En 1957, il quitte l'enseignement pour se consacrer plus intensément à la création dramatique. Après un stage à l'Institut National des Arts d'Abidjan où il est Aide-Metteur en scène dans *Monsieur Thôgô-gnini* de Bernard B. **Dadié**, il entre au Ministère du Tourisme et exerce les fonctions d'Attaché à l'Art, à la Documentation et au Folklore, ce qui lui permet de faire de nombreux voyages à travers le monde.

Puis vient un autre stage à l'Institut National des Arts d'Abidjan, organisé cette fois par l'OCAM en 1971, dirigé par J.M. **Serreau** qui le découvre et à la Rencontre Internationale des Chercheurs en matière de théâtre organisée à Paris par le Théâtre des Nations, il est invité et prend activement part aux travaux, ce qui lui vaut d'assister au Festival Mondial du Théâtre à Nancy en 1972.

Alors conscient du rôle du théâtre, il entreprend à ses frais de parcourir l'Afrique en chercheur ethnographe et historien de juin à septembre 1972, et c'est en novembre 1972 qu'il est nommé Directeur du Foyer des Jeunes de Bouaké où il est actuellement.

Le 19 septembre 1968, il a fondé la Troupe ICARE (Idéal, Culture, Arts, Récréation, Education) et présenté *La Sorcière du village* de Mamadou **Berté**, *Sidi, maître escroc* de B. **Dadié**, *Le trône d'or* de Raphaël **Atta Koffi** et *La mort du chef* de Georges **Effimbra**. Avec le Foyer des Jeunes de Bouaké, il vient de créer *Les Voix dans le vent* de Bernard Dadié.

Kourouma Moussa est lui-même auteur de plusieurs pièces de théâtre : *Balritou*, *Le vagabond d'Abidjan*, *Le poids du serment*, *Un jugement du temps colonial*, *Ce soir on joue à la ferme*, *Une solution sans violence*, *Kossou ou le barrage Abrah Pokou*, *Tout ceci à quoi bon ? Miettes de vérité*, *Le médecin radical*. Il est aussi poète (plusieurs parutions dans *Fraternité Matin*). Il a été lauréat du concours des Poètes de Lyon en 1970, publié aussi dans une anthologie bilingue (Russe-Français). Ses œuvres sont restées jusqu'à présent inédites et ne circulent que sous forme dactylographiée.

CONNAISSANCE DE L'ARTISTE :

— Anonyme. — « En scène avec la troupe *Icaré* ». — *Eburnéa*, n° 28, septembre 1969. — pp. 9-11.

— Anonyme. — « *Le trône d'or* d'**Atta Koffi** ». — *Fraternité Matin*, n° 1970, 12-13 juin 1972. — p. 4.

— **Koné (Saliou)**. — « La troupe TTKM bientôt à Abidjan ». — *Fraternité Matin*, n° 897, 25-26 novembre 1967. — p. 4.



LATTIER (Christian)

Né le 25 décembre 1925 à Grand-Lahou, Christian **Lattier** a fait ses études primaires à la Mission Catholique d'Abidjan (1932-1935) et secondaires au Collège de Saint-Chamond (Loire) chez les pères maristes (1935-1945). Admis au concours d'entrée de l'Ecole des Beaux Arts de Saint-Etienne, il a pour maîtres le Sculpteur Henri **Barthélémy** et le Modeleur Joachim **Durand**.

En 1947, il entre à l'Ecole des Beaux Arts de Paris. Pendant six ans, il suit les cours de modelage de **Niclausse** et de **Saupic** (sculpture sur bois), étudie l'architecture avec **Domet-Guth**, passe à l'atelier de modelage de **Yancesse** et a pour patron **Janniot**, Grand Prix de Rome, Sculpteur du Musée des Colonies, du Palais de Chaillot et de nombreux autres édifices publics.

C'est vers 1953 qu'il opte pour le travail de la ficelle avec armature en fer ; il obtient, dès l'année suivante *le premier prix Chenavard* avec la présentation d'une panthère de 3,5 m de long ; premier prix des Cathédrales de France en 1953 (récompense décernée par l'Académie des Beaux Arts tous les cinq ans), il est habilité à restaurer les églises romanes et gothiques françaises ; il participe aussi à des travaux de restauration de la Cathédrale de Chartres en 1956.

En 1957, le Professeur **Leygue** fait appel à lui pour participer, en collaboration avec le Sculpteur **Guillaumel** et Georges **Fabre**, à la décoration extérieure de la Mairie d'Abidjan.

Christian **Lattier** a été massier des Beaux Arts de Paris à l'atelier **Janniot** (1955-1956) et grand massier des Beaux Arts de France en 1959-1960.

Sa première exposition personnelle date de 1959, à la Galerie des Beaux Arts de Paris ; il expose, la même année, un *Christ* à l'Abbaye de Jouarre et participe au Salon de la Jeune Sculpture (Musée Rodin) ainsi qu'à la Première Biennale de Paris.

En 1960, il est invité au Colloque « France-Afrique » de Royaumont où il présente ses œuvres, et à l'Eglise de Meaux où il expose une *Piéta* en ficelle. Il obtient la même année le premier prix de Sculpture d'Asnières et la médaille d'or de la Ville de Taverny (il avait remporté la médaille de bronze en 1959). En 1961, il participe au Salon de Comparaison du Musée d'Art Moderne et rentre en

Côte-d'Ivoire l'année suivante. Depuis 1962, il est Professeur de Sculpture à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts d'Abidjan.

En 1963, il organise sa première exposition en Côte-d'Ivoire à l'Hôtel de Ville d'Abidjan et est invité à faire un voyage d'études aux USA en 1964. A son retour, il organise une nouvelle Exposition dans la capitale (1965). En 1966, il est invité à participer au Festival de Dakar et remporte le *Grand Prix Mondial des Arts Nègres*, toutes disciplines, pour l'ensemble de son œuvre.

Membre du Jury de Peinture et Sculpture au Festival Panafricain d'Alger (1969), il est l'auteur du *Christ* de la Chapelle d'Eloka, près de Bingerville (Côte-d'Ivoire) et de l'immense panneau mural en ficelle exposé dans le hall de l'Aéroport d'Abidjan, intitulé *Les Trois âges de la Côte-d'Ivoire*. Il a également réalisé pour le même bâtiment une sculpture métallique : *La Côte-d'Ivoire en l'an 3000* et une autre en béton intitulée *L'Aviation*.

Christian **Lattier** a également participé à la décoration de l'immeuble de la Caisse de Stabilisation des Prix à Abidjan (il est l'auteur d'un bas-relief en bois de 17 m de long représentant une balance) en 1970 et à celle de la Maison de l'Entente, Pavillon de la Côte d'Ivoire, à Lomé (1971). On lui doit également une partie de la décoration du village d'Assinie I et la réalisation d'un bas-relief en fer à la Maison des Ingénieurs de Treichville. Il a en projet la décoration de l'immeuble de la SICOGI et de la BICICI.



LOUGAH (François)

Fils de **Dago Gnaoua**, chef de canton Deboua de Lakota, François **Lougah** de son vrai nom **Dago Lougah** est né à Lakota le 22 juin 1942.

Après des études primaires à Bondoukou (1950-1956) puis à l'EPP de Treichville, il fréquente le Collège Ajavon de 1956 à 1958 et part pour la France l'année suivante.

Entré à l'Ecole des dessinateurs-métreurs en maçonnerie de la rue Lambert à Paris, il fait un stage de formation accéléré boulevard Kellermann, et obtient son CAP en bâtiment (mention bien) en 1961.

Au cours de sa seconde année d'études, il est malade et fait un an de convalescence au château de Lagny en Seine-et-Marne. A sa sortie de cet établissement, il fréquente l'Ecole d'Art Dramatique Mona Sangor (1963-1968) où il rencontre ses compatriotes Jean Baptiste **Tiémélé**, comédien et poète. Désiré **Ecaré**, cinéaste, Anne **Kacou** et Léonard **Groguhet**, actuellement comédiens à l'INA d'Abidjan. C'est pendant ce séjour à Paris qu'il suit les cours de piano et de solfège d'Alain **Rozaimbla** (Premier Prix de Rome) et se lance dans la chanson.

En 1965, il crée avec Joseph **Miézan-Bognini** et Christophe **Digbeu** le trio « **Midiloms** ». Les trois amis participent à l'émission radiophonique : « le jeu de la chance », animée par Roger **Lanzac** et remportent le deuxième prix, ce qui leur ouvre les portes de nombreux galas.

De 1965 à 1967, François **Lougah** est assistant réalisateur de Philippe **Brunet** (Productions « Occident ») avec lequel il tourne un court métrage : *Le Rodéo du feu* et *Aventure en France* (Film dans lequel il tient le rôle principal).

Contacté par Jacques **Pils** (mari d'Edith **Piaf**), il est présenté à Bruno **Coquatrix** et suit des cours de music-hall pendant deux années à l'Olympia (1966-1968). L'année suivante, il remporte le Grand Prix du Music-Hall 1969.

C'est pendant son stage à l'Olympia qu'il a la chance de rencontrer de grandes vedettes internationales de la chanson : Gilbert **Bcaud**, Mireille **Mathieu**, James **Brown**, **Fernandel**, Eddie **Constantine**, Claude **François** et Myriam **Makeba** qui l'initient peu à peu au « show-business » et lui permettent de prendre de l'assurance sur scène.

Pendant trois années, il est la vedette de l'émission de variétés de Michel **Abad** à l'ORTF : *Interlude*, animée par Michel **Drey**, Michel **Drucker**, Georges de **Caunes** et Francis **Mercury**.

Comme comédien, on le voit jouer successivement dans *Jules César* de Shakespeare, au théâtre Sarah Bernard, avec Sylvia **Montfort** et Roger **Dagmil**, et, au cinéma, dans *La Belle vie* avec Robert **Enrico**. Il participe également à plusieurs productions de l'ORTF : *Shaka* de Roger **Kahan** aux côtés de **Bachir Touré** et *Le Commandant X* de J.P. **Carrère** avec Michel **De Ré** et Françoise **Brion**. Il a joué dans le film « *Un si charmant garçon*, avec Léo **Carrier** et Philippe **Ambert** et est l'auteur de plusieurs sketches publicitaires dont un intitulé *M. Eveready*.

François **Lougah** est promoteur des bandes sonores africaines ; il est jusqu'à présent, le seul chanteur africain d'expression française à avoir son portrait imprimé sur des pagnes. Il envisage actuellement la création d'une Agence Ivoirienne de Spectacles à Abidjan. Il a été invité par plusieurs pays à l'occasion de festivals mondiaux de la chanson : en Algérie en 1969 ; au Tchad à l'occasion de la fête organisée par une assemblée de l'OCAM ; en Grèce et en Bulgarie.

Il a été invité au Festival du Midem à Nice, en tant que représentant africain et a participé à l'animation des fêtes de l'Indépendance de la République Centrafricaine, à Bangui, sur invitation du Général Jean-Bédel **Bokassa**.

Il a été également invité à plusieurs reprises au Carnaval de Rio ; il a participé à l'inauguration du Barrage de Kossou et du Port de San Pédro (1972) et aux Festivals de la chanson populaire à Lomé (Togo) en 1972-1973. Il vient d'organiser récemment une tournée africaine qui l'a conduit au Togo, au Dahomey et en République Centrafricaine.

Tous les disques de François **Lougah** sont enregistrés chez Philips. Son premier disque : *Pécoussah* et *Doukou Dolyo* ont été au « Hit parade » de tous les pays africains francophones. Depuis ce succès initial, il a enregistré de nombreuses chansons, la plupart dans sa langue natale, le dida. Parmi ses disques les plus récents, on peut citer : *Nayowi*, *Yaga du Togo*, *Mamoula*, *Agohoulé*, *Toigny* (hit parade africain), *Yoco you mon*, *Tékassadamo*, *wano bruit*, *Suliran*, *Contraste*, *Zokou*, *Kouho-Kouho*, *Glokali zaza*, *gna zovala*, *Bernadette*, *la la la si do*, *zou zou zou*, *moustique il est là*.

CONNAISSANCE DE L'ARTISTE :

— Anonyme. — « A Dimbokro, aujourd'hui, nuit de l'AFI avec François **Lougah** et les Djinns Music ». — *Fraternité Matin*, n° 2364, 30 septembre-1^{er} octobre 1972. — Guidorama, p. 1.

— Anonyme. — « La salle Goethe va chauffer vendredi avec François **Lougah** ». — *Ivoire Dimanche*, 1^{er} octobre 1972. — p. 7.

— Anonyme. — « Bientôt une Agence de Spectacles ? C'est le projet de François **Lougah** ». — *Ivoire Dimanche*, 25 février 1973. — p. 21.

— **Do Régo (L.)**. — « Où vas-tu François **Lougah** ? ». — *Eburnéa*, n° 33, février 1970. — pp. 24-31.

— **Ebony (Noël)**. — « François **Lougah** : le premier artiste négro-africain à monter jusqu'à l'Olympia ». — *Fraternité Matin*, n° 1033, 7 mai 1968. — p. 7.

— **Ebony (Noël)**. — « Deuxième festival de la chanson populaire ». — *Ivoire Dimanche*, 7 janvier 1973. — pp. 6-7.

— **Fallet (Pierre)**. — « François **Lougah** ». — *Eburnéa*, n° 53, novembre 1971. — pp. 6-7.



MIÉZAN-BOGNINI (Joseph)

Joseph **Miézan-Bognini** est né le 18 septembre 1936 à Grand-Bassam. Son père, catéchiste à l'église de la ville, l'inscrit à l'Ecole Primaire Catholique de Bassam où il restera six ans jusqu'à l'obtention de son Certificat d'Etudes en 1950. Pendant deux ans, le jeune **Miézan-Bognini** reste près de ses parents puis entre au Collège d'Enseignement Technique d'Abidjan dont il sort ébéniste diplômé en 1956.

Après une année de service militaire à Bouaké, il commence une carrière d'enseignant à l'Ecole Primaire Publique d'Abengourou, puis obtient une bourse pour la France et entre à l'Ecole Professionnelle de Dessin Industriel de Paris (1958-1963). A sa sortie de cet établissement, il est admis à l'ENNEP (Ecole Normale Nationale d'Enseignement Professionnel) et en sort professeur d'Enseignement Technique en 1965.

Revenu en Côte-d'Ivoire, il travaille d'abord au Ministère de la Construction et de l'Urbanisme (1965-1968), puis est envoyé en stage, de nouveau en France, à l'Ecole d'Organisation Scientifique du Travail et à l'ESTO (Institut d'Etudes Supérieures des Techniques d'Organisation). A son retour, il est affecté au Service Central Organisation et Méthode du Ministère de la Fonction Publique (1970-1971). En janvier 1972, il est chargé d'études au bureau des opérations du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

Depuis le 1^{er} septembre 1972, il est Chargé de l'Administration des Centres Techniques Régionaux à la Direction de l'Apprentissage et du Perfectionnement des Métiers.

C'est pendant un séjour à Paris que Joseph **Miézan-Bognini** découvre la poésie grâce à un ami qui le met en contact avec le groupe *Présence Africaine* ; là, il rencontre le Malgache Jacques **Rabémananjara** et le Français Jacques **Howlett** qui préfacera chaleureusement son premier recueil : *Ce dur appel de l'espoir*.

Depuis, il n'a plus rien publié à part quelques poèmes dans diverses revues (*Présence Africaine*, *Bingo*, *Fraternité Matin*). Joseph **Miézan-Bognini** est Chevalier du Mérite Agricole du Dahomey ; il est également Président de la Fédération Nationale de Théâtre.

ŒUVRE :

— *Ce dur appel de l'espoir*. — Paris, *Présence Africaine*, 1960. — 127 p. — Épuisé.

— « Trois poèmes ». — *Présence Africaine*, n° XXXIV-XXXV, octobre 1960-janvier 1961. — pp. 151-153.

— « Un Nègre à Paris de **Bernard Dadié** ». — *Présence Africaine*, n° XXXVI, 1^{er} trimestre 1961. — pp. 161-162.

— « Transparence, rien qu'un murmure ». Poèmes. — *Présence Africaine*, n° 53, 1^{er} trimestre 1965. — pp. 233-234.

— « Mission », « Passer la barrière », « Révélation », « Langage », « Rançon ». Poème. — In « Nouvelle Somme de poésie du Monde Noir ». — *Présence Africaine*, n° 57, numéro spécial. — pp. 61-64.

— « Langage ». Poème. — *Fraternité Matin*, n° 708, 11 avril 1967. — p. 7.

— « La poésie et le mythe ». — *Fraternité Matin*, n° 741, 23 mai 1967. — p. 7.

— « Poèmes extraits du recueil *Herbe Féconde* ». — *Présence Africaine*, n° 78, 2^e trimestre 1971. — pp. 177-179.

— *Herbe Féconde*. Poèmes. Préface de Richard **Bonneau**. — Abidjan, éd. du Perroquet, 1973. — 94 p.

— *Tafie*. Théâtre. — Inédit. Joué par le Club de l'Amitié au Théâtre de la Cité et à l'Institut Goethe en mai 1973.

— *Le sang du père*. Théâtre. — Inédit.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

— **Bonneau (Richard)**. — « Joseph **Miézan-Bognini** ». — *Eburnéa*, n° 64, octobre 1972. — pp. 34-35.

CRITIQUES :

— **Howlett (Jacques)**. — « *Ce dur appel de l'espoir* ». — *Présence Africaine*, n° XXXVI, 1^{er} trimestre 1961. — pp. 165-167.

— **Kamissoko (Gaoussou)**. — « *Ce dur appel de l'espoir* ». — *Fraternité Matin*, n° 662, 14 février 1967. — p. 7.

— **P.J. (Paulin Joachim)**. — « *Ce dur appel de l'espoir* ». — *Bingo*, n° 100, mai 1961.



N'DABIAN VODIO (Étienne)

D'origine apollonienne, Etienne **N'Dabian Vodio** est né à Grand-Lahou en 1938. Il fréquente l'EPP de cette localité jusqu'à l'obtention de son CEPE et poursuit ses études secondaires en France, au Collège des Fougères (Ille-et-Vilaine). Après une année de préparation dans une école supérieure de Commerce, il rentre en Côte-d'Ivoire en 1959, obtient une bourse de l'Union Soviétique et passe sa première année d'étude à Kiev, en Ukraine (1960). De 1961 à 1965, il fréquente l'Institut Cinématographique de Moscou, avec pour camarade d'études le cinéaste guinéen **Diaz Costa** ; en 1966, il fait un stage à la RAI (Radiotélévision italienne) à Rome.

Depuis 1967, Etienne **N'Dabian Vodio** est réalisateur à la Télévision ivoirienne. Il a fait de nombreux reportages pour la « Coupe nationale du progrès », des documentaires sur la pêche industrielle, le port de San Pédro et le barrage de Kossou.

Il a tourné un documentaire couleur en 35 mm pour l'ECCI (Energie Electrique de Côte-d'Ivoire) et a réalisé un court métrage : *Le Cri du Muezzin* qui aborde les problèmes de la délinquance juvénile en milieu citadin. Il a en projet deux films : un long métrage : *La séparation* (la vie d'un couple africain) et un autre intitulé *Ma mère, je vais me marier*.

CONNAISSANCE DU CINÉASTE :

— **Kane (Samba)**. — « Quatre cinéastes ivoiriens à l'assaut de Ouaga ». — *Fraternité Matin*, n° 2469, 6 février 1973. — p. 7.

CRITIQUES :

— **Ano (N.)**. — « *Le Cri du Muezzin*, un film qui fait peur ». — *Fraternité Matin*, n° 2463, 30 janvier 1973. — p. .

— **Domancich (Micheline)**. — « *Le Cri du Muezzin* : un film sensible et intelligent ». — *Ivoire Dimanche*, n° 103, 28 janvier 1973. — p. 8.

— **Ebony (Noël)**. — « Journée ivoirienne : triomphe pour nos réalisateurs ». — *Fraternité Matin*, n° 2473, 10-11 février 1973. — p. 11.



NÉBA (Bienvenu)

Fils de Martin **Néba**, commis expéditionnaire des Finances, Bienvenu **Néba** est né le 20 juillet 1945 à Abidjan. Après des études primaires à Dabou et secondaires au Collège d'Orientation du Plateau (1959-1963), il commence à suivre les cours de l'Ecole Nationale d'Art Dramatique d'Abidjan (1962-1965) puis de l'Institut National des Arts (1966-1970).

Titulaire d'une bourse, il part pour la France et s'inscrit à l'Université Internationale de Théâtre de Paris dont il suit les cours pendant deux ans. Rentré en Côte-d'Ivoire en 1972, il est depuis le mois de septembre de la même année professeur d'Art Dramatique à l'Ecole Nationale de Théâtre d'Abidjan.

ACTIVITÉS THÉÂTRALES :

1964

- *Un nommé Judas* de C.A. **Puget**. Mise en scène de Christiane **Diop**.

1965

- *Papa Bon Dieu* de Louis **Sapin**. Mise en scène de Christiane **Diop**.
Rôle : Thomas.

1966

- *Le mariage interdit* d'**Anoma Kanie**. Mise en scène : A. **Bamba**.
Rôle du Maire.
- *Un client sérieux* de Georges **Courteline**. Mise en scène collective.
Rôle : Alfred.
- *On passe dans huit jours* de S. **Guitry**. Rôle du Directeur de théâtre.
- *La Reine poule*.

1967

- *Improvisation collective* d'Emmanuel **Diaman** (plus de 100 représentations).
- *Monsieur Thôgô-gnini* de Bernard **Dadié**. Mise en scène de Georges **Toussaint**. Rôle de Thôgô-gnini (plus de 100 représentations).

1968

- *On ne badine pas avec l'amour* d'Alfred de **Musset**. Mise en scène de **P. Duroux**.
- *Trois prétendants un mari* de Guillaume **Oyono**. Mise en scène de **Bitty Moro**. Rôles : Ondua et Mézoé (représentations à Abidjan et à l'intérieur de la Côte-d'Ivoire).
- *L'Os de Mor Lam* de Birago **Diop**. Mise en scène de **Koné Karamoko**.

1969

- Tournée en Côte d'Ivoire et à travers l'Afrique avec *Monsieur Thôgô-gnini*.
- Festival Panafricain d'Alger avec *Monsieur Thôgô-gnini* de Bernard **Dadié**.

1970

- *En attendant Godot* de Samuel **Becket**. Mise en scène de Bienvenu **Neba** et de Sidiki **Bakaba**. Rôle : Estragon.

ACTIVITÉS EN FRANCE :

1970

- Spectacle d'improvisation collective à la Sainte Baume.
- *Shango* de **Ola Balogun**.

1971

- *Le Fusil* de **P. Penda**. Rôle : *Mbossi*. Mise en scène de Ambroise **Mbia**.
- *Les Anges meurtriers (Conor cruise O'Brien)*. Mise en scène de Madame **Joan Littlewood** au TNP. Rôles : curé, garçon.
- *Béatrice du Congo* de Bernard **Dadié**. Mise en scène de Jean-Marie **Serreau**, joué au Festival d'Avignon. Plusieurs rôles. Assiste à la mise en scène.

1972

- Montage poétique à « la Taverne de l'Olympia » à Paris et en Côte-d'Ivoire.
- *Les Négriers* de Daniel **Boukman**. Plusieurs rôles.

1973

- *Tougnantigui* d'Ahmadou **Kourouma**. Mise en scène de **Bitty Moro**. Rôle : Tougnan-Tigui-Diarra.
- Met en scène *le Fusil* de Patrice **Ndébi Penda** pour la JEC (Jeunesse Etudiante Chrétienne).
- *C'est quoi même* de Sidiki **Bakaba**. Rôles du Négrier.
- Met en scène *3 prétendants 1 mari* de Guillaume **Oyono Mbia** avec la troupe du Lycée Classique d'Abidjan.

ACTIVITÉS RADIO-TÉLÉVISÉES :

1964

- Extrait des *Fourberies de Scapin* de **Molière**. Rôle : Géronte. Réalisateur **Tollah**.
- Extrait de *Maître après Dieu*. Rôle du Consul. Réalisateur **A.K. Tollah**.

— *Restaurant au poids* (écrit et réalisé par Philippe **Gam**).
Rôle : Rongeurs.

1965

— *Un client sérieux* de Georges **Courteline**. Réalisateur A.K. **Tollah**.
Rôle d'Alfred.

1966

— *La création du monde* de B. **Holas**. Réalisateur A.K. **Tollah**.
— Rôles multiples.

1967

— *Le bœuf et l'âne*. Rôle du bœuf.

1969-1970

— Emission « Palabre sous le Boabab ».

1970

— à Paris : *Mon seul amour*. Réalisateur R. **Guez**. Rôle du
Maître d'hôtel.

1971-1972

— Plusieurs émissions radiophoniques à l'ORTF.

ACTIVITÉS CINÉMATOGRAPHIQUES :

1965

— *Le Gentleman de Cocody*. Figurations intelligentes.

— *Film du Code Civil Ivoirien*.

1966

— Films pour le département audio-visuel du Ministère de l'Éducation
Nationale de Côte-d'Ivoire.

1967

— *Mouna ou le rêve d'un artiste*. Réalisateur **Henri Duparc**.

— Film : *Le Code Civil Ivoirien*.

1968

— *La Femme au couteau* de Timité **Bassori**. Rôle du Commissaire.

1971

— à Paris : Plusieurs films publicitaires - Synchronisation de plu-
sieurs films.

1973

— *Abraham en Afrique*. Rôle du Curé (film canadien).

ANIMATION :

1965-1966

— Animateur de la troupe « Le Théâtre Ivoirien ».

1970

— En France, dirige les exercices de relaxation, de maîtrise mus-
culaire et de maîtrise du souffle, au cours d'un stage organisé
par le Ministère Français de la Jeunesse et des Sports. Ce stage
était animé par Monsieur **Henri Cordreaux**, Conseiller Technique
au Ministère de la Jeunesse et des Sports.



N'GUESSAN-GBOHOUROU (Bertin)

Bertin **N'Guessan-Gbohourou**, unique fils d'une famille de six enfants est né en novembre 1935 à Watta-Bouakako (sous-préfecture de Divo). Il appartient aux ethnies Dida ou Memmri par son père Daniel **Zégoua N'Guessan**, planteur, chef du village de Wattabouakako, et baoulé (Souamélé) et gourou par sa mère Rosalie **Gbohourou Adjoua**, décédée en 1949.

Bertin **N'Guessan-Gbohourou** doit son éducation à sa grand-mère qui était, à ses yeux, sa véritable mère ; c'est elle qui lui apprend le baoulé (souamélé) et le gourou. Elle ne tolérait jamais que l'on portât la main sur ses petits-enfants ; c'est dans les moments de colère qu'elle s'exprimait en dida ou en watta. Elevé en milieu rural, le jeune Bertin, choyé par ses grands-parents — son grand-père maternel **Nogbo** Gbohourou était chef supérieur de province — apprend à chasser et à piéger le gibier.

En 1942, sous la pression du garde-cercle venu au village, il est envoyé à l'Ecole Régionale de Divo, dont il s'enfuit, trois mois plus tard, effrayé par cette forme d'enseignement (les élèves étaient frappés et astreints à la corvée). En 1944, son oncle Antoine **Kabla N'Dré**, fonctionnaire au wharf de Port-Bouët, le met à la Mission Catholique de cette ville. Bertin **N'Guessan-Gbohourou** est ensuite pris en charge par une amie de la famille originaire de Katiola.

L'école de Port-Bouët n'ayant qu'une classe, il est muté, avec ses camarades — parmi lesquels figure Ernest **Yao M'Bra**, aujourd'hui Secrétaire de Rédaction à l'Assemblée Nationale — à la Mission Catholique de Treichville, l'année suivante. En 1946, il fréquente l'école de la Mission Catholique de Divo ; il est remarqué par un prêtre basque, le père **Goyénetche** qui l'encourage à poursuivre ses études. Ne pouvant assurer le paiement des droits d'inscription, **B. N'Guessan-Gbohourou** devient un véritable factotum : boy, vague-mestre, carillonneur, enfant de chœur et élève ; mais le principal, pour lui, est d'être éduqué, logé et nourri.

Après l'obtention du CEPE (1950), il s'inscrit au Collège Moderne Catholique de Daloa. Renvoyé pour « esprit révolutionnaire », il s'envole pour la France le 8 décembre 1953 grâce à l'appui de Léon **Robert**, Conseiller de l'Union Française que les élèves surnommaient : « Le père des étudiants ivoiriens en France ». **B. N'Guessan-Gbohourou** lui dédia d'ailleurs l'un de ses poèmes.

En France, il fréquente le lycée mixte de Vitry-le-François, puis, après l'obtention de son BEPC, le Lycée Agricole des Trois-Croix à Rennes. Il passe son bac. agricole et la licence d'insémination artificielle puis entre à l'Ecole Supérieure d'Application d'Agriculture Tropicale (ESAAT) de Nogent-sur-Marne. Il fait un stage de phytopharmacie à la Faculté de Pharmacie de Marseille (1960-1962), puis se spécialise en phyto-pathologie à l'Institut National Agronomique de Paris et à l'ORSTOM de Bondy ; il obtient également un certificat d'anglais technique lors d'un stage organisé par le CNRS à Paris.

Durant son séjour en Europe, B. **N'Guessan-Gbohrou** voyage beaucoup, visite l'Allemagne et la Suisse (1958), l'Italie (1959), l'Espagne (1960), la Belgique et la Grande-Bretagne (1961). Muni de ses diplômes, il rentre enfin en Côte-d'Ivoire à bord du paquebot « Général Mangin » en septembre 1964.

Dès son arrivée, il est affecté au Ministère de l'Agriculture, d'abord comme Chef de Laboratoire au Centre Technique de Formation Phytosanitaire à Bingerville (1964-1966), puis est chargé de coordonner les résultats des prospections phytosanitaires concernant les maladies et les insectes parasites des végétaux de Côte-d'Ivoire (1966-1968). En 1965, il est membre de la Délégation Ivoirienne d'Ingénieurs et Techniciens de l'Agriculture et de la Production Animale, en voyage d'études au Nigeria. En 1968, il devient Chef de Service des Avertissements Phytosanitaires sur le cacao. C'est à ce titre qu'il représente la Côte-d'Ivoire à Nouakchott (Mauritanie) en août 1968 au Conseil d'Administration de l'Organisation Internationale contre le Criquet Migrateur Africain (OICMA).

En 1970, il est Chargé des Relations Extérieures à la Direction de la Protection des Végétaux à Abidjan et représente son pays à Bamako au Conseil d'Administration de l'Organisation Commune de Lutte antiacridienne et de lutte antiviaire (OCLALAV).

Depuis le 1^{er} novembre 1971, il est responsable de la campagne de sensibilisation des populations rurales au projet SEPRIC, visant à l'implantation de huit usines de traitement du café en vue de la réforme de la commercialisation de ce produit en Côte-d'Ivoire. Bertin **N'Guessan-Gbohrou** est Président de l'Association pour le Développement Economique et Social des Cantons Watta et Zégo (ADESWAZ), dans la sous-préfecture de Divo ; il est également premier secrétaire à la Presse du Syndicat National des Ingénieurs et Techniciens des Ministères de l'Agriculture et de la Production Animale (SYNITELA).

Il a fait partie de la délégation au 35^e, puis au 37^e Congrès Mondial du Pen-Club International (à Abidjan en 1967 et à Menton en 1969). Il est membre de nombreuses associations culturelles (Pen-Club de Côte-d'Ivoire, Association des Ecrivains de langue française, Société des Poètes et Artistes de France), Secrétaire Général Adjoint du Comité Ivoirien de l'Alliance Française et Secrétaire Général de l'Association Ivoirienne des Gens de Lettres (AIGLE).

ŒUVRE :

— *A l'ombre du tam-tam*. Poèmes. — Paris, éd. du Scorpion, 1964. — 64 p. (coll. Alternance).

— *Verte Afrique*. Poème, préface de B. Holas. — Inédit.

— *Dialogue Humain*. Préface de Jacques **Raphaël-Leygues**, Ambassadeur de France en Côte-d'Ivoire. — Inédit.

— *Carnet d'un Ivoirien*. Récit. — *Fraternité Matin*, n^{os} 933, 939, 945, 951, 957, 963, 969, 975, 981, 987, 993, 9 janvier-19 mars **1968**.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

— **Bonneau (Richard)**. — « A l'ombre du tam-tam ». — *Eburnéa* (Abidjan), n^o 68, février **1973**. — pp. 34-35.

CRITIQUES :

— **Kamissoko (G)**. — « A l'ombre du tam-tam ». — *Fraternité Matin*, n^o 752, 6 juin **1967**. — p. 7.



N'GUESSAN SISSOKO (Gaoussou)

D'origine malienne par ses grands-parents, **Gaoussou-N'Guessan Sissoko** est né le 19 février 1946 à Abidjan. Il est le fils de Fily **Sissoko**, pêcheur-plantier de la région d'Abidjan, et de Tongba **N'Goran**, Baoulée de Kamounoukro.

Elevé à Treichville, faubourg populaire d'Abidjan, jusqu'à l'âge de dix ans, il aide son père aux travaux champêtres et aux activités de pêche. Inscrit à l'Ecole Privée **Séni Fofana** de Treichville (1956-1960), puis à l'Ecole Primaire Publique de l'Avenue 2 (1960-1962), il est obligé d'interrompre ses études, après l'obtention de son CEPE et entre dans la vie active.

Il est d'abord embauché par la SCOA-Auto comme laveur de pièces automobiles, pendant trois ans, puis comme préparateur des nouveaux véhicules depuis 1965, fonctions qu'il occupe toujours présentement.

C'est par hasard que **Gaoussou Sissoko**, peintre autodidacte, est venu à faire ses tableaux-reliefs : un jour, une boîte d'allumettes s'est renversée et les « bûchettes » ont formé sur le sol une espèce de chapeau triangulaire. **Gaoussou Sissoko** eut alors l'idée de recommencer cette expérience qui n'était que le simple fait du hasard et réalisa un premier tableau intitulé *Le Penseur*, à partir de ces allumettes et de quelques colorants naturels.

Ce furent ensuite un squelette, un sabre, une barque, des animaux... Intéressé par cette expérience, un journaliste du quotidien *Fraternité Matin* en parla dans la Presse et lorsqu'il eut réalisé une cinquantaine de tableaux, **Gaoussou Sissoko** fut invité par M. **Pinson** à présenter ses œuvres au Centre Culturel Français, sous le patronage commun de M. Ange **Barry-Battesti**, Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, et de M. Jules **Hié Néa**, Secrétaire d'Etat Chargé des Affaires Culturelles, en octobre 1972. **Gaoussou Sissoko** prépare actuellement une seconde exposition qu'il compte présenter prochainement en Côte-d'Ivoire et en France.

EXPOSITION :

« Tableaux-reliefs de **Gaoussou Sissoko** ». — Centre Culturel Français, Abidjan, 18-31 octobre 1972.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

— **Bonneau (Richard)**. — « **Gaoussou Sissoko** ». — *Entente Africaine*, BP 20991, Abidjan, n° 12, janvier 1973. — pp. 54-57.

— **Kouassi (Guy)**. — « Le vent du hasard et le vent de l'esprit ». — *Fraternité Matin*, n° 2079, 19 octobre 1971. — p. 8.

— **Kouassi (Guy)**. — « *Les tableaux-reliefs de Gaoussou Sissoko, artiste et ouvrier* ». — *Fraternité Matin*, n° 2378, 17 octobre 1972. — p. 7.



NIANDJUÉ (Asket)

Fils d'un planteur alladian, Asket **Niandjué** est né le 10 mars 1943 à Jacqueville. Après des études primaires à l'Ecole du Pont de Treichville (1950-1958), il entre au Collège Technique d'Abidjan (1958-1961). Deux ans plus tard, il part pour la France et s'inscrit au Collège Technique de Nice où il s'oriente vers les Travaux Publics tout en s'initiant aux activités artistiques.

En 1964, il est admis à l'Ecole des Arts Décoratifs de Nice et réussit, l'année suivante, le concours d'entrée à l'Ecole Supérieure des Arts Appliqués à l'Industrie de Bourges (1966) où il obtient le CAFAS (1970) et le Diplôme National des Beaux-Arts (option Architecture intérieure) en 1972.

Après un stage de quatre mois à l'ORTF comme décorateur-scénographe (il participe à la création des décors des émissions : « Samedi sur la 2 » et « Actualités sur le monde », ainsi qu'à une dramatique : *Frédéric II*, dans laquelle il interprète d'ailleurs le rôle d'un valet aux côtés de Georges **Wilson**), il rentre en Côte-d'Ivoire en mars 1972 et est affecté six mois à la RTI (Radio Télévision Ivoirienne) en qualité de décorateur. Depuis septembre 1972, il est professeur de décoration-volume à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts. Il a participé en mai 1967 à une exposition organisée par la Maison de la Culture de Bourges et a exposé ses toiles au Festival d'Art Contemporain d'Abidjan en mai 1973. On lui doit également les décors de la pièce de Souleymane **Koly** : *Clameurs nègres*.

Asket **Niandjué** semble s'orienter vers des recherches décoratives à partir d'éléments tels que : sable, peinture à l'huile, colle et tissu. Il fait également de la recherche d'animation murale à l'aide de rondins de bois de diverses grosseurs et de couleurs variées, collés verticalement sur des plaques de contreplaqué.



NIOUPIN AMA (Élisabeth)

Fille de Auguste **Nioupin**, Juge du Tribunal Coutumier de Petit-Alépé, Elisabeth **Nioupin Ama** est née le 7 mai 1942 à Grand-Bassam. Elle fréquente d'abord l'Ecole Primaire Publique de cette ville (1948-1953), puis le Collège Moderne de Jeunes Filles de Bingerville (1953-1957) et termine ses études secondaires au Lycée Classique d'Abidjan (1957-1960).

Arrivée en France en 1960, elle s'inscrit à l'Ecole de Biologie Appliquée de Paris où elle prépare un diplôme de laborantine médicale (1960-1964) et fait un stage d'un an dans un Institut de Recherche Médicale.

En 1965, elle entre à l'Institut des Carrières Artistiques, rue Monsieur-le-Prince à Paris, où elle apprend le dessin d'Art pendant deux ans et est admise en 1967 à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles (Belgique) dont elle sort diplômée en décoration monumentale (1970).

Elisabeth **Nioupin Ama** est décoratrice à la RTI (Radio Télévision Ivoirienne). On lui doit les décors de plusieurs émissions télévisées, en particulier *L'heure d'Antoinette* (pour les tout petits) et *Musique pour vous*. Elle a participé au Festival d'Art Contemporain à Abidjan en mai 1973 ; elle peint au couteau des formes décoratives à tendance abstraite. Ses toiles s'inspirent des légendes et traditions populaires. Elle puise ses sujets dans la vie quotidienne et s'oriente vers la composition de natures mortes ; elle a en projet des recherches de mosaïque et de revêtements muraux.



NOKAN (Charles ZÉGOUA)

Fils de **Kakou Konan**, planteur baoulé, Charles **Konan Kakou Zégoua** dit Charles **Nokan** ou encore **Zégoua Nokan** est né le 28 décembre 1936 à Yamoussoukro. Il fait ses études primaires à l'EPP de cette ville puis à celle de Toumodi.

En 1952, il part pour la France et poursuit ses études secondaires au Collège de Provins où il rencontre un grand garçon à la barbe abondante : Ferdinand **Oyono**, qui écrira *Une vie de boy*, puis fréquente les lycées de Blois et de Montargis.

Après l'obtention du baccalauréat, il s'inscrit à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Poitiers où il passe une licence de Sociologie, puis présente à Paris un Doctorat de troisième cycle en Philosophie.

Après un bref séjour en Côte-d'Ivoire (1964-1965), il repart pour la France où il réside encore actuellement, collaborant avec la Librairie Présence Africaine tout en assumant les fonctions de Chargé de Cours à l'Unité d'Etudes et de Recherche de Vincennes.

Son œuvre romanesque : *Le Soleil noir point* (1962) et *Violent était le vent* (1966) a été publiée aux éditions Présence Africaine ; il a également fait éditer par P.J. **Oswald** des poèmes et trois pièces de théâtre : *Les malheurs de Tchâko* (1968), *Abraha Pokou ou une grande Africaine* (1971) et *La traversée de la nuit dense ou les travailleurs africains en France*. Il a actuellement en préparation une nouvelle pièce : *N'djolé* suivi de *Chansons ivoiriennes* et un roman intitulé : *Les petites rivières* ou *Les prolétaires africains*.

ŒUVRE :

— **Konan (Charles)**. — *Assié*. Récit. Préface de Marguerite **Schoell** et Gabriel **Langlois**. — Numéro spécial consacré à l'œuvre de Charles **Konan**, *l'Orientation littéraire*, n° 25, avril 1956. — 16 p.

— **Konan (Charles)**. — « Acculturation et Négritude ». — *Kô-Moë* (organe de l'Union Générale des Etudiants de Côte-d'Ivoire), numéro spécial, juillet 1960. — pp. 3-4.

Sous le pseudonyme de Charles Nokan :

- *Le Soleil noir point*. — Paris, *Présence Africaine*, 1962. — 71 p.
- *Violent était le vent*. Roman. — Paris, *Présence Africaine*, 1966. — 181 p.
- *Les malheurs de Tchakô*. Pièce en cinq tableaux. — Honfleur, P.J. Oswald, 1968. — 98 p. (coll. Théâtre Africain, 3).
- *Abraha Pokou*. Suivi de *la voix grave d'Ophimoi*. Préface de Jacques Howlett et M. Dufrenne. — Honfleur, P.J. Oswald, 1971. — 96 p. (coll. Théâtre Africain 9).

Sous le pseudonyme de Zégoua Nokan

- *La traversée de la nuit dense*. Suivi de *Cris rouges*. — Paris, P.J. Oswald, 1972. — 75 p. (coll. Théâtre Africain 19).

AUTRES ŒUVRES :

- *N'djolé*. Théâtre. Suivi de *Chansons ivoiriennes*. — En préparation.
- *Les petites rivières ou les prolétaires africains*. Roman. — En préparation.
- *Mon chemin débouche sur la grand-route*. Roman. — En préparation.
- *Les vies minées*. Poèmes. — En préparation.
- *L'assassinat de N'Guessan Lou Siani*. Théâtre. — En préparation.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

- Pageard (Robert). — « La littérature en liberté ». — *In* littérature négro africaine. — Paris, *Le Livre Africain*, 1972 (1^{re} éd. 1966). — pp. 131-132.

CRITIQUES :

Sur *Violent était le vent* :

- Kamissoko (Gaoussou). — « Violent était le vent ». — *Fraternité Matin*, n° 776, 4 juillet 1967. — p. 7.
- Kouassi (Guy). — « Une voix ivoirienne ». — *Fraternité Matin*, n° 1776, 20 octobre 1970. — p. 7 ; *Fraternité Matin*, n° 1782, 27 octobre 1970. — p. 7.
- Lézou (Gérard). — « Les romans de Charles Nokan ». — *In* situation et perspectives de la littérature négro-africaine. — *Annales de l'Université d'Abidjan*. Série D. Lettres. — Abidjan, Université, 1970, tome 3. — pp. 103-105.
- Nantet (Jacques). — « Charles Nokan ». — *Panorama de la littérature noire d'expression française*. — Paris, Fayard, 1972. — pp. 82-84.

Sur *la traversée de la nuit dense* :

- Anonyme. — « La troisième pièce de l'Ivoirien Zégoua Nokan ». — *Fraternité Matin*, n° 2456, 20-21 janvier 1973. — p. 11.



OKRO (Essoh Nomel)

Fils de **Bribio** Essoh et de **Yed** Yebélé, Alphonse Essoh Nomel, plus connu sous le nom d'**Okro** (nom d'un de ses grands-parents) est un Adioukrou né à Ousrou (sous-préfecture de Dabou) le 3 juin 1902.

Okro n'a jamais fréquenté l'Ecole française, mais a été élevé selon les méthodes d'enseignement traditionnel. Dès sa plus tendre enfance, chaque soir il écoutait les contes. Alors qu'il était encore adolescent, il est employé comme boy par la Milice de l'époque : il est alors en contact avec des Ivoiriens de toutes les ethnies : Brillant, Baoulé, Bété, Dioula, etc., ce qui lui permet d'apprendre six langues africaines en dehors du français.

Durant ses séjours à Ousrou, il commence à conter et obtient un grand succès auprès des villageois, ce qui lui donne l'idée de s'adjoindre des partenaires comme accompagnateurs au tam-tam. Sa réputation de conteur allant grandissant, il obtient toute facilité auprès du Commandant de Cercle pour sillonner la Côte-d'Ivoire en contant. On le voit ainsi à Divo, Lakota, Dimbokro, Grand-Lahou, Gagnoa, Toumodi, Grand-Bassam et même en Haute-Volta, à Bobo-Dioulasso. Il collabore actuellement avec l'Université d'Abidjan. A la fin de chacune de ses représentations, il a pris fréquemment l'habitude de disparaître quelques instants pour revenir un peu plus tard, déguisé en femme. C'est selon lui, pour rappeler la mémoire de sa sœur, morte vers les années trente et qui lui serait apparue en songe pour lui conseiller de conter sous sa bienveillante protection. **Okro** Essoh Nomel est l'un des plus grands conteurs et chansonniers traditionnels vivant actuellement en Côte-d'Ivoire.

CONNAISSANCE DU CONTEUR :

— « Revue de Littérature orale ». — Université d'Abidjan, Groupe de Recherche sur la tradition orale, n° 1, 1972. — 59 p. multigr.



OUSSOU-ESSUI (Denis)

Denis **Oussou Essui** est né à Koliakro le 25 juillet 1934. Son père, **Tano Kra** et sa mère **Oussou Assiri**, arrière-petite-fille de **Oussou-Essui**, lui donnèrent le nom de **Kouakou Kra**, puis le rebaptisèrent à l'âge de cinq ans du nom de son ancêtre qui fut le chef suprême des Agbas (Baoulés de Bocanda, préfecture de Dimbokro).

Après avoir fait ses études primaires à l'école de la Mission Catholique de Bouaké de 1940 à 1947, il entre en sixième au Collège Moderne de la ville et part en France à la fin de la quatrième, en 1951.

A Paris il s'oriente vers les études de Journalisme. En 1960, il s'inscrit à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales de Paris et obtient le diplôme de l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, celui de l'Ecole des Hautes Etudes Internationales et celui de l'Ecole Supérieure de Journalisme. Il entre ensuite, sur concours, à l'Institut Français de Presse de l'Université de Paris qui est une section des Sciences Politiques de la Sorbonne.

Revenu en Côte-d'Ivoire en 1966, il est affecté à l'AIP (Agence Ivoirienne de Presse) comme journaliste. D. **Oussou-Essui** a été présentateur du Journal Télévisé de 1970 à 1972. Son œuvre romanesque comporte jusqu'à présent deux ouvrages. Il est aussi l'auteur de plusieurs poèmes publiés dans diverses revues européennes.

ŒUVRE :

— « Jazz ». Poème. — *Caen-Caen*, revue de l'Association Générale des Etudiants de Caen, place de la Mare, Caen), n° 5, mai 1959. — p. 3 ; *Kô-Moë* (Organe des Etudiants de Côte-d'Ivoire), n° 9, juillet 1959. — p. 4 ; affiche 33 × 46 (portrait).

— « Dépaysement ». Poème. — *Kô-Moë*, n° spécial, juillet 1960. — p. 12 ; trad. en polonais. — *Zwierciadło*, n° 50-52 (186, 188), 25 décembre 1960. — p. 20.

— « Douce Souvenance ». Poésie africaine. — *Caen-Caen*, n° 4, février-mars 1961. — p. 6.

— *Vers de Nouveaux Horizons*. — Paris, éd. du Scorpion, 1965. — 192 p. (coll. Alternance).

— « En passant par le pont ». Nouvelle. — *Eburnéa*, n° 8, novembre 1967. — pp. 45-46.

— « L'Hermitte de Bingerville ». — *Eburnéa*, n° 13, mai 1968. — pp. 29-31.

— « **Koné**, le chaudronnier d'Adjamé ». — *Eburnéa*, n° 12, avril 1968. — pp. 29-31.

— « Albert **Atcho** : qui êtes-vous ? ». Portrait. — *Eburnéa*, n° 15, juillet 1968. — pp. 6-11.

— *La Souche Calcinée*. Roman. — Yaoundé, éd. Clé, 1973. — 206 p.

— *Le Temps des hymnes*. Poèmes. — A paraître.

— *Les Flamboyants en fleurs*. Roman. — En préparation.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

— Anonyme. — « Denis **Oussou Essui** : Ecrire ? Témoigner ! ». — *Fraternité Matin*, n° 2384, 24 octobre 1972. — p. 7.

CRITIQUES :

— Anonyme. — « Le premier roman de l'écrivain ivoirien Denis **Oussou Essui** ». — *Réalités-Ivoiriennes* (Paris), n° 35, 1^{er} juillet 1966. — pp. 6-7.

— Anonyme. — « .. et d'autres enfants noirs ». — *Dakar Matin*, n° 1676, 3 novembre 1966. — p. 5.

— **Bonneau (Richard)**. — « *Vers de nouveaux horizons* ». — *Eburnéa* (Abidjan), n° 57, mars 1972. — p. 34-35 et 48.

— **Kamissoko (Gaoussou)**. — « *Vers de nouveaux horizons* ». — *Fraternité Matin*, n° 735, 16 mai 1967. — p. 7.

— **Logié (Michel)**. — « *Vers de nouveaux horizons* ». — *La voix du Nord*, n° 7091, 15 avril 1967. — p. 2.

— **Mariani (Marcel)**. — « *Vers de nouveaux horizons* ». — *Eburnéa*, n° 2, mai 1967. — pp. 46-47 et 50.

— **Maunick (Edouard)**. — « *Vers de nouveaux horizons* ». — *Les bonnes feuilles* (revue de l'OCORA, Paris), n° 46, bande CL 2506 - Durée 13'20. — pp. 1-3.

— N.A.P. — « *Vers de nouveaux horizons* ». — *N.A.P.* (Paris), n° 135, octobre 1966. — p. 1-2 (variétés).

— **Durand (Oswald)**. — Présente « *Vers de nouveaux horizons* ». — *Comptes rendus mensuels des séances de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer*, T. XXVI, séances des 4 et 18 novembre 1966, VIII. — pp. 394-395.



PANGO (Jean-Joseph)

Jean-Joseph **Pango** est né à Abidjan le 24 octobre 1924. Après des études primaires élémentaires à Abidjan et supérieures à Bingerville, il poursuit ses études secondaires dans cette localité puis à Dakar et passe une licence libre de Droit (cycle ancien).

Journaliste et musicien (composition, harmonie, fugue et contrepoint), il est l'auteur de plusieurs conférences politiques, artistiques et culturelles. Jean-Joseph **Pango** est marié et père de onze enfants. Il a été professeur d'enseignement secondaire pendant de nombreuses années.

Titulaire de nombreuses décorations, tant ivoiriennes qu'étrangères, il est membre du PDCI-RDA depuis 1945, fondateur et animateur de plusieurs mouvements de jeunesse du RDA. Jean-Joseph **Pango** est Directeur de l'Orchestre National de Côte-d'Ivoire, Président de l'Union Nationale des Artistes-Musiciens de Côte-d'Ivoire, Conseiller Economique et Social (membre des Commissions des Affaires Domaniales, Sociales et Culturelles) depuis 1971.

Il est l'auteur d'un livre d'éducation musicale pour enfants et d'un livre de chants : *La Côte-d'Ivoire chante*. Il a composé seize marches militaires dont les six grands pas redoublés pour la Journée de l'Indépendance, le 7 août 1960. On lui doit également six messes harmonisées dont trois avec tam-tam et de nombreux chants de processions religieuses.

CONNAISSANCE DE L'ARTISTE :

— **Atta Koffi**. — « M. Joseph **Pango** : l'Union des Musiciens de Côte-d'Ivoire veut mettre de l'ordre dans le domaine musical du pays ». — *Fraternité Matin*, n° 911, 12 décembre 1967. — p. 7.

— **Atta Koffi**. — « L'interview de M. Joseph **Pango** : en musique, on compose pour soi ». — *Fraternité Matin*, n° 922, 26 décembre 1967. — p. 7.

— **Keïta (O.)**. — « L'orchestre national de Côte-d'Ivoire : prochaine présentation au public ». — *Fraternité Matin*, n° 385, 16 mars 1966. — p. 4.

— **Touvoli (Roland)**. — « L'invité de la semaine : Jean-Joseph **Pango** ». — *Fraternité Matin*, n° 1097, 23 juillet 1968. — p. 7.



SANTONI (Émile Gérard)

Né le 19 mars 1943 à Divo, Gérard **Santoni** est d'abord inscrit à l'Orphelinat de Bingerville (1952-1957), puis au Collège Moderne de Bingerville (1957-1963). Reçu en 1964 au concours d'entrée à l'Ecole Nationale des Arts Décoratifs de Nice (devenue depuis Ecole Internationale), dirigée par Pierre **Oliver** qui l'oriente vers la décoration, il passe le CAFAS (Certificat d'Aptitude à une Formation Artistique Supérieure) en 1967 et obtient deux ans plus tard le Diplôme National des Beaux-Arts à Saint-Etienne. Il expose en mai 1969 à la galerie **Knoll** International de Nice et en juin de la même année à la Fondation **Maeght** de Saint-Paul-de-Vence.

A sa sortie de l'Ecole, il travaille un an comme décorateur à l'Agence **CAP 2000** de Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes), puis rentre en Côte-d'Ivoire. Depuis novembre 1970, il est affecté à la RTI en qualité de décorateur. Il a assuré la décoration de l'émission *Fauteuil Blanc* de **Ben Soumahoro** ainsi que celle des films : *Amanié* de **Gnoan M'Bala** et *Le cri du Muezzin* d'Etienne **Vodjo** (passé sur la chaîne de la Radio-Télévision Ivoirienne en janvier 1973).

Gérard **Santoni** s'est orienté vers la décoration de grands ensembles. Partant d'un support de contreplaqué, il utilise des matériaux tels que : charbons de bois, copeaux, chutes de polystyrène brûlées et peintes au vynil, à l'aide desquelles il réalise des compositions abstraites. Il a participé à la décoration intérieure de la Maison de la Presse d'Abidjan et a exposé au Festival d'Art Contemporain en mai 1973 à Abidjan.



SARRAZIN BOUZOUMA (Marcel)

Fils de **Sarrazin** Pierre, Agent général de la De Tessières, Société Commerciale, Marcel **Sarrazin** est né à Abidjan le 7 septembre 1925. Il est inscrit d'abord à l'Ecole Primaire Publique de Grand-Bassam (1932-1939), puis à l'Orphelinat de Bingerville où il passe son CEPE (1942).

Admis au concours d'entrée à l'EPS (Ecole Primaire Supérieure de Bingerville) en 1943, il en sort trois ans plus tard diplômé et entre dans la vie active au Palais du Gouverneur comme fonctionnaire, chargé du service des Statistiques rattaché à la rue Oudinot (1946-1948).

En 1949, il part pour la France et s'inscrit à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris où il retrouve Christian **Lattier**. Après deux années de cours de Dessin et de Sculpture (1951), il s'oriente vers la couture pour dame, (1951-1952), puis rentre à l'Ecole « Napolitano » pour suivre des cours de coupe pour homme et en sort diplômé. En 1953, il suit pendant trois ans des cours de coiffure pour dame à l'Ecole Chaumier et Nazaire à Paris où il obtient le diplôme de maître-coiffeur. Rentré en Côte-d'Ivoire en 1956, il fait quelques aquarelles et peintures qu'il expose chez un grand libraire d'Abidjan puis ouvre en 1958 un salon de coiffure (africaine et européenne) qu'il dirige pendant sept ans. Il est le premier coiffeur pour dames d'AOF à créer et styler la coiffure africaine à tendance européenne, par des procédés qu'il a lui-même mis au point sur la demande de la maison **Perma**. Il reçoit un diplôme de spécialiste des produits décrepant. Peu après, il est nommé Président du Syndicat des coiffeurs et parfumeurs de Côte-d'Ivoire.

Depuis 1959, il est professeur de Dessin au Centre d'Enseignement des Métiers Féminins d'Abidjan. En 1961, il représente la Côte-d'Ivoire au Congrès des Jeunes Peintres du Monde à Paris.

De 1959 à 1967, Marcel **Sarrazin** a organisé huit expositions à Abidjan, d'abord à l'Hôtel de Ville puis, à partir de 1961, à l'Hôtel Ivoire jusqu'en 1967, date à laquelle il a exposé à la Maison de la Fraternité.

Tenté pendant dix ans par la pyrogravure mais obligé de s'arrêter pour raison de santé, il s'est tourné à présent vers la technique du collage de feutrine sur bois, il a ainsi réalisé plusieurs panneaux décoratifs dont un pour la Caisse de Stabilisation des Prix

(4,88 × 2,44 m) en 1971 ; il a également décoré les bureaux des Assurances au Ministère des Finances (deux panneaux de 2,44 × 1,80 m) illustrant les accidents, et la Maison des Ingénieurs à Treichville. On lui doit également une partie de la décoration intérieure des Ministères de l'Enseignement Technique et de la Fonction Publique et bien d'autres chez des hautes personnalités de la République.

Marcel **Sarrazin** s'inspire de la vie quotidienne africaine ; à l'aide de feutrine, de poudre sèche, de teinture de bois et d'encre de Chine, il s'efforce de mêler le réalisme à l'abstrait.

CONNAISSANCE DE L'ARTISTE :

— **Kamissoko (Gaoussou)**. — « Ils ont décoré la Caisse de Stabilisation : I - **Sarrazin** ». — *Fraternité Matin*, n° 1856, 26 janvier 1971. — p. 10.

Séry (Gaston). Voir Atta Koffi (Gabriel).



THEW ADJIÉ (Michel)

Fils d'un petit traitant en graines de palmes, **Thew Adjie**, de son vrai nom Michel **Bonny Aka** est un Alladian, né à Jacqueville le 23 novembre 1924. Il passe son enfance à Jacqueville, près du lac, au bord des cocotiers chantés par son compatriote B. **Doutéo** et fréquente l'Ecole Primaire du village jusqu'au CM1.

En 1935, il obtient une bourse et achève ses études primaires à l'Ecole Régionale d'Abidjan où il passe son CEPE en 1937. Admis au cours de sélection, il réussit le concours d'entrée à l'Ecole Primaire Supérieure (EPS) de Bingerville.

Il opte cependant pour le Séminaire de cette ville où il restera de mars 1939 à décembre 1944, jusqu'en classe de première. De 1944 à 1946, il reste chez des cousins, planteurs à Daola et s'occupe du secrétariat local du Syndicat des planteurs africains dont son oncle est trésorier.

En 1946, son oncle finance son voyage à Saint-Louis du Sénégal et il s'inscrit au Lycée Faidherbe. Après un premier échec au baccalauréat, il prend le bateau pour Marseille et se fixe à Aix-en-Provence.

En septembre 1948, après avoir suivi des cours de grec pendant les vacances, il obtient son baccalauréat série A, première partie : « le grec ne l'avait pas trahi ».

Admis en terminale philo-latin au Lycée Mignet d'Aix-en-Provence, il est malade et hospitalisé à Grasse pendant trois mois.

Après l'obtention de la deuxième partie du baccalauréat (1950), il s'inscrit en propédeutique Lettres, mais tombe de nouveau malade. C'est à partir de cette époque qu'il commence à écrire des poèmes qu'il rassemble sous le titre *Chants et Pleurs avant l'Aurore* et qu'il fait imprimer à 500 exemplaires, à compte d'auteur, aidé financièrement par un cercle d'amis.

Après un séjour à Paris pendant lequel il prend contact avec l'équipe de *Présence Africaine* (certains de ses poèmes seront publiés dans la revue), il retourne en 1952 en Côte-d'Ivoire où son recueil est bien accueilli.

Certains intellectuels ont déjà remarqué ce jeune étudiant, défenseur des valeurs de la civilisation noire. Michel **Bonny Aka** avait présenté plusieurs conférences sur la négritude, à Nice, au « Club

des jeunes poètes », puis à Aix, à la salle de la Mairie, en 1952, conférences qui avaient été reproduites dans la revue *L'Étudiant de Côte-d'Ivoire* dont il est le Responsable à la Presse.

Certains de ses poèmes sont reproduits dans *République Algérienne*, publication dirigée par Ferrat Abbas et dans *Emancipation des peuples coloniaux* de M^e Sylvère Alcandre. Dès 1952, il commence à écrire pour le théâtre : *Kadjoum*, qu'il remaniera, *Les dieux de Guinée veulent du sang* et *Le chemin de fer souterrain* (1953). Il écrit la même année un long poème inédit : *A Josaphat*.

Rentré en Côte-d'Ivoire en 1953, il devient Secrétaire Général de l'*Union de la Jeunesse de Côte-d'Ivoire* (UJCI), organise des conférences et enseigne, parallèlement à son travail de répétiteur au Lycée d'Abidjan où il restera jusqu'en 1958.

Dès 1954, il commence à faire du théâtre dans la troupe : *Afrique Théâtre* et monte un spectacle : *Massyla*, composé de textes de l'Anthologie de Blaise Cendrars. En août 1955, il participe au Congrès de la Jeunesse d'Afrique à Bamako. de 1958 à 1959, il monte une petite librairie à Treichville : la « Librairie de la Bourse du Travail », puis retourne vers l'enseignement en 1960, au Collège d'Enseignement du Plateau où il enseigne... les Sciences Naturelles jusqu'en 1963. Il passe trois ans et demi à Yamoussoukro puis suit un stage de recyclage à l'École Normale Supérieure d'Abidjan dont il sort professeur diplômé d'Enseignement Général. De 1967 à juin 1971, il est affecté au Service Pédagogique d'Abidjan où il se spécialise dans la programmation pédagogique. Depuis juillet 1971, il est Chargé de Recherches à l'Institut de Recherches Pédagogiques d'Abidjan où il pratique une autre technique pédagogique : le Micro-Enseignement.

ŒUVRE :

— *Chants et Pleurs avant l'aurore*. Poèmes. — Nice, Imp. La Victoire, s.d. — 47 p. (coll. les Poètes Témoins).

— « Avant » (2 mai 1951). Poème. — *Présence Africaine*, n° 12, 4^e trimestre, 1951. — pp. 206-207.

— *Kadjoum*. Théâtre. — Pièce jouée, mais non publiée.

— *Les Dieux de Guinée veulent du sang*. Théâtre. — Inédit.

— *Le Chemin de fer souterrain*. Théâtre. — Inédit.

— *A Josaphat*. Poème. — Inédit.

— *Monsieur Magloire*. Théâtre. — En préparation.

— *Le rat de l'Héritier*. Théâtre. — En préparation.

— *Bâgnon*. Théâtre. — En préparation.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

— **Bonneau (Richard)**. — « *Chants et Pleurs avant l'aurore*, poèmes de Michel Bonny Aka. — *Eburnéa*, n° 67, janvier 1973. — pp. 38-39.



THODIER (Didier)

Né le 23 mai 1939 à Duékoué, Didier **Thodier** fréquente l'EPP de cette ville de 1946 à 1954, puis entre au Collège d'Orientation du Plateau (1954-1956). Après l'obtention du Brevet Elémentaire, il entre à l'Ecole d'Art de Bingerville (1956-1958) où il a pour professeurs César **Mancini**, sculpteur sur pierre, et Charles **Combes**, peintre et directeur de cet établissement. En 1958, il présente l'une de ses toiles à l'Exposition des Arts Plastiques de l'Hôtel de Ville d'Abidjan et obtient en récompense une bourse qui lui permet d'entrer, en octobre de la même année, à l'Ecole Régionale des Beaux-Arts de Tours où il a pour professeur M. **Guimzamm**, Prix de Rome de peinture.

En 1961, il passe le concours de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris et entre à l'atelier de Louis **Leygue** (qui a réalisé entre autres la statue qui orne la place de l'Indépendance à Abidjan). Didier **Thodier** suit parallèlement les cours d'histoire de l'Art et de Peinture à l'Ecole du Louvre (1960-1963) et après l'obtention de son diplôme, fait un stage d'un an au Centre International d'Etudes Pédagogiques de Sèvres. Il expose ses premières œuvres en mai 1964 à la Galerie Internationale des Jeunes de Paris.

Rentré en Côte-d'Ivoire la même année, il est nommé professeur de dessin au Lycée Municipal de Bouaké où il reste jusqu'en 1970, puis au Collège d'Orientation de Treichville où il enseigne actuellement. Didier **Thodier** a exposé ses toiles à l'Hôtel de Ville d'Abidjan en 1966 et à l'Hôtel Ivoire en 1967, puis en 1969 (en même temps que **Sarrazin** et Biaggio **Friza**). Il a également participé en mai 1973 au Festival d'Art Africain Contemporain d'Abidjan. Il a déjà fait quelques essais en céramique. On lui doit une partie de la décoration du village touristique d'Assinie II ; il prépare actuellement un bas-relief en bronze pour le nouvel immeuble de la BICICI à Abidjan.

Peintre non figuratif, Didier **Thodier** puise son inspiration principalement dans la tradition populaire (mythologie africaine, légendes et contes) et attache beaucoup plus d'importance au jeu des couleurs qu'au graphisme lui-même. A travers ses compositions, on perçoit la recherche d'un certain rythme qui se retrouve dans l'ensemble de ses tableaux peints au couteau et au pinceau. On lui doit également une décoration murale de 15 x 4 m à la Préfecture de Daloa (Fêtes de l'Indépendance de 1967).

CONNAISSANCE DE L'ARTISTE :

— **Keita (O.)**. — « A l'Hôtel Ivoire, grande exposition de peinture présentée par Didier **Thodier** ». — *Fraternité Matin*, n° 798, 29-30 juillet 1967. — p. 7.



TIÉMÉLÉ (Jean-Baptiste)

Fils de François **M'Bassidjé**, chef supérieur des Abbey, Jean-Baptiste **Tiémélé** est né à Céchi (sous-préfecture d'Agboville) le 8 juin 1933. Elevé en milieu rural jusqu'à l'âge de dix ans, il est inscrit en 1943 à la Mission Catholique d'Agboville et obtient son CEPE en 1947. L'année suivante, grâce à Léon **Robert**, il obtient une bourse et part pour la France.

D'abord élève de l'Institution Franchot à Choisy-le-Roy, il entre en 4^e au Collège Moderne Mixte de Mamers (Sarthe) où il restera jusqu'à la fin de la seconde. C'est dès cette période qu'il commence à tenir régulièrement un petit journal dans lequel il collectionne ses premiers poèmes.

Admis en première moderne au Lycée Jules-Simon de Vannes en 1953, il poursuit ses études à Lorient au Lycée du Puy-de-Lôme où il passe la première partie de son baccalauréat, puis au Lycée Janvier à Rennes où il retrouve son ancien proviseur de Vannes, M. **Steb** qui était devenu son tuteur. Admis au concours d'entrée à l'Ecole de Chimie de la rue Joubert à Paris, il en suit quelque temps les cours puis s'inscrit à l'Institut de Droit Appliqué. Malade, il doit cesser ses activités puis reprend des études en Sorbonne, assistant aussi bien aux cours de Droit qu'à ceux d'histoire du professeur **Brunschwig** ou de linguistique du professeur Maurice **Houis**.

C'est par le biais de la linguistique qu'il est amené à faire de la phonétique ; de la phonétique à la diction, il n'y a qu'un pas que Jean-Baptiste **Tiémélé** n'hésite pas à franchir : il s'inscrit au proscenium Mona Sangor dont il suit les cours pendant trois ans. C'est là qu'il rencontre certains Ivoiriens qui deviendront des comédiens célèbres par la suite. A partir de 1965, il se lance dans le théâtre professionnel. Parmi les nombreuses pièces dans lesquelles il a joué, on peut citer : *Chant public devant deux chaises électriques*, mis en scène par Armand **Gatti** au TNP (1965), *La Tribu*, de J.H. **Sydney** au nouveau théâtre libre de la rue Fontaine à Paris, dans une mise en scène de Raymond **Hermantier** (1967).

En 1966, il fait un peu de café-théâtre et joue *La Pomme*, pièce américaine de Jack **Gelber**, dans une mise en scène du Guatémaltèque Raphaël **Gozalbo**. En 1968, il joue le rôle de Crooks dans une adaptation du roman de J. **Steinbeck** : *Des souris et des hommes*, mis en scène par Cyril **Robichez** au Théâtre Populaire des Flandres

à Lille. En 1969, il joue *L'Oracle* de Guy **Menga** au studio des Champs-Élysées ; la même année, il présente *Black Mass* du Sud-Africain Edouard **Bowd** au Théâtre du Centre d'Aix-en-Provence, dans une mise en scène d'Alfred **Panou**.

En 1970, il participe à des spectacles de groupe au Centre Culturel Américain de la rue du Dragon, il joue *Le Fusil* de Penda et également *Shango* du Nigérian **Ola** Balogun à la Maison des Jeunes de Boulogne.

En 1971, il fait partie de la troupe de Jean-Marie **Serreau** : « Le théâtre de la Tempête » et joue *Béatrice du Congo* au Festival d'Avignon puis aux « Nuits de Bourgogne » à Dijon.

J.-B. **Tiémélé** a interprété de nombreuses pièces de théâtre du répertoire africain dans le cadre de l'émission : « Première Chance sur les Ondes » à l'ORTF (concours théâtral inter-africain). Il a joué dans plusieurs films réalisés pour la télévision française : *Les Oiseaux rares* de Jean **Deweber** et *Fortune* d'Henri **Colpi** (1967), *Alpha Omega* de Lazare **Iglésis** ; il a participé à plusieurs feuilletons télévisés et en particulier à *Mon seul amour*. Il a tenu le rôle de l'architecte Pierre **Aka** dans le deuxième film d'Henri **Duparc** : *Abusuan* (1972).

ŒUVRE :

— *Chansons païennes*. Poèmes. Préface de Madeleine **Rousseau**. — Honfleur, P.J. **Oswald**, 1969. — 46 p.

— *Ce monde qui fume*. Poèmes. — En préparation.

— *Contes déracinés*. — En préparation.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

— **Bonneau (Richard)**. — « Entretien avec Jean-Baptiste **Tiémélé**, l'auteur de *Chansons païennes* ». — *Eburnéa*, n° 60, juin 1972. — pp. 32-33.



TIMITÉ (Bassori)

D'origine Mandé-Dioula, **Timité Bassori** est né à Aboisso le 30 décembre 1933. Il commence à fréquenter l'École Primaire Publique de cette ville, puis entre en 1949 au Collège Technique d'Abidjan (section Commerciale) où il reste trois ans. A sa sortie, il travaille dans diverses maisons de commerce de la place et, en 1956, désireux de faire du théâtre, part pour la France et s'inscrit aux Cours Simon, à Paris (1956-1957) ; il est ensuite admis au Centre d'Art Dramatique de la rue Blanche (1957-1958).

Président de la *Compagnie d'Art Dramatique des Griots* qu'il a fondée en 1957 avec Robert **Liensol**, Toto **Bissainthe**, Sarah **Mal-doror** et le Sénégalais — futur cinéaste également — Samba **Babacar**, il joue *Papa Bon Dieu* de Louis **Sapin** au Théâtre de l'Alliance Française, et interprète une dramatique pour la télévision : *Latitude zéro* de Claude **Vermorel**, avec Roger **Hanin**, Claire **Maffei** et Lydia **Ewandé** ; dans le cadre des émissions réalisées par l'OCORA, il interprète plusieurs montages dramatiques, en particulier : *Mission terminée* de **Mongo Beti** avec **Bachir** Touré, **Habib** Benglia, Morena **Casamance**, Douta **Seck**, Toto **Bissainthe**, Darling **Légitimus**, etc.

En 1958, admis à l'IDHEC en même temps que Blaise **Senghor**, il en sort diplômé trois ans plus tard, devient réalisateur — occasionnel — à la RTF et assiste Maurice **Cloche** pour le premier projet de co-production franco-ivoirienne : *Adou ou le Prométhée noir*. Rentré en novembre 1962 en Côte-d'Ivoire, il est nommé à la SIC (Société Ivoirienne de Cinéma) qui vient juste d'être créée pour la réalisation de ce film, mais le projet échoue.

En 1963, il participe au démarrage de la Radio-Télévision Ivoirienne (RTI) et réalise quelques courts métrages documentaires : *Les Forestiers*, *l'Abidjan-Niger* (1963), *La dune de la solitude*, film à tendance onirique en 1964 ; la même année, il est assistant de Christian **Jaque** lors du tournage du *Gentleman de Cocody*, qui a pour vedettes principales Jean **Marais**, Liselotte **Pulver**.

Nommé sous-directeur des programmes de la Télévision ivoirienne en 1965, il est détaché de nouveau à la SIC (1966) et réalise un documentaire remarqué à l'occasion des fêtes de l'Indépendance : *Le sixième sillon* (35 mm couleur).

Avec Claude **Vermorel**, et en collaboration avec l'ORTF, il participe à la réalisation du feuilleton télévisé *Yao* (1967). L'année sui-

vante, il tourne un court métrage couleur en 16 mm : *Feux de brousse*, illustrant les ravages des feux de brousse en Côte-d'Ivoire et les moyens de les prévenir ; il réalise également un documentaire : (35 mm couleur), *Abidjan, perle des Lagunes*.

En 1969, il présente au public abidjanais son premier long métrage en noir et blanc : *La femme au couteau*, film dramatique de fiction ; en 1970, il tourne deux documentaires sur le barrage de Kossou et réalise l'année suivante : *Bondoukou An 11*, court métrage couleur 35 mm dans lequel la fête de l'Indépendance est le prétexte à une évocation générale de la région du Nord-Est de la Côte-d'Ivoire ; en 1972, il tourne les fêtes de l'Indépendance à Odienné.

Timité Bassori est Président de l'ACPCI (Association des Cinéastes Professionnels de la Côte-d'Ivoire) ; également écrivain, il est l'auteur d'un récit : *Les eaux claires de ma source* qui a été retenu en 1972 parmi les dix meilleures nouvelles de langue française lors d'un concours organisé par l'ORTF et l'Agence de Coopération Culturelle et Technique.

ŒUVRE :

— « Un cinéma mort-né ? ». — *Présence Africaine*, n° 49, 1^{er} trimestre 1964. — pp. 111-116.

— « Vers les horizons du savoir ». Nouvelle. — *Fraternité Matin*, n°s 929 à 935, 4-11 janvier 1968.

— « *Jeux dangereux* ». Nouvelle. — *Fraternité Matin*, n°s 962, 964, 967, 968, 969, 971, 12-22 février 1968.

— « Le pain de manioc ». Nouvelle. — *Fraternité Matin*, n°s 982 et 985 à 990, 6-15 mars 1968.

— « Les eaux claires de ma source ». Nouvelle. *Fraternité Matin*, n°s 2200-2204, 15-20 mars 1972.

— « Les bannis du village ». Nouvelle. — *Fraternité Matin*, n°s 2383-2390, 23-31 octobre 1972.

FILMS RÉALISÉS :

1963

— Courts métrages documentaires RTI.

— *Les Forestiers*. Noir et blanc 16 mm double bande/30 mn.

— *Abidjan-Niger*. Noir et blanc 16 mm double bande/30 mn.

— *Amédée Pierre*. Noir et blanc 16 mm double bande/30 mn.

1964

— Court métrage dramatique RTI.

— *Sur la dune de la solitude*. Noir et blanc. 16 mm, son optique, double bande 35 mn.

1966

— *Sixième sillon SIC*, 35 mn couleur, son optique 45 mn.

1968

— *Feux de brousse*. SIC, 16 mm couleur, son optique 25 mn.

1969

— *La Femme au couteau*. 35 mn. Noir et blanc, son optique 80 mn.

1971

— *Bondoukou An 11*. SIC, 35 mn couleur, son optique 35 mn.

1972

— *Odienné An 12*. SIC, 35 mn couleur, son optique 35 mn.

1970-1972

— *Barrage Koussou n° 1*. SIC, 16 mm couleur, son optique 30 mn.

— *Barrage Koussou n° 2*. SIC, 16 mm couleur, son optique 30 mn.

CONNAISSANCE DU CINÉASTE :

— Anonyme. — « Un cinéaste ivoirien : Bassori **Timité** ». — *Afrique*, n° 28, novembre 1963.

— Anonyme. — « En marge des journées du cinéma ivoirien, **Timité** Bassori : faire un film actuellement c'est déjà être engagé... ». — *Fraternité Matin*, n° 1613, 7 avril 1970. — p. 8.

— **Gérard (Claude)**. — « Visage du cinéma africain d'aujourd'hui : II : avec **Timité** Bassori ». — *Fraternité Matin*, n° 1242, 14 janvier 1969. — p. 7.

— **Hennebelle (Guy)**. — « Pour ou contre un cinéma africain engagé ? ». — *Afrique Littéraire et Artistique*, n° 19, octobre 1971. — pp. 87-93.

— **Hennebelle (Guy)**. — Bassori **Timité** ». In *les cinémas africains en 1972*. — *Afrique Littéraire et Artistique*, n° 20, 1^{er} trimestre 1972. — pp. 232-234.

— **Timité (Bassori)**. — « Le festival du cinéma africain de Ouagadougou ». — *Eburnéa*, n° 35, avril 1970. — p. 17.

CRITIQUES :

Sur *la Femme au couteau* :

— **Allens (Madeleine)**. — « *La Femme au couteau* ». — *Les lettres françaises*, n° 1302, 1^{er}-7 octobre 1969.

— Anonyme. — « Le Festival de Venise a révélé *la Femme au couteau*, œuvre du cinéaste ivoirien **Timité** Bassori ». — *Fraternité Matin*, n° 1440, 10 septembre 1969. — p. 11.

— Anonyme. — « Venise à l'heure du Tiers-Monde ». — *Fraternité Matin*, n° 1455, 27-28 septembre 1969. — p. 9.

— Anonyme. — « *La Femme au couteau* ». — *Jeune Afrique*, n° 468, 17-23 décembre 1969.

— Anonyme. — « Le cinéaste **Timité** Bassori et *la Femme au couteau* ». — *Fraternité Matin*, n° 2176, 15 février 1972. — p. 8.

— **Atta Koffi (Raphaël)**. — « *La Femme au couteau*... Un coup d'épée dans l'eau ». — *Fraternité Hebdo*, n° 688, 30 juin 1972. — p. 15.

— **Hennebelle (Guy)**. — « *La Femme au couteau* ». — *Afrique Littéraire et Artistique*, n° 8, décembre 1969. — pp. 62-64.

— **Kamissoko (Gaoussou)**. — « Abidjan et *la Femme au couteau* ». — *Fraternité Matin*, n° 1619, 14 avril 1970. — p. 2.

— **Méberka**. — « *La Femme au couteau* ». — *Ivoire Dimanche*, n° 55, 27 février 1972. — p. 10.

— **Thirard (Jean-Paul)**. — « Interview et critique ». — *Positif*, n° 109, octobre 1969.



USHER ASSOUAN (Arsène)

Né à Grand-Lahou le 24 octobre 1930, Arsène **Usher Assouan** prépare une licence en Droit à l'Université de Poitiers et passe le Certificat d'Aptitude à la profession d'Avocat l'année suivante. Avocat aux cours d'Appel de Poitiers, puis d'Abidjan, il est attaché de cabinet de M. Félix **Houphouët-Boigny**, alors Ministre Délégué, puis Ministre d'Etat du Gouvernement de la République Française (1955-1956), puis Directeur-Adjoint de la Caisse de Compensation et des Prestations Familiales de la Côte-d'Ivoire.

Elu Conseiller territorial de Grand-Lahou le 31 mars 1957, il est Député à l'Assemblée Constituante l'année suivante (4 décembre 1958-12 avril 1959). Elu Député à l'Assemblée Législative et Conseiller Général de la 4^e circonscription le 12 avril 1959, il est membre du RDA (Rassemblement Démocratique Africain), et du Bureau politique du PDCI-RDA (Parti Démocratique de Côte-d'Ivoire) depuis septembre 1965.

Vice-Président de l'Assemblée Législative de 1959 au 27 novembre 1960, il est membre de la délégation ivoirienne à la 15^e session de l'Assemblée Générale de l'ONU (septembre-décembre 1960). Délégué permanent de la République de Côte-d'Ivoire à l'ONU à partir du 25 mars 1961, il représente son pays au Conseil de Sécurité du 1^{er} janvier 1964 au 31 décembre 1965 et en assume la présidence pendant deux mois. Il est Ministre des Affaires Etrangères depuis le 21 janvier 1966. M. Arsène **Usher Assouan** est titulaire de nombreuses décorations tant ivoiriennes qu'étrangères. Il s'est illustré dans le monde des Lettres par la qualité de ses discours politiques dont quelques-uns ont été rassemblés sous le titre : *La Côte-d'Ivoire au Service de l'Afrique et de la Paix*.

ŒUVRE :

— *L'Œuvre déterminante du Président Houphouët-Boigny dans la décolonisation*. — 1965.

— *L'unitarisme africain du Président Houphouët-Boigny*. — 1965.

— *La République de Côte-d'Ivoire au service de l'Afrique et de la Paix*. — Versailles, Delroisse, 1968. — 191 p.

— « Le Tiers-Monde dans la politique internationale ». — *France-Eurafrique*, n° 224, avril 1971. — pp. 3-8.

— *Le régime de parti unique dans la perspective des nations africaines*. — Sous presse.



ZADI ZAOUROU (Bernard)

Fils de René Boté **Zadi**, agent d'Exploitation des PTT, suspendu en 1948 du fait de ses activités politiques (il était secrétaire général de la sous-section locale du PDCI-RDA), Bernard **Zadi Zaourou** est un bété né à Soubré en 1938. Il commence à fréquenter les écoles primaires de Soubré, puis de Treichville et poursuit ses études secondaires au Collège Treich-Laplène de Bingerville avant d'entrer au Lycée Classique d'Abidjan.

Obligé d'interrompre ses études à la fin de la classe de Première, il travaille comme pion au Collège d'Orientation du Plateau, puis est employé à l'EECI et à l'ORSTOM d'Adiopodoumé. Après l'obtention de la première partie du baccalauréat qu'il présente comme candidat libre, il retourne au Lycée de Cocody. En 1961-1962 : il crée le Club Littéraire connu sous le nom d'Association de la Jeunesse de Côte-d'Ivoire pour les Lettres et les Arts (AJCILA). Il achève ses humanités, entre au Centre d'Etudes Supérieures d'Abidjan, passe sa propédeutique et commence à enseigner au Collège d'Agriculture de Bingerville (1962-1963).

En 1963, il demande sa mise en disponibilité, se ré-inscrit à l'Université et reprend ses études supérieures (1963-1965). Arrivé en France en juillet 1965, il s'inscrit à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Strasbourg, passe sa licence ès Lettres Modernes (1969) et une maîtrise ès Lettres (spécialité Stylistique) avec un mémoire sur : « Les procédés de création poétique d'Aimé **Césaire** : étude à partir du *Cahier d'un retour au pays natal* ». Revenu en Côte-d'Ivoire en 1970, il enseigne depuis ce temps comme assistant à la Faculté des Lettres d'Abidjan où il dirige le Groupe de Recherche sur les Traditions Orales de l'Université d'Abidjan, et prépare une thèse de Doctorat de 3^e cycle en Stylistique.

ŒUVRE :

— *Fer de lance*. Poèmes. — Inédit.

— *Les Chants du souvenir*. Poèmes. — Inédit.

— *Sory Lombé*. Théâtre. — Pièce jouée à Strasbourg en 1969. — Inédit.

— *Les sofas*. Théâtre. — Pièce jouée à Strasbourg en 1969 et au Théâtre de la Cité à Abidjan en mars 1972. — Inédit.

CONNAISSANCE DE L'AUTEUR :

— **Konan (Martin)**. — « Entretien avec l'auteur, M. Bernard **Zadi** ». — *Fraternité Matin*, n° 2188, 29 février 1972. — p. 7.

CRITIQUES :

Sur *les Sofas* :

— **Ebony (Noël)**. — « Les Sofas : une soif insatiable ». — *Ivoire Dimanche*, n° 57, 12 mars 1972. — p. 11.

— INA. — *Les Sofas*. Programme. — s.l.n.d. — 25 cm, non paginé.

— **Konan (Martin)**. — « *Les Sofas* de Bernard **Zadi**, ou la vie héroïque de Samory **Touré** ». — *Fraternité Matin*, n° 2194, 7 mars 1972. — p. 7.



ZAROUR (Samir)

Ivoirien d'origine libanaise, Samir **Zarour** est né le 13 juillet 1942 à Abidjan. Il est d'abord inscrit à l'Ecole Primaire Publique d'Anyama (1949-1956) et poursuit ses études secondaires, perturbées par la maladie, au Collège du Plateau (1956-1960). En juillet 1960, il part pour la France et suit pendant deux ans des cours de rattrapage, en vue de la préparation au concours d'entrée à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris.

Admis en 1962, il a pour professeurs des maîtres tels que **Chastel**, **Fontana Rosa** ou Roger **Chapelain-Midy**. Durant ses cinq années d'études, il accumule les diplômes artistiques : certificats d'histoire des civilisations et histoire de l'Art (1964), certificats de technique de la peinture et d'anatomie artistique (1965), certificat de dessin (1966).

En 1967, il sort de l'Ecole titulaire du Diplôme Supérieur des Arts Plastiques et du Diplôme Supérieur d'Art Monumental ; il est lauréat du concours du nu à Paris, la même année, et obtient la première mention au grand concours *Chenavard*.

Rentré en Côte-d'Ivoire à la fin de l'année 1971, il est professeur de peinture à l'Ecole des Beaux-Arts d'Abidjan depuis cette date et assume les fonctions de Chef du Service des Spectacles et Expositions au Secrétariat d'Etat Chargé des Affaires Culturelles depuis le mois d'octobre 1972.

Samir **Zarour** a exposé à l'Hôtel Ivoire d'Abidjan en 1968 ; il a représenté la Côte-d'Ivoire lors de plusieurs grandes manifestations artistiques telles que le Deuxième Festival International de Peinture à Cagnes-sur-Mer (France) où il a obtenu le Prix de la Ville de Cagnes, en 1970 et a participé à la Biennale de Paris en 1971 ; il a également obtenu la même année la Médaille de Bronze de la ville de Soissons lors du Quatorzième Grand Prix International de Peinture.

Il a décoré plusieurs bâtiments publics et administratifs tels que l'immeuble de la Caisse de Stabilisation, les Ministères de la Fonction Publique et de l'Enseignement Technique, à Abidjan ; il est également l'auteur de divers panneaux muraux à l'Aéroport de Yamoussoukro. Ses toiles figurent déjà dans plusieurs collections privées à Paris, Baden-Baden, Nancy et Abidjan. Il a été désigné pour représenter la Côte-d'Ivoire à l'Exposition Internationale de Peinture de Santiago

du Chili, à l'occasion de la Conférence de la CNUCED (1972) et a participé au Festival National des Arts Contemporains à Abidjan en mai 1973 et au *Salon d'Automne de Paris*, la même année.

Peu porté vers l'Art abstrait, Samir **Zarour** peut être considéré comme peintre *figuratif surréaliste* dans la lignée de ses maîtres des Beaux-Arts. Il excelle dans les nus ou encore dans les paysages qu'il ré-interprète et transforme au gré de son inspiration.

Rigoureux dans ses compositions équilibrées, à la fois denses et fouillées, traitées généralement en tonalités plutôt froides (bleu, gris, ocre ou bleu azural), il attache également beaucoup de prix à de discrets jeux de lumière que l'on retrouve dans l'ensemble de ses natures mortes.

CONNAISSANCE DE L'ARTISTE :

— Anonyme. — « Une semaine riche en expositions... ». — *Fraternité Matin*, n° 1220, 17 décembre 1968. — p. 7.

— Anonyme. — « De retour du festival de peinture de Cagnes, Samir **Zarour** : ce fut une rencontre très enrichissante ». — *Fraternité Matin*, n° 1712, 4 août 1970. — p. 7.

— Anonyme. — « Samir **Zarour** ». — *Fraternité Matin*, n° 1874, 16 février 1971. — p. 9.

— Anonyme. — « Samir **Zarour** : un digne représentant de la Côte-d'Ivoire à la 7^e Biennale de Paris ». — *Fraternité Matin*, n° 2055, 21 septembre 1971. — p. 8.

— Anonyme. — « Monsieur Samir **Zarour** revient de la Biennale de Paris ». — *Fraternité Matin*, n° 2091, 2 novembre 1971. — p. 8.

— **Zarour (Samir)**. — « Journal de bord d'un peintre ivoirien à Santiago du Chili ». — *Fraternité Matin*, n° 2250, 16 mai 1972. — p. 8.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

● JOURNAUX ET REVUES :

Abidjan-Matin (publié jusqu'en 1965).

Afrique Contemporaine, 29-31, quai Voltaire, Paris-7^e.

Afrique Littéraire et Artistique, 32, rue de l'Echiquier, Paris-10^e.

Bingo, 11, rue de Téhéran, Paris-8^e, 17, rue Huart, Dakar (Sénégal).

Bulletin de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, 15, rue Lapérouse, Paris-16^e.

Eburnéa, BP 4312, Abidjan (Côte-d'Ivoire).

Education Africaine, Bulletin de Service de l'Enseignement en AOF.

Entente Africaine, BP 20991, Abidjan (Côte-d'Ivoire).

France-Eurafrique, 14, bd Montmartre, Paris-9^e.

Fraternité Matin, BP 1807, Abidjan (Côte-d'Ivoire).

Ivoire Dimanche, BP 20991, Abidjan (Côte-d'Ivoire).

Jeune Afrique, 51, avenue des Ternes, Paris-17^e.

Présence Africaine, 25 bis, rue des Ecoles, Paris-5^e.

Traits d'Union, Organe des Centres Culturels de l'AOF.

● BIBLIOGRAPHIES CONCERNANT LA COTE-D'IVOIRE :

Baratte-Eno Bélinga (Thérèse). — *Bibliographie des auteurs africains et malgaches de langue française.* — Paris, ORTF-DAEC, 1972. — 124 p.

Bibliographie de la Côte-d'Ivoire. — Abidjan, Bibliothèque Nationale, 1969, 1970, 1971. — 1969 : 56 p. ; 1970 : 132 p. ; 1971 : 116 p.

Guide bibliographique du monde noir : histoire, littérature, ethnologie. — Yaoundé, Université Fédérale du Cameroun, Ministère de l'Education, de la Culture et de la Formation Professionnelle, Direction des Affaires Culturelles, 1970. — 2 tomes, 1 173 p.

Jahn (Janheinz). — *A Bibliography of Neo-African literature from Africa, America and the Caribbean.* — London, André Deutsch, 1965. — 359 p.

Mercier (Roger). — « Bibliographie africaine et malgache : Ecrivains Noirs d'expression française ». — *Revue de littérature comparée*, t. XXXVII, n° 1, janvier-mars 1963. — pp. 145-171.

OCDE. — *Essai d'une bibliographie sur la Côte-d'Ivoire*. — Paris, OCDE, 1964. — 122 p. multigr.

Schwartz (Alfred). — *Etudes de Sciences Humaines en Côte-d'Ivoire : Essai de Bibliographie*. — Paris, ORSTOM, 1964. — 48 p. multigr.

⑤ **OUVRAGES ET ARTICLES GÉNÉRAUX ABORDANT LA LITTÉRATURE IVOIRIENNE :**

✓ *Actes du colloque sur le théâtre négro-africain*. — Abidjan, Ecole des Lettres et Sciences Humaines, 15-29 avril 1970. — Paris, *Présence Africaine*, 1971. — 249 p.

✕ **Amon-d'Aby (François-Joseph)**. — *La Côte-d'Ivoire dans la Cité Africaine*. — Paris, G.P. Maisonneuve et Larose, 1951. — 208 p.

✕ **Bonneau (Richard)**. — « Survol du théâtre négro-africain d'expression française ». — *France-Eurafrique*, n° 234, avril-mai 1972. — pp. 30-34.

Cornevin (Robert). — « La littérature ivoirienne et Bernard Dadié ». — *France-Eurafrique*, n° 180, janvier 1967. — pp. 35-43.

✕ **Cornevin (Robert)**. — *Le théâtre en Afrique noire et à Madagascar*. — Paris, *Le Livre Africain*, 1970. — 336 p.

✕ **Nantet (Jacques)**. — *Panorama de la littérature noire d'expression française*. — Paris, Fayard, 1971. — 282 p. (Les Grandes Etudes Littéraires).

✕ **Pageard (Robert)**. — *Littérature négro-africaine. Le mouvement littéraire contemporain dans l'Afrique Noire d'expression française*. — Paris, *Le Livre Africain*, 1972 (1^{re} éd. 1966). — 162 p.

✕ « Le Théâtre Indigène et la Culture Franco-Africaine ». — *L'Education Africaine*, numéro spécial, 1937. — 115 p.

✕ **Traoré (Bakary)**. — *Le Théâtre négro-africain et ses fonctions sociales*. — Paris, *Présence Africaine*, 1958. — 159 p. (coll. Enquêtes et Etudes).

✓ **Wauthier (Claude)**. — *L'Afrique des Africains. Inventaire de la négritude*. — Paris, éd. du Seuil, 1973 (1^{re} éd. : 1964). — 389 p.

Sur la poésie ivoirienne :

Anoma Kanie (Léon-Maurice). — « La poésie en Côte-d'Ivoire ». — *France-Eurafrique*, n° 161, avril 1965. — pp. 33-37 ; n° 162, mai 1965. — pp. 39-41.

Sur le roman ivoirien :

Bonneau (Richard). — « Panorama du roman ivoirien ». — *L'Afrique littéraire et artistique*, n° 22, avril 1972. — pp. 2-12.

Sur le théâtre ivoirien :

✕ **Béart (Charles)**. — *Recherche des éléments d'une sociologie des peuples africains à partir de leurs jeux*. — Paris, *Présence Africaine*, 1961. — 151 p.

✓ **Béart (Charles)**. — « Les origines du théâtre dans le monde : position actuelle du théâtre africain ». — *Comptes rendus mensuels de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer*, t. XXII, 6 avril 1962. — pp. 146-163.

- ✱ **Bonneau (Richard)**. — « Théâtre ivoirien : un riche passé et un avenir prometteur ». — *Entente Africaine*, n° 9, mars 1972. — pp. 50-55.
- ✱ **Bonneau (Richard)**. — « Panorama du théâtre ivoirien ». — *L'Afrique Littéraire et Artistique*, n° 23, juin 1972. — pp. 2-10.
- ◊ **Bonneau (Richard)**. — « Dossier théâtre ivoirien : dictionnaire du théâtre et des dramaturges ivoiriens ». — *Eburnéa*, n° 66, décembre 1972. — pp. 17-32.
- ◊ **Bonneau (Richard)**. — « Aperçu du théâtre ivoirien d'expression française avant l'Indépendance ». — *Annales de l'Université d'Abidjan*, série D (Lettres), t. V, 1972. — pp. 32-113.
- ◊ **Prouteaux (Maurice)**. — « Premiers essais de théâtre chez les indigènes de haute Côte-d'Ivoire ». — *Bulletin du Comité d'Etudes historiques et Scientifiques de l'AOF*, n° 3-4, 1929. — pp. 448-475.

INDEX

Dans cet index figurent les noms des critiques, écrivains, cinéastes et artistes ivoiriens ainsi que les titres de leurs œuvres les plus importantes. Nous avons ajouté les noms des critiques et des personnalités étrangères cités dans cet ouvrage.

Les chiffres en **gras** permettent de situer les passages consacrés principalement aux personnes citées. Les titres des œuvres sont transcrits en *italique* ; le genre de chaque œuvre est précisé entre parenthèses par une lettre majuscule : (C.) pour les contes, (E.) pour les études ou essais, (F.) pour les films, (N.) pour les nouvelles ou courts récits, (P.) pour les recueils de poèmes, (R.) pour les romans et (T.) pour les pièces de théâtre.

- Abidjan-Matin*, 163.
Abidjan-Niger - (F.), 155.
Abidjan, perle des lagunes - (F.), 154.
Abraha Pokou - (T.), 139.
Abusuan - (F.), 69, 70, 87, 97, 153.
 Achille Pierre, 17, 19, 20, 126.
Actes du colloque sur le théâtre négro-africain, 164.
Adieu la polygamie - (T.), 119.
Adjo-Bla - (T.), 39.
Adou ou le Prométhée noir - (F.), 154.
Afrique contemporaine, 163.
Afrique debout! - (P.), 43, 44, 48.
Afrique Littéraire et Artistique, 163.
 Afrique Théâtre (troupe), 149.
Aimé Césaire - (E.), 113.
A Josepha - (P.), 140.
 Aka Bilé Edouard, 7, **9-10**, 16.
 Aka Gnouan Arsène, 79.
 Aké Loba, **11-12**.
 Akissi Jacqueline, 12, 29.
 Alain Yves, 69.
 Alégué Albert, 48.
- Alima Jos Blaise, 101.
 Allens Madeleine, 156.
A l'ombre du tam-tam - (P.), 133.
Amanié - (F.), 84, 145.
 Amédée Pierre, **13-14**.
Amédée Pierre - (F.), 155.
Amédée ou Comment s'en débar-rasser - (T.), 37.
Ame du terroir (L') - (R.), 64.
 Amiel Mireille, 75.
 Amoi Fatho, **15**.
 Amon d'Aby François-Joseph, 7, **16-20**, 38, 39, 43, 66, 164.
 Amon Koutoua, 9, 16.
Anciens combattants (Les) - (T.), 39.
Ange du Purgatoire (L') - (P.), 60.
Anges meurtriers (Les) - (T.), 32.
 Animan Amonlin Robert, 9, 16.
 Ano N, 33, 61, 69, 118, 128.
 Anoma Kanie Léon Maurice, **21-23**, 32, 129, 164.
 Anoman Serge, 33.
A nous deux, France - (F.), 73, 75.
Antigone - (T.), 58.
 Appiat N'Chot Mart, 46.

- Arc-en-ciel (troupe), 79.
Assassinat de N'Guessan Lou Siani (L') - (T.), 140.
Assmien Déhylé, roi du Sanwi - (T.), 16, 38, 42, 44, 47, 59.
 Assoi Adiko Célestin Virgile, **24-26**.
 Assouan Roger, **27**.
 Atta Koffi Gabriel, 7, 23, **28-29**, 41, 144.
 Atta Koffi Raphaël, **30-31**, 120, 156.
Attitude de l'animisme face à l'Islam et au Christianisme - (E.), 18.
Atiobra - (T.), 34.
Au bout du petit matin - (P.), 107.
 Aumont Jacques, 74.
Au seuil du crépuscule - (P.), 108.
Avenir de l'Archéologie dans les pays sans écriture ou en voie de développement - (E.), 22, 23.
- Babi René, 14.
 Badday Moncef, 117.
Bafritou - (T.), 120.
Bâgnon - (T.), 149.
 Baignères Claude, 20.
 Bakaba Sidiki, **32-33**, 109.
Bal de Lorougnon Crésus (Le) - (N.), 29.
Bannis du village (Les) - (N.), 155.
 Baratte-Eno Belinga Thérèse, 163.
Barrage de Kossou - (F.), 156.
 Basson Pierre, 37.
 Bassori (cf. Timité Bassori).
 Bationo Michel, 33.
 Battestini Monique et Simon, 47.
 Béart Charles, 9, 16, 42, 47, 59, 164.
Béatrice du Congo - (T.), 32, 43, 44, 153.
 Becket Samuel, 32, 130.
Belles histoires de Kacou Ananzé l'araignée (Les) - (C.), 44.
 Bellet, Guy de, 47.
 Berté Mamadou, **34-35**, 120.
 Berthier Pierre, 48.
 Bi Ballo, 33, 51.
Bibliographie de la Côte-d'Ivoire, 207.
Biche (La) - (F.), 84.
 Bingo, 163.
 Bitty Moro, **36-37**, 109.
- Blanche devenue Noire (La)*, 21.
 Bli - (R.), 72.
 Bognini (cf. Miezán-Bognini)
Bon conseil de Koumba (Un), 111.
Bondoukou an 11 - (F.), 156.
 Bonneau Richard, 12, 15, 19, 26, 31, 35, 47, 49, 50, 56, 58, 60, 77, 108, 117, 118, 126, 133, 136, 143, 153, 164, 165.
 Bonny Aka Michel, 37, 79.
 Bosshère, 12.
Bourgeoise (La) - (T.), 56.
Boussatié - (T.), 18.
Bout du petit matin (Au) - (P.), 107.
Bouzouma - (R.), 21.
Brakoto - (P.), 112.
Bulletin de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, 163.
- Capdenac Michel, 74.
Carnet de voyage - (F.), 69.
Carnet d'un Ivoirien - (E.), 133.
 C.C.F.C.I., 17, 20, 39, 43.
Ce dur appel de l'espoir - (P.), 126.
Ce monde qui fume - (P.), 153.
 Césaire Aimé, 36, 57, 73, 109, 113, 114.
C'est quoi même ? - (T.), 32, 33.
Chaire au trône (De la) - (T.), 105, 106.
Chaka - (T.), 58.
Chanson Africaines - (P.), 113.
Chansons Ivoiriennes - (P.), 139.
Chansons païennes - (P.), 153.
Chant de Glaou - (P.), 111.
Chant de Madhi (le) - (T.), 55, 56.
Chant du retour (Le) - (T.), 38, 39.
Chants du souvenir (Les) - (P.), 159.
Chants et pleurs avant l'aurore - (P.), 148, 149.
 Chapier Henri, 74.
Chemin de fer souterrain (Le) - (T.), 149.
 Chevrier Jacques, 117.
 Ciment Michel, 74.
 Cingria Hélène, 50.
Clameurs nègres - (T.), 32, 109, 137.
 Clérici André, 25.
Climbié - (R.), 43, 44, 48.
Cloches et grelots - (P.), 67.
 Coffi Gadeau Germain, 11, 16, 17, **38-39**, 43.
Colère de Baba (La) - (T.), 35.

- Combes Charles Alphonse, 7, **40-41**, 51, 79, 103, 150.
Commissaire X contre Dragax - (N.), 29.
Concerto pour un exil - (F.), 73, 74.
Confessions d'un sorcier - (R.), 105, 106.
Confidences de Monique Assey (Les) - (N.), 21.
Contes déracinés - (C.), 153.
Conversion des habitants de Yabi (La) - (T.), 18.
 Cornevin Robert, 7, 47, 117, 164.
 Coulibaly Abdramane, 29.
 Coupe théâtrale des centres culturels de l'A.O.F., 19.
Coupeur de Bois (Le) - (R.), 71, 72.
Couronne aux enchères (La) - (T.), 18-19.
Côte-d'Ivoire dans la Cité Africaine (La) - (18), 19.
Côte-d'Ivoire de A à Z (La) - (E.), 72.
Cri du muezzin (Le) - (F.), 128, 145.
Cris rouges - (P.), 140.
Croyances religieuses et coutumes juridiques des Agni de la Côte-d'Ivoire - (E.), 18.
- Dadié Bernard Binlin, 16, 17, 32, 37, 39, **42-52**, 59, 61, 87, 119, 120, 129, 130.
 Dailly Christophe, 117.
 Dalmas André, 48.
 Dam René, 23.
 Damas Léon Gontran, 43.
Danse du feu (La) - (T.), 119.
 Daouda Mourou, 47.
 Decraene Philippe, 19, 39, 49.
 De Lattre Jean-Claude, **51-52**.
 Demand Goh Gaston, 7, 37, **53-56**.
 Dembélé Sidiky, 7, **55-56**.
Dépossédés (Les) - (R.), 12.
Dernières paroles de Koimé (Les) - (R.), 30.
 Dervain Eugène Emile, 7, **57-58**.
Deux pôles (Les) - (T.), 25.
 Diallo Mamadou, **59-60**.
Dialogue humain - (E.), 133.
 Diaman Emmanuel, **61**.
Dieux de Guinée veulent du sang (Les) - (T.), 149.
 Digbeu Christophe, 13, 123.
- Diop Bakar, 47.
 Diop Christiane, 32, 36.
 Diop David, 48.
 Diplo Ignace, 9.
Diseur de vérité (Le) - (T.), 32, 37, 109, 117.
Dix ans - (F.), 69.
Dixième part (La) - (T.), 58.
Djamana-Deum - (F.), 61.
 Djéolé Etienne, **62-63**.
 Dobzinski Charles, 48.
 Dodo Jean, **62**.
 Dogo Yao Célestin, **65**.
 Domancich Micheline, 70, 128.
 Donat Claude, 47.
 Do Régo L., 124.
 Dougoué Michel, 101.
 Doutéo Bertin B., **66-67**, 148.
Dragax drague la fille yéyé - (N.), 29.
Dragax retrouve les 50 millions - (N.), 29.
Dragax « tombe » hortense Gadi - (N.), 29.
 Duhamel Georges, 55.
Dune de la solitude (Sur la) - (F.), 155.
 Durand Oswald, 63, 143.
Dur appel de l'espoir (Ce) - (P.), 127.
 Duparc Henri, **68-70**, 87, 97, 131, 153.
 Du Prey de la Ruffinière Pierre, 8, **71-72**.
- Eaux claires de ma source (Les)* - (N.), 155.
Eaux du Comoë (Les) - (P.), 21, 22, 23.
 Ebony Noël, 33, 70, 84, 117, 125, 128, 160.
Eburnea, 163.
 Ecaré Désiré, 88, **73-75**, 86-97.
 Echo Eburnéen (troupe), 79.
Ecorce et le tronç (L') - (R.), 25.
Education Africaine (L'), 44, 110, 163.
 Effimbra Georges, **76-78**, 120.
 Ekra Mathieu, 19.
 El Hadj Adamou Amzat, 49.
 Eliet Edouard, 48.
Employé de la corne (L') - (R.), 31.
Empreintes - (P.), 115.
En attendant Godot - (T.), 32.

- Encyclopédie Africaine et Malgache*, 25.
Ennemis de la traite (Les) - (R.), 105, 106.
Entente Africaine, 47, 163.
Entrevue de Bondoukou (L') - (T.), 18.
Epopée de la Reine Abla Pokou (L') - (T.), 25, 26.
 Essoh Nomel (cf. Okro).
 Etit Bonaventure, 66, 78.
Europe inculpée (L') - (T.), 37.
 Eyou N'Guessan Jean-François, 79.
- Fallet Pierre, 12, 110, 125.
 Fanouh-Siefer N'Dry Léon, 80-81.
 Fax Clarck, 82-83.
 Favarel Jean, 37, 54, 87.
Femme au couteau (La) - (F.), 61-97, 131, 155, 156.
Femme noire, femme nue - (F.), 73, 75.
Femme, un amour (Une) - (T.), 55.
Fer de lance - (P.), 159.
Féticheur Djétouan (Le) - (T.), 119.
Feux de brousse - (F.), 155.
Fils de l'homme noir (Le) - (R.), 21.
Fils de Kouretcha (Les) - (R.), 12.
Flamboyants en fleurs (Les) - (R.), 143.
 F.N.T.C., 79, 126.
Foi et le pouvoir (La) - (T.), 105, 106.
 Fologo Laurent-Dona, 49.
Forestiers (Les) - (F.), 155.
France-Eurafrrique, 25, 47, 163.,
Françoise ou l'être difficile - (N.), 29.
Frasques d'Ebinto (Les) - (R.), 105, 106.
Fraternité-Matin, 163.
 Frédéric Suzanne, 48.
Frères siamois (Les) - (T.), 25.
Fusil (Le) - (T.) 153.
- Gens des Marais (Les)* - (T.), 109.
Gentleman de Cocody (Le) - (F.), 131.
 Gérard Claude, 75, 109, 113, 156.
 Gnoan M'Bala, 84-85, 101, 145.
 Godard Colette, 50.
Grande Samoko (La) - (T.), 23.
Griffes poétiques - (P.), 115.
- Groguhet Léonard, 86-87, 97, 123.
Guéladée - (T.), 54.
Guide bibliographique du Monde Noir, 163.
Guide de l'Inspecteur des Services Administratifs, 19.
Guirlande des verbes (La) - (P.), 107.
- Harmonica oublié (L')* - (P.), 67.
 Heller, 20.
 Hennebelle Guy, 69, 74, 75, 156.
Herbe féconde - (P.), 127.
 Hermantier Raymond, 86, 109, 152.
Héritier du masque sacré (L') - (T.), 54, 79.
Histoire des Ivoiriens, 71, 72.
Histoire des Peuples Noirs, 25.
 Holas B., 19, 62, 133.
Hommes (Les) - (T.), 55.
Hommes de tous les continents - (P.), 44.
 Houphouët-Boigny Félix, 39, 40, 58, 60, 71, 88-96, 110, 157.
 Howlett Jacques, 126, 127.
- I.C.A.R.E. (troupe), 120.
Improvisation collective - (T.), 61, 129.
 I.N.A., 32, 36, 43, 129.
Interdit est en toi (L') - (T.), 60.
Inutiles (Les) - (R.), 56.
Ivoire-Dimanche, 163.
- Jagu-Roche (Mme), 32, 36, 73.
 Jahn Janheinz, 163.
 Janon René, 23.
Jeune-Afrique, 163.
Jeune Homme de Bouaké (Le) 107.
Jeux dangereux - (N.), 155.
 Joachim Paulin, 127.
 Johnson Thomas, 99.
Joseph vendu par ses frères - (T.), 18.
Joseph (A) - (P.), 149.
Jugement du temps colonial (Un) - (T.), 120.
Jusqu'au seuil de l'irréel - (R.), 105, 106.

Kaba Taïfour, 69.
Kacou Anne, **97**, 109, 123.
Kadjoum - (T.), 79, 149.
Kalou Paul, 87.
Kaméléfata - (R.), 105, 106.
Kamissoko Gaoussou, 12, 19, 26,
49, 52, 58, 74, 108, 118, 127,
140, 143, 156.
Kane Samba O'Kellas, 52, 69, 84,
102, 118, 128.
Kanters Robert, 50.
Karédas, 104.
Keïta Ousmane, 77, 144, 151.
Kizila L., 47.
Kocoumbo l'étudiant noir - (R.), 11,
12.
Kodjo Michel, **98-99**.
Kodjo Paul, **100-102**, 107.
Kodo David, **103-104**.
Koffi Jean, 54.
Koïkou Amrofi, 29, 104.
Koly Souleymane, 29, 32, 109, 137.
Konan Charles, 139.
Konan Martin, 99, 160.
Kondé Yao - (T.), 38, 39.
Koné Amadou, 7, **105-106**.
Koné Maurice, **107-108**.
Koné Saliou, 120.
Kossou ou le barrage Abrah Pokou
- (T.), 120.
Kotchy - N'Guessan Barthélémy,
113-114.
Kouadio Brou, **109**.
Kouadio Kouakou Martin, **110-111**.
Kouakou Etienne, 79.
Kouamé Koffi Eugène Pacelli, **115**.
Kouassi Guy, 33, 70, 101, 104,
117, 118, 136, 140.
Koumba, 111.
Koundoum - (F.), 84.
Kourilski Françoise, 50.
Kourouma Ahmadou, 32, 37, 55,
109, **116-118**, 129.
Kourouma Moussa, 7, 35, 77, **119-120**.
Kumassi Brou Grégoire, **112**.
Kwao-Adjoba - (T.), 18, 19.

Landowski W.L., 20.
Langlois Gérard, 75.
Langue et le Scorpion (La) - (T.),
58.
Lattier Christian, **121-122**, 146.
Lavigne Raymond, 48.

Le Brun Kéris Georges, 48.
Leçon (La) - (T.), 44.
Légendes Africaines - (C.), 43, 44,
48.
Lemarchand Jacques, 50.
Leroy Jean, 102.
Lettres Françaises (Les), 48.
Leusse Luc de, 48.
Lézou Gérard, 140.
Lion et la Perle (Le) - (T.), 109.
Logié Michel, 144.
Lougah François, **123-125**.

Macouba Congo - (T.), 58.
Maison isolée (La) - (P.), 66, 67.
Malheurs de Tchakô (Les) - (T.),
139, 140.
Mando (Le) - (T.), 18.
Manou - (P.), 112.
Manuel de Baoulé, 77.
Mare aux crocodiles (La) - (C.), 18.
Mariage de Sogona (Le) - (T.), 39.
Mariage difficile (Un), 18.
Mariage interdit (Le) - (T.), 23, 28,
32, 129.
Mariani Marcel, 143.
Masque de trop (Un) - (T.), 35.
Maunick Edouard, 143.
Mauny Raymond, 19.
Méberka, 156.
Médecin radical (Le) - (T.), 120.
Menga Guy, 153.
Mercier Roger, 47, 163.
Mère, je vais me marier (Ma) - (F.),
128.
Métémbé Antoine, 37.
Miettes de vérité - (T.), 120.
Miezan-Bognini Joseph, 48, 123,
126-127.
Min-Adjao - (T.), 43, 44.
Mon beau pays d'Ivoire - (P.), 15.
Mon chemin débouche sur la
grand-route - (R.), 140.
Monde qui fume (Ce) - (P.), 152.
Mon Mari - (T.), 38, 39.
Mon seul amour - (F.), 84, 87.
Monsieur Magloire - (T.), 140.
Monsieur Thôgô-gnini - (T.), 32, 37,
44, 49, 61, 87, 119, 129.
Morne de Massa-Bielle (Le) - (T.),
32.
Mort de Django (La) - (T.), 119.
Mort de la Princesse Alloua (La)
- (T.), 18.

- Mort du Chef (La)* - (T.), 77, 120.
Mosaïque noire - (P.), 77.
Mosaïque nouvelle - (P.), 77.
 Mougenot F., 23.
Mouna - (F.), 61, 68, 69, 131.
Mouton de case - (T.), 30.
 Mury Gilbert, 48.
Mythe du Nègre et de l'Afrique Noire (Le), 80.
Mythus et Sexus - (T.), 32.
- Nantet Jacques, 19, 47, 130, 164.
 N.A.P., 87, 143.
 N'Dabian Vodio Etienne, **128**.
N'djolé - (T.), 140.
 Néba Bienvenu, 32, **129-131**.
Nègre à Paris (Un) - (R.), 43, 44, 48.
N'Goi, les contes de mon village - (C.), 77.
 N'Guessan Gbohrou Bertin, 41, 49, **132-134**.
 N'Guessan Sissoko Gaoussou, **135-136**.
 Niandjué Asket, **137**.
 Nioupin Ama Elisabeth, **138**.
Noël! Noël! Jésus est né! - (T.), 18.
 Nokan Charles Zégoua, **139-140**.
Nommé Judas (Un) - (T.), 32.
Nos femmes - (T.), 38, 39.
Nos maris - (T.), 38.
Nouvelles Littéraires (Les), 48.
Nuit noire - (F.), 84.
Nuits du passé - (C.), 105, 106.
- Obs* - (F.), 68.
 O.C.D.E., 164.
Odienné an 12 « (F.), 156.
Œuvre déterminante du Président Houphouët-Boigny dans la décolonisation - (E.), 157.
 O'Kellas Kane (cf. Kane Samba).
 Okro Essoh Nomel, 7, **141**.
Olifant noir - (P.), 105.
Ombre du tam-tam (A l') - (P.), 133.
Oracle (L') - (T.), 153.
Ordalie (L') - (T.), 64.
 Oumer B., 49.
 Oussou-Essui Denis, **142-143**.
 Oyono-M'Bia Guillaume, 36, 87, 129.
- Pageard Robert, 12, 60, 48, 49, 118, 140, 164.
Pagne noir (Le) - (C.), 43, 44, 48.
Pain de manioc (Le) - (N.), 155.
 Pango Jean-Joseph, **144**.
 Panon Xavier, 33.
Papa Bon Dieu - (T.), 32, 36, 73, 86, 97.
Papa Sidi maître escroc - (T.), 43, 44, 120.
Patron de New York - (R.), 43, 44, 49.
 Paulin Joachim, 127.
 Penda Guy, 152.
Petites rivières (Les) - (R.), 139-140.
Peuples akan et civilisations béniniennes, 25.
 Philippe C., 102.
Pleurs et fleurs pour Méliane - (P.), 60.
Poèmes verlainiens - (P.), 108.
Poids du serment (Le) - (T.), 120.
Poivrosage - (P.), 108.
Poursuite infernale (La) - (T.), 31.
 Prédal René, 75.
 Prelle François, 47.
Présence Africaine, 163.
Prétendants rivaux (Les) - (T.), 16, 38.
Princesse Yennega (La) - (T.), 25.
Problème des chefferies traditionnelles en Côte-d'Ivoire (Le) - (E.), 18, 20.
Profil ivoirien - (F.), 69.
Proletaires africains (Les) - (R.), 140.
 Prouteaux Maurice, 165.
Puits d'Adjo (Le) - (T.), 39.
- Quand les bêtes parlaient aux hommes* - (C.), 21.
 Quillateau Claude, 47.
- Rat de l'héritier (Le)* - (T.), 149.
Rayons multiples - (P.), 25.
Récolte du coton - (F.), 69.
Recrutés de Monsieur Maurice (Les), 38, 39.
Régime de parti unique dans la perspective des nations africaines - (E.), 158.
Reine scélérate (La) - (T.), 58.

- Reine Pokou (La)* - (T.), 58.
République de Côte-d'Ivoire au service de l'Afrique et de la Paix (La) - (E.), 157.
Respect des morts - (T.), 105, 106.
Rêve (Le) - (T.), 25.
Rêve d'un artiste (Le) - (F.), 69.
Revue indépendante, 48.
Retour à la terre - (T.), 54.
 Roger G., 48.
Ronde des jours (La) - (P.), 43, 44, 48.

Saison au Congo (Une) - (T.), 36, 109.
Samory de Bissandougou - (T.), 105, 106.
 Sandier Gilles, 50.
Sang du père (Le) - (T.), 127.
Sanglots du Balafon (Les) - (P.), 21.
 Santi G. Gérard, 145.
 Sapin Louis, 32, 36, 73.
 Sarrazin Bouzouma Marcel, 146-147, 150.
Sa Sainteté le charlatan - (T.), 105, 106.
 Schwartz Alfred, 164.
Séparation (La) - (F.), 128.
Serment d'amour - (T.), 43, 44.
 Serreau Jean-Marie, 32, 43, 109, 119, 153.
 Séry Gaston, 28, 147.
Seuil du crépuscule (Au) - (P.), 108.
Sidi, maître escroc (cf. *Papa Sidi*).
Situation difficile - (T.), 43, 44.
Sixième sillon - (F.), 155.
Sofas (Les) - (T.), 37, 160.
Soir, on joue à la ferme (Ce) - (T.), 120.
Soir du crépuscule - (P.), 67.
Soleil noir point (Le) - (R., P.), 139, 140.
Soleils des Indépendances (Les) - (T.), 116, 117, 118.
Solution sans violence (Une) - (T.), 120.
Sona - (T.), 119.
Sorcière du village (La) - (T.), 35, 120.
Sory Lombé - (T.), 159.
Souche calcinée (La) - (R.), 143.
Souvenirs, 41.
 Soyinka Wole, 109.

Supplique de Jeanne d'Arc (Le) - (T.), 18.
Sur la dune de la solitude - (T.), 155.
 Sybney Jean-Hubert, 37, 86, 109, 152.
Symphonie en Noir et Blanc - (P.), 64.

Tafie - (T.), 127.
Tam-tam ivoire - (F.), 69.
Tam-tam noir - (P.), 60.
 Tao Issiaka, 19.
 Tassart M., 20.
Temps des hymnes (Le) - (P.), 143.
Téréti - (R.), 105, 106.
Termites - (T.), 58.
 Terrisse André, 44.
Tête (La) - (T., R.), 37.
 Textu, 71.
Théâtre indigène (Le), 164.
Théâtre Populaire en République de Côte-d'Ivoire (Le) - (T.), 18, 39.
 Thew Adjilé Michel, 148-149.
 Thirard Jean-Paul, 156.
 Thodier Didier, 150-151.
Thôgô-gnini (cf. *Monsieur T.*).
 Tiabas H.B., 54.
 T.I.C.L., 17, 39.
 Tiémélé Jean-Baptiste, 123, 152-153.
 Timité Bassori, 97, 131, 154-156.
Tizou - (P.), 112.
Toungantigui - (T.), 32, 37, 87, 117, 118, 129.
 Touré M., 49.
 Tournée du C.C.F.C.I. à travers la France, 20.
 Toussain Georges, 37, 43, 61.
Toussio - (T.), 37.
Tout ceci à quoi bon ? - (T.), 120.
 Touvoli Roland, 144.
Tragédie du roi Christophe (La) - (T.), 36, 73.
Traits d'Union, 20, 163.
 Traoré Bakary, 50, 164.
Traversée de la nuit dense (La) - (T.), 139, 140.
Trésor de Sagesse - (C.), 111.
Tribu (La) - (T.), 32, 86, 109, 152.
Trois prétendants, un mari - (T.), 36, 87, 129.
Trône d'or (Le) - (T.), 30, 120.

- Unitarisme africain du Président Houphouët-Boigny (L') - (E.), 157.*
 Usher Assouan Arsène, **157-158.**
- Vagabond d'Abidjan (Le) - (T.), 119, 120.*
 Van Steenkiste Guy, 54.
Vengeance du roi Kouamnan (La) - (T.), 29.
 Vernon Mariel, 75.
Vers de la terre - (P.), 62.
Vers de nouveaux horizons - (R.), 142.
Vers les horizons du savoir - (N.), 155.
Verte Afrique - (P.), 133.
Vie administrative en Loire-Atlantique (La) - (E.), 18.
Vies minées (Les) - (P.), 140.
Ville où nul ne meurt (La) - (R.), 43, 44.
Villes (Les) - (T.), 42, 44.
- Violent était le vent - (R.), 139, 140.*
Visiteur inopportun (Le) - (T.), 119.
Voix dans le vent (Les) - (T.), 43, 44, 120.
Voix du silence - (P.), 108.
Voix grave d'Ophimoi (La) - (P.), 140.
Voleuse de mari (La) - (R.), 29.
- Wauthier Claude, 164.
Wazzi - (R.), 64.
Wodjé le Karamoko - (T.), 18.
- Yacé André-Joseph, 33.
 Yambo, 49.
Yangouman - (T.), 30.
Yaou-N'Da - (T.), 39.
 Yoboué Koffi, 85.
- Zadi Zaourou Bernard, 7, 37, **159-160.**
 Zarour Samir, **161-162.**
 Zégoua Nokan, 139, 140.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Préface</i>	5
<i>Avant-propos</i>	7
Aka Bilé (Edouard)	9
Aké Loba	11
Akissi (Jacqueline)	12
Amédée Pierre	13
Amoi (Fatho)	15
Amon d'Aby (François-Joseph)	16
Anoma Kanie (Léon Maurice)	21
Assoi Adiko (Célestin Virgile)	24
Assouan (Roger)	27
Atta Koffi (Gabriel)	28
Atta Koffi (Raphaël)	30
Bakaba (Sidiki)	32
Berté (Mamadou)	34
Bitty (Moro)	36
Bonny Aka (Michel)	37
Coffi Gadeau (Germain)	38
Combos (Charles Alphonse)	40
Dadié (Bernard Binlin)	42
De Lattre (Jean-Claude)	51
Demand Goh (Gaston)	53
Dembelé (Sidiki)	55
Dervain (Eugène Emile)	57
Diallo (Mamadou)	59
Diaman (Emmanuel)	61
Djéolé (Etienne)	62
Dodo (Jean)	64
Dogo Yao (Célestin)	65
Doutéo (Bertin B.)	66
Duparc (Henri)	68
Du Prey de la Ruffinière (Pierre)	71
Ecaré (Désiré)	73
Effimbra (Georges)	76
Etté (Bonaventure)	78
Eyou-N'Guessan (Jean-François)	79
Fanoudh-Siefer N'Dry (Léon)	80
Fax Clarck	82
Gnoan M'Bala	84
Grouguhet (Léonard)	86
Houphouët-Boigny (Félix)	88
Kacou (Anne)	97
Kodjo (Michel)	98

Kodjo (Paul)	100
Kodo (David)	103
Koikou Amrofi	104
Koné (Amadou)	105
Koné (Maurice)	107
Kouadio Brou	109
Kouadio Kouakou (Martin)	110
Kumassi Brou (Grégoire)	112
Kotchy-N'Guessan (Barthélémy)	113
Kouamé Koffi (Eugène Pacelli)	115
Kourouma (Ahmadou)	116
Kourouma (Moussa)	119
Lattier (Christian)	121
Lougah (François)	123
Miézan-Bognini (Joseph)	126
N'Dabian Vodio (Etienne)	128
Néba (Bienvenu)	129
N'Guessan-Gbohrou (Bertin)	132
N'Guessan Sissoko (Gaoussou)	135
Niandjué (Asket)	137
Nioupin Ama (Elisabeth)	138
Nokan (Charles Zégoua)	139
Okro (Essouh Nomel)	141
Oussou-Essui (Denis)	142
Pango (Jean-Joseph)	144
Santoni (Emile Gérard)	145
Sarrazin (Bouzouma Marcel)	146
Séry (Gaston)	147
Thew Adjé (Michel)	148
Thodier (Didier)	150
Tiémélé (Jean-Baptiste)	152
Timité (Bassori)	154
Usher Assouan (Arsène)	157
Zadi Zaourou (Bernard)	159
Zarour (Samir)	161
<i>Bibliographie sommaire</i>	163
<i>Index</i>	167